



LA COMPAGNIE FINANCIÈRE
EDMOND DE ROTHSCHILD



RAPPORT ANNUEL 2009

LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08, France
Téléphone : +33 (0)1 40 17 25 25
Fax : +33 (0)1 40 17 24 02
Telex : Lacof 280 585 - Swift : COFIFRPP
Site Internet : www.groupeedr.fr
S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 83.075.820 euros
R.C.S. Paris B 572 037 026
Code NAF 2 : 6419 Z

INTERVIEW DE BENJAMIN ET ARIANE DE ROTHSCHILD



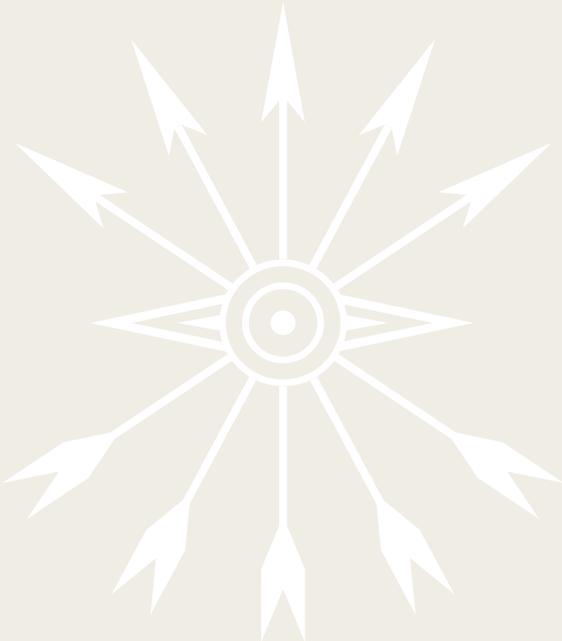
Quelle cohérence existe-t-il pour vous entre le groupe bancaire que vous présidez et l'ensemble des activités non financières que vous menez ?

BENJAMIN DE ROTHSCHILD: Art de vivre et Art de la finance, chaque dimension puise dans l'autre les références qui la nourrissent. La complémentarité des activités financières et non financières est primordiale. C'est l'art de vivre, au sens noble du terme, qui donne un sens différent à l'argent gagné par les banques du Groupe. Dans les domaines de l'accueil (hôtels et restaurants), du terroir (vigne et activités agricoles), de la voile (Gitana), et plus encore de la philanthropie, les notions d'engagement et d'éthique sont partout présentes. Toutes les activités du Groupe sont exercées dans le même esprit d'excellence, de professionnalisme et de créativité, dans une perspective de long terme. Les deux univers se répondent et s'équilibrent, ils sont régis par des valeurs similaires que mon père, Edmond de Rothschild, a pris le soin de me transmettre.

Que signifie entrer dans l'univers Rothschild ?

BENJAMIN DE ROTHSCHILD: La tradition Rothschild c'est une façon d'être, avec une recherche de l'équilibre, une responsabilité morale, des convictions, des engagements très forts, de l'audace et... des passions !

Produire, transmettre, augmenter, utiliser sa fortune de la meilleure manière qui soit devient alors un art. Cette volonté s'exprime dans l'« art de vivre Rothschild » et par le désir d'atteindre l'excellence dans tous les domaines: finance, vin, agriculture, voile de haut niveau, jardins, Fondations, arts... Les Rothschild ont montré depuis des générations qu'ils savent donner à l'argent tout son sens. Les valeurs historiques « Concordia, Integritas, Industria » symbolisent ces principes: l'équilibre et l'éthique, indissociables de la notion de travail.



Comment ces valeurs guident-elles concrètement vos activités ?

BENJAMIN DE ROTHSCHILD: Avant tout, ce sont des valeurs d'attention, d'écoute et de respect, aussi bien à l'égard de nos clients que de nos collaborateurs. Un esprit d'innovation, de compétitivité, de travail en groupe et d'équipe. La notion d'effort et la recherche permanente de dépassement sont aussi partie intégrante de notre approche: elles imprègnent toutes nos activités. Je dirais enfin que nous sommes très attachés à l'idée d'intégrité.

Quels objectifs poursuivez-vous dans le développement de vos activités non bancaires ?

ARIANE DE ROTHSCHILD: Nos activités en lien avec l'art de vivre ne relèvent pas d'un caprice. Nous y sommes très impliqués: nous professionnalisons les pratiques; nous recherchons l'innovation et l'accomplissement. C'est un accompagnement à long terme. Nous travaillons pour nos enfants et les générations futures.

BENJAMIN DE ROTHSCHILD: Nous visons la perfection dans la différence, c'est de cette façon qu'on peut évoluer. A chaque génération, le désir d'entreprendre anime cette famille, nous créons des entités en laissant à nos équipes une grande marge de manœuvre pour s'exprimer.

Vous liez art de vivre et engagement environnemental, est-ce aussi dans le souci des générations futures ?

BENJAMIN DE ROTHSCHILD: Nous faisons partout le choix de pratiques durables – dans nos domaines viticoles, dans notre ferme, dans nos jardins...

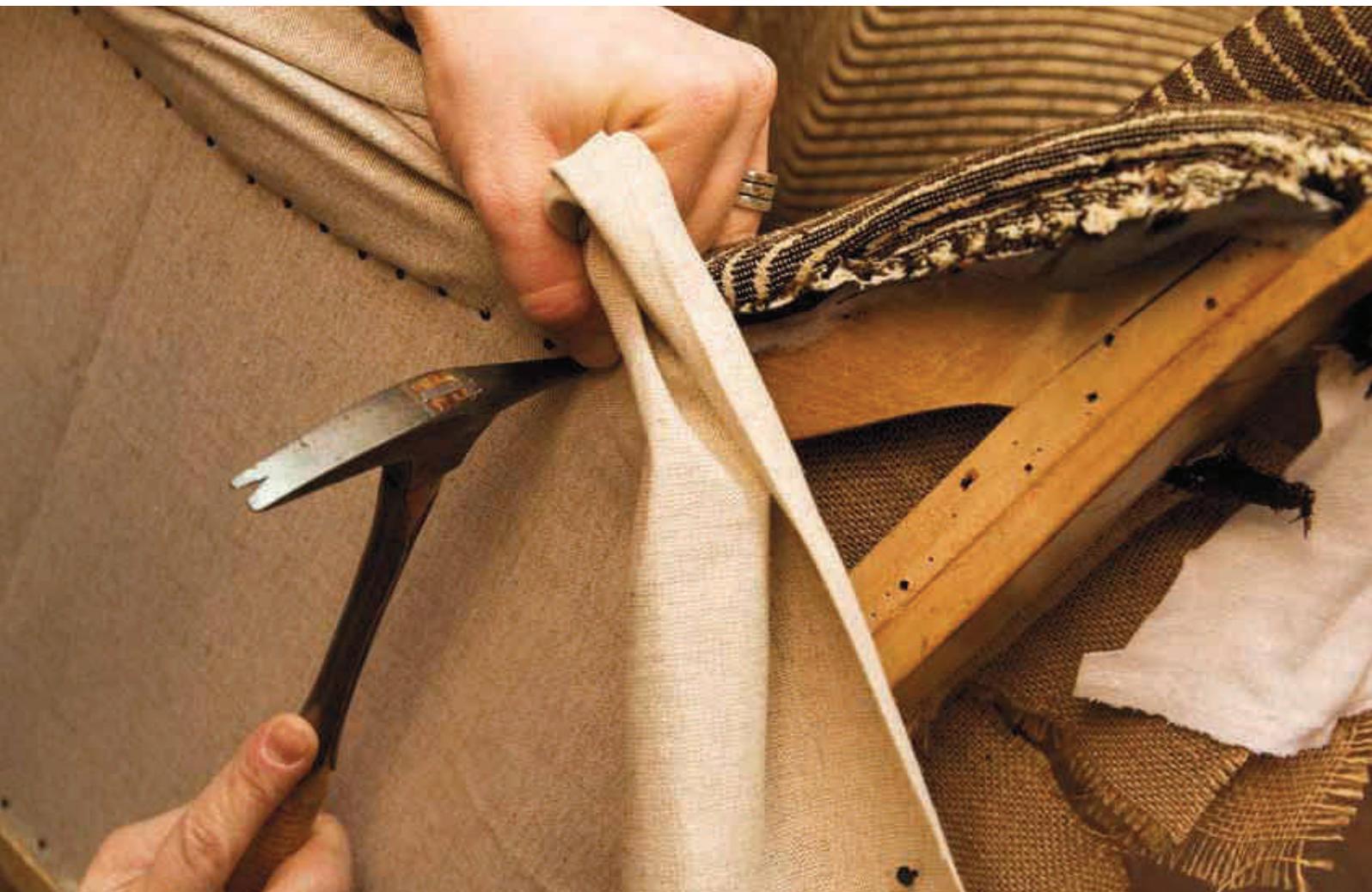
L'engagement pour l'environnement est fondamental, nous avons une responsabilité vis-à-vis de nos enfants. Nous souhaitons leur transmettre le goût des produits élaborés dans le respect de la terre. Il faut accélérer la prise de conscience pour la planète; il faut aussi développer une approche économique pertinente.

Que signifie pour vous « l'art du geste » ?

ARIANE DE ROTHSCHILD: Pour devenir artisan d'art, acquérir un geste sûr et « avoir la main », il faut des années. Il est donc souvent difficile de s'engager dans ces métiers. Ils sont précieux et leur transmission est cruciale. Nous défendons l'idée d'un compagnonnage moderne, et nous nous engageons pour encourager la transmission de savoir-faire rares, tout en favorisant les innovations techniques. La France dispose d'un patrimoine extraordinaire en matière d'artisanat, il ne faut pas le laisser disparaître!

Rapport annuel 2009

- 5** Une croissance sélective
- 6** Message du Président du Conseil de surveillance
- 8** Message du Président du Directoire
- 12** Une stratégie de croissance sélective
- 14** Chiffres clés
- 16** Une gouvernance garante de la pérennité
- 22** 2009, poursuite du développement en France et à l'international
- 24** La Banque renforce ses deux grands pôles d'activité (rapport d'activité du Directoire)
- 32** Une gestion à long terme des ressources humaines
- 33** Contrôle des risques, un dispositif complet au service de la Banque et de ses clients
- 36** Des résultats cohérents avec le maintien de l'effort d'investissement de la Banque
- 38** Rapport de gestion
- 50** Renseignements concernant les filiales et participations
- 52** Organigramme des participations consolidées
- 54** Informations complémentaires
- 56** Observations du Conseil de surveillance
- 57** Rapports des Commissaires aux Comptes
- 66** Résolutions
- 68** Rapport financier



L'art du geste

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE à l'Assemblée des Actionnaires

Cela fait trois ans que nous vivons la plus grave crise économique et financière depuis les années 30. Nombre d'experts redoutaient à l'aube de 2009 que le monde ne sombre dans une Grande Dépression, plus dramatique même que celle de 1929. Le pire a été évité. Et il est permis de croire qu'il ne reviendra pas hanter nos cauchemars dans un avenir proche.

Cependant, cette violente secousse n'a épargné personne. Par définition, la crise systémique, et aussi son traitement de choc, ont frappé le système : Etats, banques centrales, système bancaire sont lézardés, et pour longtemps. Les entreprises non financières, surtout les petites et moyennes, ont souffert, souffrent encore, et meurent trop souvent. Le fléau du chômage n'est pas près de se résorber, mais les entreprises n'avaient d'autre choix pour protéger leur existence, et paradoxalement, l'emploi, celui qui a survécu et celui de demain.

Mais parce que notre métier est la gestion, nos pensées vont d'abord vers les détenteurs de patrimoines, particuliers et institutions, malmenés par la chute généralisée des valeurs d'actifs et encore légitimement inquiets face à l'incertitude. S'agissant des clients de notre Groupe, dont la confiance et la fidélité nous obligent, nos équipes ont veillé sans relâche à la protection de leurs capitaux. Hélas, nous ne sommes pas alchimistes et ne savons pas transformer le plomb en or ! Toutes les classes d'actifs, sans guère d'exceptions, ont été endommagées, comme d'habitude dans l'explosion d'une bulle de crédit générant un risque systémique. Il nous appartient maintenant de conduire nos investisseurs dans le brouillard qui demeure épais.

A cet égard, deux convictions nous guident. La première : il ne suffit pas que l'Apocalypse s'éloigne pour que la crise s'achève. On pourrait, à propos de ce séisme planétaire, citer Churchill

après El-Alamein : « Ce n'est pas la fin, ce n'est même pas le commencement de la fin, mais c'est peut-être la fin du commencement ».

La seconde : il ne faut se faire aucune illusion sur les leçons tirées de leurs erreurs passées par les responsables. Le naturel revient au galop plus vite que ne l'imaginaient les pessimistes. A ceux qui pensent que rien ne sera plus comme avant, je dirai, bien au contraire, que tout ce qui fut avant le sera plus encore après, précisément du fait de la crise.

Cette crise fut d'abord celle de la démesure, de toutes les démesures : celle de l'argent facile favorisant la compression du temps nécessaire à la création de valeur ; la boulimie de croissance — surtout de la croissance externe facilitée par un levier financier illimité — des entreprises industrielles, bancaires, financières, se faisant aussi grosses que le monde devenu leur terrain de jeu ; l'insatiable appétit de consommation des pays riches se nourrissant de l'exploitation consentante des travailleurs et de l'épargne des émergents, et rêvant de chanter tout l'éché sans payer jamais la facture à la fourmi laborieuse ; l'épuisement accéléré des ressources de notre planète, notre sous-sol, nos mers, et notre air, sans la moindre attention à l'héritage que nous laisserons à nos enfants.

Depuis plus de deux siècles et demi, notre famille a traversé les guerres, les révolutions, les persécutions, les krachs financiers, les crises économiques. Au moment critique où la crise se cherche douloureusement une sortie de secours, je voudrais simplement mais avec fierté évoquer le message transmis par sept générations de pratiques bancaires. Notre devise familiale a porté dès le XVIII^e siècle le flambeau de ce que l'on baptise aujourd'hui, sans le pratiquer, le développement durable. « Concordia, Integritas, Industria ». Textuellement « Unité, Intégrité, Activité ».

D'innombrables exégèses ont éclairé la lecture de cette devise, sorte de lignée de conduite. On pourrait traduire : « Harmonie, Respect, Métier » s'appliquant aux trois facettes des organisations humaines : la vie parmi les autres ou l'organisation sociale ; la vie parmi les principes fondamentaux, qui relève de l'éthique, qu'elle soit laïque ou religieuse ; la vie parmi les choses, qu'ordonne l'organisation économique.

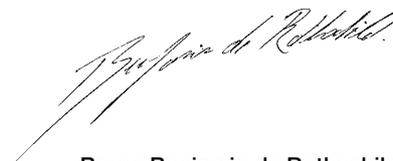
L'Harmonie du contrat social, c'est le savoir vivre ensemble en se nourrissant des différences plutôt que de les tolérer à contre-cœur : c'est l'unité sans l'uniformité. L'année qui s'achève témoigne de l'unité irrésistible qu'appelle la mondialisation : la crise du système bancaire, les dérèglements du climat, les pandémies, autant de maux dont l'aggravation et les solutions sont à l'échelle du monde. Mais dans quel état serait le monde s'il avait uniformément chaussé les bottes du capitalisme financier américain, très largement responsable des drames de la planète ?

Le Respect de la morale, c'est l'équilibre entre la permanence des dogmes éthiques, vieux comme le monde, et le mouvement des idées qui se cherche parfois le chemin difficile de la bonne conduite au sein des contradictions. Est-il éthique de sacrifier notre patrimoine naturel au rythme de croissance ? Sûrement pas. Mais est-il éthique, au nom du développement durable, de prendre le durable comme prétexte pour maudire le développement ? Est-ce éthique de ligoter la croissance des milliards d'individus qui parviennent à s'extraire de la pauvreté pour leur faire payer la facture de nos propres excès ?

La fidélité au Métier, c'est la dialectique entre la tradition du savoir-faire, la transmission de génération en génération de l'art du geste de l'artisan et l'innovation, le progrès des techniques, la découverte de nouvelles frontières. Ainsi, notre maison familiale, si fidèle à ses métiers de gestion, à sa tradition, à son

indépendance, à sa taille humaine, se doit de manier les produits financiers les plus sophistiqués pour le compte de ses clients, et elle transmet l'art de gérer à des banques indiennes et chinoises, moteurs de l'Asie émergente.

Mes lointains ancêtres, banquiers multinationaux d'Ancien Régime, inventeurs d'un métier décrié sous un système politique aboli, savaient déjà que la fabrication obsessionnelle de richesses pour quelques-uns ne peut être un objectif soutenable. Harmonie du contrat social, Respect de la morale, fidélité au Métier. Je lis notre devise familiale comme l'enseignement de la mesure, face à la démesure des débuts du XXI^e siècle.



Baron Benjamin de Rothschild

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE à l'Assemblée des Actionnaires

Après plus de deux ans de tempête, un arc-en-ciel vient traverser cette terrible crise. On sait que rien n'est sûr, mais on commence à dire que le pire ne l'est certainement pas. On essaie, avec toutes les lettres de l'alphabet de lire la sortie de crise qui reste indéchiffrable. Le bateau ivre de l'économie et de la finance mondiales arrivera-t-il à bon port, et quand ? Quelle boussole saura lui indiquer le cap, alors qu'une inversion des pôles nous a fait perdre le Nord ? Il y a un an, l'Apocalypse était invraisemblable parce que les Etats et banques centrales ne pouvaient laisser se reproduire la crise des années 30. Lehman fut l'exception confirmant la règle. Mais un an plus tard, tous les pôles sont inversés.

- Les trop grandes banques, surtout américaines, ont encore grandi après absorption de leurs malheureuses consœurs. Hier, trop grandes pour faire faillite, elles deviennent aussi trop grandes pour être maîtrisées par leur direction et leurs autorités de tutelle, et peut-être trop grandes pour être sauvées par des Etats désormais exsangues.
- Car les Etats, garants ultimes, se retrouvent sous surveillance des agences de notation financière. Très peu d'Etats sont réellement menacés de défaut. Mais tous les Etats développés sont guettés par le syndrome japonais : la ruée vers l'épargne de peur que l'Etat surendetté ne recoure à la rigueur et aux prélèvements. Et sans la confiance du consommateur, la croissance des nations riches devient anémique.
- Quant aux banques centrales, qui ont servi, avec les Etats, de système bancaire de secours, elles sont en petite forme. Bilans gonflés de produits toxiques et de dette souveraine devenant suspecte. Déluge de liquidités pour interrompre l'incendie, perçues par les agents économiques comme

monnaie de singe. D'ailleurs, si l'or flambe, ce n'est pas par anticipation inflationniste, mais en raison de la suspicion envers les grandes monnaies. Et en cas d'urgence, les banques centrales sont au taquet puisqu'on ne peut abaisser les taux en deçà de zéro.

En somme, pour éviter le risque de dépression mondiale, nous aurons, légitimement, accentué les dérives génératrices de la crise. Les grandes banques devenues gigantesques. Les Etats occidentaux laxistes priés au nom de la vertu de dépenser sans compter. Les banques centrales ayant inondé l'économie mondiale après la crise Internet, contraintes d'inonder plus massivement encore. En ce début 2010, l'économie mondiale est certes en reprise, mais sous ventilation artificielle. En cas de rechute, plus aucun recours : l'artiste travaille sans filet. On ne doit compter que sur l'amorce d'un cercle économique et financier vertueux restituant ses droits à l'économie de marché.

Pour ce faire, la concertation internationale tente de se frayer un chemin entre les progrès de la régulation et la rééducation des mécanismes de marché. Mais les chefs d'orchestre de la sortie de crise savent parfaitement qu'ils conduisent une symphonie inachevée. Dans cette crise inédite, on doit constamment improviser. Le devoir d'incertitude s'impose. Et celui de souplesse, de réactivité, d'attention. La grande entreprise, ou la grande banque, devenue encore plus grande, devra s'efforcer d'avoir tout d'une petite. Mais il faudra aussi, comme des grandes, que les petites divisent leurs risques. Car le risque se cache désormais partout. Gare aux faux abris en cette étrange période où tant de sécurités n'en sont pas. Quand le monde se métamorphose, il sème côte à côte champs de mines et champs de fleurs qu'il faut savoir traverser sans dommages mais aussi sans regrets. Bouger vite pour survivre au présent, scruter loin pour fabriquer l'avenir.

Après les tumultes de cette énigmatique sortie de crise, les nouveaux ferments de création de richesses ouvriront une voie royale. Pour l'économie mondiale, ce chaos est fondateur d'un nouvel âge d'or qui s'annonce. Certes, l'océan de liquidités fabriquera bulle après bulle, qu'il faudra deviner, épouser, et quitter avant qu'elles n'éclatent. Mais avec des bulles on sait faire du champagne pourvu qu'on soit assembleur de talents. Certaines bulles ne sont jamais que d'impatients hommages rendus par anticipation à des réalités futures. Car il y a aussi de bonnes bulles annonciatrices d'avenir. L'explosion des bulles de ce siècle, celle de l'internet, ou celle du crédit initié par la complicité sino-américaine, ou encore celle de l'urgence écologique à Copenhague, ne changent rien à la vague de fond : la poussée de l'Asie émergente et les technologies du numérique, puis de l'écologie sont les puissants moteurs d'une croissance mondiale assurément brillante dans les décennies à venir. Bien entendu, pour qui veut emprunter cette voie, il n'est nulle opportunité sans risque. Mais en ce début d'accalmie, où bien des périls demeurent, chacun doit s'en convaincre : le plus grand risque est de ne pas en prendre.

Depuis le début de cette violente crise, il y a deux ans et demi, jamais notre maison, banque familiale à taille humaine, n'a autant apprécié le privilège de son statut. Pourquoi ?

— D'abord parce que nos autorités de tutelle, nos équipes, et surtout nos clients, ont pu mesurer que grande taille ne rime pas avec grande sécurité. Il ne suffit pas d'avoir des capitaux propres gigantesques, encore faut-il les gérer avec prudence : nombre de grandes banques n'ont survécu qu'avec l'aide de l'Etat et après avoir lessivé leurs actionnaires. Comme l'exige la règle ancestrale, nous ne pourrions pas rester une maison Rothschild en appelant au secours de nouveaux actionnaires évinçant l'actionnaire familial. Donc, il n'est pas question de prendre le moindre risque de bilan.

Même si nous avons, comme notre clientèle, subi les effets collatéraux de la crise, à aucun moment notre maison n'a été en risque, ni aucun des établissements du Groupe Edmond de Rothschild.

— Ensuite, et c'est la conséquence de notre stabilité, la fidélité est une clé de nos valeurs managériales. Fidèle à son nom, qui porte deux siècles et demi de tradition bancaire, notre actionnaire familial l'est à son métier, à ses équipes, et bien entendu aux clients qui lui ont fait confiance. A la différence de très grandes banques privées, de réputation mondiale, qui ont perdu leur âme dans les métiers de banque d'investissement, notre Groupe a traversé la crise sans heurt, parce qu'il a su ne jamais s'éloigner de sa vocation première, la gestion d'actifs et de patrimoine, accompagnée de ce complément indispensable qu'est le conseil aux entreprises. Nous avons choisi d'être des multi-spécialistes : seules les maisons qui couvrent la totalité des grandes classes d'actifs sont capables d'offrir des solutions adaptées à la succession des bulles, caractéristiques de la période passée et à venir. C'est ainsi que nous pouvons garantir à notre clientèle une objectivité du conseil, puisque nous offrons toute la gamme des produits.

Et parce que nos métiers exigent une grande continuité de relations entre les clients et les équipes qui les conseillent, le Groupe Edmond de Rothschild sait garder durablement les meilleurs. Nous n'avons jamais recruté à coup de welcome bonus comme bien d'autres ; nous préférons fidéliser les talents sur la durée en les associant à la bonne marche de notre maison par une participation au capital, ce qui promeut l'esprit d'entreprise cher à notre actionnaire. Cette fidélité est à double sens : nous ne nous séparons pas de nos équipes pour immuniser les résultats. Marc Samuel, Directeur Général adjoint, et Marc Lévy, Secrétaire Général, qui ont rejoint et rajeuni le Directoire en 2009, sont d'excellents

produits de notre maison. L'ancienneté moyenne de ce directoire renouvelé est de 18 ans et demi. Celle des gérants privés parisiens est supérieure à 11 ans, dans une banque privée qui a pourtant fait entrer du sang neuf pour décupler sa conservation depuis 1998. Preuve que développement durable peut rimer avec dynamisme.

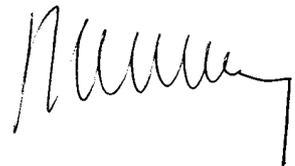
- Enfin, un actionnaire familial, surtout lorsqu'il appartient à une longue lignée, se donne comme horizon la génération, non le trimestre. Parce qu'un tel actionnaire favorise la vision de long terme de ses managers, les crises ont toujours renforcé notre Groupe : ce fut le cas en 2000, c'est le cas aujourd'hui.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a su préserver sa vision d'investisseur de long terme et poursuivre sa stratégie de croissance sur ses cœurs de métiers. Elle n'a cessé d'investir pour l'avenir, d'étendre le référencement des fonds de ses sociétés de gestion à l'étranger et de s'implanter dans de nouveaux pays. Elle a également confirmé un accord de partenariat majeur avec Bank of China, cinquième banque mondiale. Cela constitue un atout majeur pour ouvrir la Chine à son savoir-faire en gestion de patrimoine et en gestion d'actifs.

Les pôles de banque privée et de gestion d'actifs ont poursuivi en 2009 leur développement en France et à l'international :

- 33,9 milliards d'euros sous gestion, en croissance de 15,5 % ;
- La pertinence du modèle développé en banque privée confirmée par une poursuite de la collecte et des encours en croissance de 17 %, à 11,2 milliards d'euros ;
- Une progression du pôle de gestion d'actifs à 22,7 milliards d'euros, avec une forte collecte nette sur les fonds actions et obligations convertibles (près de 2 milliards d'euros).

Je ne puis conclure sur ce difficile exercice 2009 sans remercier nos clients et nos partenaires de leur confiance renouvelée. Aucun gestionnaire de patrimoine ne peut se prétendre alchimiste. Toutes les classes d'actifs sans exception ont été violentées depuis l'été 2007 et nul ne sait transformer le plomb en or. Nous n'avons pas échappé à la règle. Nos clients ont souffert en 2008, même si nos équipes sont allées au-delà de leurs forces pour les accompagner. Bien entendu, la Banque aussi a vu baisser inéluctablement ses résultats, ce qui ne l'a pas empêchée d'investir et de renforcer ses équipes. On ne connaît pas beaucoup de banques qui, depuis la mi-2007 n'ont changé ni leurs actionnaires, ni leur direction, ni leurs équipes. Je crois que c'est rassurant dans ce monde devenu volatil jusqu'à la folie de trouver un lieu de permanence. Et je crois qu'en 2009 nous aurons justifié la fidélité de ceux qui n'ont cessé de croire en nous en démontrant, une fois encore, que la performance ne s'apprécie que dans la durée.



Michel Cicurel

UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE SÉLECTIVE

Branche française du groupe familial Edmond de Rothschild, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild assure depuis plusieurs années son succès grâce à une stratégie de spécialisation sur les métiers de la banque privée et de gestion d'actifs, en France et à l'international, notamment en Asie. Indépendante de tout réseau commercial, offre et conseils sur mesure, gestions de convictions et forte capacité d'innovation sont les fondements qui permettent à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild de proposer avec succès ses solutions d'investissement et de fidéliser ses clients.

Dépositaire d'un nom, à la fois patronyme de la famille et marque de ses activités, héritière d'une réputation unique dans le monde financier depuis plus de 250 ans, la Banque déploie ses métiers dans le respect des valeurs de créativité, de discrétion et de rigueur.

DEUX PÔLES DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

BANQUE PRIVÉE

- Gestion de patrimoine
- Ingénierie patrimoniale
- Conseil en fusions-acquisitions dédié aux PME familiales
- Family office
- Assurance-vie
- Conseil en philanthropie

La croissance du pôle de banque privée s'appuie sur le déploiement à Paris et en régions d'une organisation de proximité, de services haut de gamme et de savoir-faire lui permettant d'offrir à ses clients (chefs d'entreprise, cadres dirigeants, familles fortunées principalement) une réponse complète à l'ensemble de leurs préoccupations. En particulier, la Banque met à leur disposition des expertises spécifiques dans les domaines de la banque d'affaires (valorisation, cession ou transmission d'entreprises, fusions, etc.) et du private equity (investissements dans des entreprises non cotées). L'ouverture de bureaux dans de grandes agglomérations de l'Hexagone est l'un des piliers de la stratégie de croissance de ce pôle depuis une dizaine d'années. Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, et plus récemment, Lille : ces implantations renforcent encore la dimension de proximité entre la Banque et ses clients qui ont ainsi accès au meilleur de la banque privée et du conseil.

GESTION D'ACTIFS

- Actions, allocation d'actifs et gestion diversifiée, obligations convertibles
- Taux et crédit
- Multigestions alternative et traditionnelle
- Structuration d'actifs et gestion structurée
- Allocation d'actifs et gestion quantitatives
- Gestion alternative directe
- Private equity

La gestion d'actifs est un pôle de forte croissance grâce à son rayonnement auprès d'une large clientèle et ses ambitions internationales. L'activité s'appuie sur une politique dynamique d'innovation produit, et une couverture étendue à l'ensemble des grandes classes d'actifs — nous avons choisi d'être des multi-spécialistes — accompagnant ainsi notre clientèle quels que soient ses objectifs. Le modèle de distribution privilégie un lien direct avec les institutions financières, la relation « business-to-business » avec les canaux de distribution grand public et enfin la mise en place de partenariats privilégiés. A partir de 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a accéléré son développement en matière de gestion d'actifs en filialisant ses lignes de métier afin d'apporter aux clients de la Banque des expertises encore plus pointues et autonomes. Des antennes commerciales et de gestion ont ainsi été ouvertes en Italie, en Belgique, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Israël, au Chili et en Chine.

A ces deux pôles de développement stratégique s'ajoute une activité de conseil en fusions et acquisitions menée depuis Paris pour le compte de plus grandes entreprises.

UNE INTERNATIONALISATION CROISSANTE

La Banque poursuit son développement international prioritairement en Europe et en Asie, où elle opère principalement en gestion d'actifs.

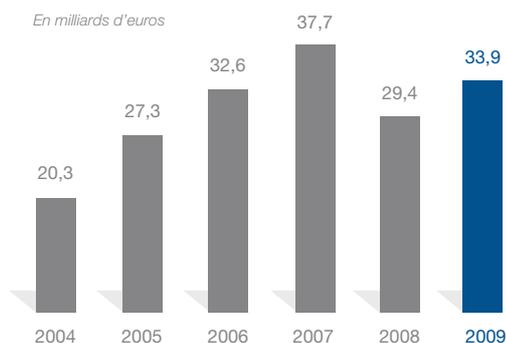
C'est la spécialisation de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild dans ses métiers de prédilection, sur lesquels elle est toujours restée concentrée, qui génère sa croissance remarquable depuis près de dix ans. Elle doit lui permettre maintenant de poursuivre le renforcement de son offre et son déploiement à l'international, où la puissance du nom Edmond de Rothschild associée à l'expertise de ses équipes représentent deux atouts de premier plan dans les métiers de la banque privée et de la gestion d'actifs.

CHIFFRES CLÉS

(au 31 décembre 2009)

Total des encours gérés

- 2008 : baisse conjoncturelle des actifs ; rebond en 2009
- 33,9 milliards d'euros en croissance de 15,5 %



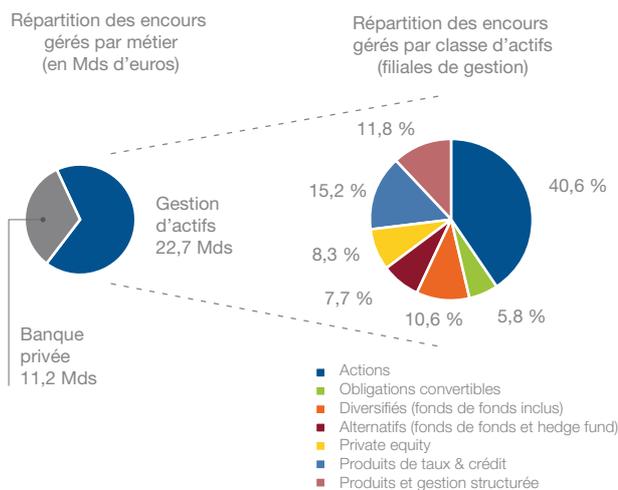
Implantations

- France : Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Toulouse et Lille (en 2010)
- International :
 - Europe : Belgique, Espagne, Italie, Royaume-Uni
 - Amérique latine : Chili
 - Asie : Hong Kong, Shanghai
 - Moyen-Orient : Israël

Répartition des encours gérés par métier

- Banque privée : 11,2 milliards d'euros, soit 33 %
- Gestion d'actifs : 22,7 milliards d'euros, soit 67 %

Répartition des encours gérés par classe d'actifs (filiales de gestion d'actifs)



Actionnariat au 31 décembre 2009

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est détenue à 86,64 % par Compagnie Financière Saint-Honoré, holding française du Baron Benjamin de Rothschild. La Caisse de dépôt et placement du Québec est également actionnaire de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild à hauteur de 10,42 %, le solde étant détenu par les équipes de la Banque.

Principales données consolidées (en millions d'euros)

Chiffres du Bilan	2007	2008	2009
Total de bilan	3.208	4.077	2.427
Capitaux propres (part du Groupe)*	285	286	310
Crédits distribués	313	209	389
Dépôts clientèle	1.519	2.237	1.014

La solidité de la situation financière du Groupe se reflète dans le niveau de son ratio Tier One qui s'élève à 12,7 % à fin 2009, dont 10,8 % au titre du Core Tier One**.

Chiffres du Compte de résultat	2007	2008	2009
Produit net bancaire	404	335	303
Résultat brut d'exploitation	142	76	25
Résultat net	113	58	28
<i>dont part du Groupe</i>	105	51	22

Effectif moyen (nombre)	782	884	932
--------------------------------	------------	------------	------------

* Hors résultat de l'exercice.

** Ces ratios sont calculés, conformément à la réglementation prudentielle, sur la base des fonds propres consolidés de CFSH, maison mère de la Banque.

Principales données sociales (en millions d'euros)

Chiffres du Bilan	2007	2008	2009
Total de bilan	3.136	4.174	2.433
Capitaux propres*	219	226	231
Crédits distribués	448	354	541
Dépôts clientèle	1.596	2.279	1.050

Chiffres du Compte de résultat			
Produit net bancaire	205	180	146
Résultat brut d'exploitation	61	31	- 3
Résultat net	91	46	8

Effectif moyen (nombre)	433	473	503
--------------------------------	------------	------------	------------

* Hors résultat de l'exercice.

UNE GOUVERNANCE GARANTE DE LA PÉRENNITÉ

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une société anonyme à Conseil de surveillance et Directoire. Cette forme duale d'organisation des organes de direction répond particulièrement bien aux principes du gouvernement d'entreprise du groupe de la Banque : les fonctions de direction exécutive sont ainsi clairement scindées des missions de supervision. Au cours des deux dernières années, la gouvernance de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a été renforcée, avec la nomination au Conseil de surveillance de deux

administrateurs indépendants, Madame Véronique Morali (le 26 mai 2009) et Monsieur Carlo de Benedetti (le 9 juillet 2008). Le Conseil a également accueilli, le 26 mai 2009, le représentant de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Monsieur Jean Dumoulin, et, le 9 juillet 2008, Madame Ariane de Rothschild, qui représente, aux côtés de Monsieur Benjamin de Rothschild, l'actionnariat familial. Enfin, Monsieur Marc Samuel, Directeur Général adjoint, et Monsieur Marc Lévy, Secrétaire Général de la Banque, ont tous deux rejoint le Directoire au cours du dernier exercice.

Conseil de surveillance

Président

Benjamin de Rothschild

Vice-Président

René de La Serre

Membres

Ariane de Rothschild
Véronique Morali
John Alexander
Carlo de Benedetti
Jean Dumoulin
Claude Janssen
Claude Messulam
Daniel Trèves

Censeur

François Boudreault

Vice-Président d'Honneur

Victor Sasson

Secrétaire

Alain Benhamou

Directoire

Président

Michel Cicurel

Directeur Général

Guy Grymberg

Directeur Général adjoint

Samuel Pinto (jusqu'au 26/5/2009)
Marc Samuel (depuis le 26/5/2009)

Membres

Patrice Dordet (Directeur de la Direction de la Clientèle Privée)
Jean Laurent-Bellue (jusqu'au 10/11/2009)
Marc Lévy (depuis le 10/11/2009) (Secrétaire Général)

Commissaires aux Comptes

Commissaires titulaires

Cabinet Didier Kling & Associés
PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaires suppléants

Marie-Paule Degeilh
Yves Nicolas

Activités et dirigeants de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales

Banque privée	Direction de la Clientèle Privée et de la Gestion de Patrimoine	Patrice Dordet
Gestion actions, allocation d'actifs et gestion diversifiée, obligations convertibles	Edmond de Rothschild Asset Management	Philippe Couvrecelle
Gestions structurée, taux et crédit, alternative, multigestion, allocation d'actifs et gestion quantitatives	Edmond de Rothschild Investment Managers ⁽¹⁾	Guillaume Poli
Private equity	Edmond de Rothschild Private Equity Partners ⁽²⁾	Jean-Hervé Lorenzi
Fusions-acquisitions	Edmond de Rothschild Corporate Finance	Jean Laurent-Bellue (jusqu'au 10/11/2009) Laurence Danon (à compter du 10/11/2009)

(1) Edmond de Rothschild Investment Managers est la marque commerciale de l'ensemble constitué par EdRIM Solutions, entreprise d'investissement en charge notamment de l'activité de structuration et de la commercialisation de la gamme commune, et sa filiale de gestion d'actifs, EdRIM Gestion.

(2) Holding regroupant Edmond de Rothschild Investment Partners (dirigé par Pierre-Michel Passy), Edmond de Rothschild Capital Partners (dirigé par Eric de Montgolfier et Erick Fouque) et Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP (dirigé par David Seligman).

L'ACTION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE APPUYÉE PAR DES COMITÉS PERMANENTS

Le Conseil de surveillance a approuvé un règlement intérieur prévoyant la création de deux comités permanents : un comité d'audit et un comité des rémunérations. La mission des comités consiste à concourir à la préparation des décisions du Conseil de surveillance.

LE COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit est composé de personnalités choisies parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son président. Il se fait communiquer tout élément nécessaire ou utile, et entend toute personne dont l'audition est nécessaire ou utile à sa mission.

Composé de René de La Serre (Président) et de Véronique Morali, le comité d'audit a principalement pour missions de :

- s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et des comptes consolidés, vérifier la pertinence des règles comptables appliquées ;
- examiner, avant leur présentation au Conseil, les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les budgets et prévisions ;
- contrôler la qualité et le respect des procédures de contrôle interne, apprécier les informations reçues de la direction, des comités internes à l'entreprise et des audits internes et externes ;
- examiner le plan d'audit annuel de l'inspection générale avant son approbation par le Conseil ;
- s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- examiner de manière globale et synthétique le dispositif de contrôle des risques.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Présidé par Benjamin de Rothschild, il a pour principales missions de :

- faire au Conseil toutes propositions concernant la rémunération, dans toutes ses composantes, de tout membre du Conseil et du Directoire de la Société ;
- faire au Conseil toutes recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel, par tout moyen, y compris les émissions réservées de valeurs mobilières donnant accès au capital et l'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Le comité des rémunérations est composé de membres choisis parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président, ou du secrétaire du Conseil à la demande du président du Conseil.

MANDATS

Il est proposé à l'Assemblée des actionnaires de renouveler les mandats de membre du Conseil de surveillance de Messieurs Jean Dumoulin et Claude Janssen qui viennent à expiration.

Par ailleurs, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des membres du Conseil de surveillance et du Directoire de la Banque est reprise ci-dessous.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Benjamin de Rothschild

- Président de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
 - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse),
 - The Caesarea Edmond Benjamin de Rothschild Development Corporation Ltd (Israël),
 - The Edmond de Rothschild Foundation (USA)

- Administrateur de :
 - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco),
 - La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A. (Paris),
 - La Compagnie Viticole Baron Edmond de Rothschild S.A. (Paris),
 - Rothschild Continuation Holdings A.G. (Suisse),
 - La Compagnie Générale Immobilière de France (Cogifrance),
 - EBR Ventures
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Vice-Président du Conseil de surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)
- Membre du Conseil de surveillance des Domaines Barons de Rothschild (Lafite)

René de La Serre

- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
 - Aluthéa S.A.S.
- Vice-Président du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Censeur de Fimalac S.A.

Ariane de Rothschild

- Présidente de BeCitizen S.A.S. (Paris)
- Administratrice de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Pregny, S.A. (Suisse),
 - Baron et Baronne Associés (holding de la S.C.B.A., Société Champenoise des Barons Associés)
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

John Alexander

- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni),
 - LCF Edmond de Rothschild Securities Limited (Royaume-Uni),
 - LCF Edmond de Rothschild Asset Management Limited (Royaume-Uni),
 - The Bristol Port Company (Trustees) Limited (Royaume-Uni),
 - First Corporate Shipping Limited (Royaume-Uni),
 - Thatchcastle Limited (Royaume-Uni),

- CA Sperati (The Special Agency) Plc (Royaume-Uni),
- CPRE Oxfordshire Buildings Preservation Trust Limited (Royaume-Uni),
- Sterling Insurance Group Limited (Royaume-Uni),
- The Great Haseley Windmill Trust (Royaume-Uni),
- Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse),
- Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
- Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
- Fedex Corporation S.A. (République de Panama),
- LCF Edmond de Rothschild (C.I.) Limited (Guernesey),
- LCF Edmond de Rothschild Holdings (C.I.) Limited (Guernesey),
- Edmond de Rothschild International Funds Ltd. (Bermudes),
- Leveraged Capital Holdings NV (Curaçao),
- Trading Capital Holdings NV (Curaçao),
- European Capital Holdings S.A. (Luxembourg),
- Asian Capital Holdings Fund (Luxembourg)
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

Carlo de Benedetti

- Président de :
 - Gruppo Editoriale L'Espresso S.p.A.,
 - Fondazione Rodolfo Debenedetti S.p.A.
- Président d'Honneur de :
 - CIR S.p.A.,
 - COFIDE S.p.A.,
 - SOGEFI S.p.A.

Jean Dumoulin

- Censeur de Edmond de Rothschild Asset Management

Claude Janssen

- Président du Conseil International de l'INSEAD
- Administrateur de :
 - Cie Lebon,
 - Russell Reynolds Associates (USA),
 - « Arts Décoratifs »,
 - Association pour le Rayonnement de l'Opéra National de Paris (A.R.O.P.),
 - Permal Asset Management (USA)

Claude Messulam

- Directeur Général et Président du comité Exécutif de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse)
- Président du Conseil d'administration de :
 - LCF Communication S.A. (Suisse),

- LCF Edmond de Rothschild Prifund (Luxembourg)
- Vice-Président du Conseil d'administration de :
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse),
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
- Administrateur de :
 - Administration & Gestion S.A. (Suisse),
 - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse),
 - Rothschild Bank A.G. (Suisse),
 - Rothschild Holding A.G. (Suisse),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg),
 - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd (Bahamas),
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni),
 - Edmond de Rothschild International Funds Ltd (Bermudes)
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré

Véronique Morali

- Présidente de :
 - Fimalac Développement,
 - Femmes Associées SAS Conseil
- Gérante de :
 - Fimalac Tech Info,
 - Fimalac Services Financiers
- Membre du comité stratégique de Ernst & Young
- Présidente fondatrice de :
 - Association Force Femmes,
 - Association Terrafemina
- Membre de :
 - Comité de suivi de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités,
 - Fondation d'entreprise Elle
- Présidente de la Commission du dialogue économique (MEDEF)

Henri-Paul Rousseau

- Vice-Président de :
 - Conseil de Power Corporation du Canada,
 - Conseil de la Corporation Financière Power
- Administrateur de :
 - Power Corporation du Canada,
 - Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (Québec),
 - Fonds Pierre Béique (Québec)

Daniel Trèves

- Directeur Général de La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Genève),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe S.A. (Luxembourg),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
 - Prifund Conseil S.A. (Luxembourg),
 - Treasury Investments (C.I.) Limited (Channel Islands),
 - Pricam Advisory Limited (Cayman Islands),
 - Associated Investors (Virgin Islands),
 - BeCitizen S.A.S. (Paris),
 - Rolex Holding (Genève),
 - Rolex SA (Genève)

DIRECTOIRE**Michel Cicurel**

- Président du Directoire de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Président du Conseil d'administration de :
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA,
 - Edmond de Rothschild S.I.M. SpA,
 - ERS
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse),
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni),
 - Bouygues Telecom,
 - COE-Rexecode (Association – Loi 1901),
 - Société Générale
- Vice-Président du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance,
 - SIACI Saint-Honoré,
 - Newstone Courtage,
 - Publicis
- Censeur de Paris-Orléans
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque aux Conseils de :
 - Edmond de Rothschild Asset Management,
 - EdRIM Solutions,
 - Equity Vision
- Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré au Conseil de Cogifrance

Guy Grymberg

- Administrateur de :
 - ERS,
 - Financière Eurafrique,
 - Groupement Immobilière et Financière (G.I.F.),
 - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd (Israël),
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie),
 - Edmond de Rothschild S.I.M. SpA (Italie)
- Président du Conseil de surveillance de EdRIM Solutions
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Asset Management,
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance,
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners,
 - Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.),

- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque aux Conseils de :
 - Financière Boréale,
 - G.I.E. Saint-Honoré

Samuel Pinto

- Membre du Directoire et Directeur Général de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Gérant de :
 - ERES RCI S.A.R.L. (Luxembourg),
 - EdR Real Estate (Eastern Europe) Cie S.A.R.L. (Luxembourg),
 - Câblinvest (Luxembourg)
- Membre du Conseil de gérance de :
 - Edmond de Rothschild Euroopportunities Management (Luxembourg),
 - EdR Real Estate (Eastern Europe) Management (Luxembourg),
 - ERES Participations S.A.R.L. (Luxembourg),
 - CFSH Luxembourg

Marc Samuel

- Président de :
 - Financière Boréale,
 - Edmond de Rothschild Asia (Hong Kong)
- Administrateur de Edmond de Rothschild Private Equity China Management S.A.R.L.
- Vice-Président du Conseil de surveillance de :
 - EdRIM Solutions,
 - Edmond de Rothschild Asset Management
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil du GIE Edmond de Rothschild Investors Assistance
- Représentant permanent de Financière Boréale au Conseil de Cyber Capital

Patrice Dordet

- Président du Conseil d'administration de Sélection Opportunités
- Président du Conseil de surveillance de Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Asset Management,
 - EdRIM Solutions,
 - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales,
 - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance

Jean Laurent-Bellue

- Membre du Directoire et Secrétaire Général de Compagnie Financière Saint-Honoré
- Président du Conseil d'administration de LCFR UK PEP Limited (Royaume-Uni)
- Président du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP (Royaume-Uni),
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners,
 - KPMG S.A.,
 - KPMG Associés S.A.

Marc Lévy

- Administrateur de :
 - GIE Edmond de Rothschild Investors Assistance
 - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd,
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA,
 - Edmond de Rothschild Private Equity China Management S.A.R.L.,
 - Edmond de Rothschild Asia Limited S.A.R.L.
- Vice-Président du Conseil de surveillance de EdRIM Gestion
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - EdRIM Solutions,
 - Edmond de Rothschild Asset Management
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Liquidateur de S.H. Finances

2009, poursuite du développement en France et à l'international

- 24** La Banque renforce ses deux
grands pôles d'activité
(Rapport d'activité du Directoire)
- 32** Une gestion à long terme
des ressources humaines
- 33** Contrôle des risques,
un dispositif complet au service
de la Banque et de ses clients



L'art de la terre et des jardins

De génération en génération, la famille Rothschild déploie une approche, à l'écoute des hommes et de la nature, qui touche à l'essentiel. En cultivant et valorisant un patrimoine terrien, dans le respect des traditions et de l'environnement, elle s'engage pour les générations futures. Tout comme un patrimoine, le jardin et la terre se modèlent au fil des ans, se cultivent avec constance : leurs fruits – vins, fromages, arbres et parterres d'essences rares... – sont la récompense d'un contexte unique.

2009, LA BANQUE RENFORCE SES DEUX GRANDS PÔLES D'ACTIVITÉ

Rapport d'activité du Directoire

L'année 2009 a été marquée par une forte volatilité des marchés financiers. Les inconnues concernant le rythme et les scénarii de sortie de crise ont pesé sur les comportements des investisseurs et demeurent encore nombreuses. Dans ce contexte incertain, la Banque a su préserver sa vision d'investisseur de long terme et poursuivre sa stratégie de croissance sans jamais s'éloigner de sa vocation première : la gestion d'actifs et de patrimoine. Ce modèle de développement a prouvé sa pertinence : les encours ont crû de près de 15,5 % à 33,9 milliards d'euros, répartis entre 11,2 milliards pour l'activité de banque privée, en croissance de 17 %, et 22,7 milliards d'euros pour le pôle gestion d'actifs, en croissance de 15 %.

La Banque n'a cessé d'investir pour l'avenir, d'étendre le référencement des fonds de ses sociétés de gestion à l'étranger et de s'implanter dans de nouveaux pays, en Espagne et en Belgique.

Depuis la confirmation d'un accord de partenariat majeur avec Bank of China, cinquième banque mondiale, la Banque dispose d'un atout concurrentiel décisif pour développer en Chine son savoir-faire en gestion de patrimoine et en gestion d'actifs.

Ayant depuis dix ans significativement réduit la dépendance de ses actifs sous gestion à l'égard des marchés boursiers grâce au déploiement du pôle de banque privée, à la stratégie de diversification et de couverture de l'ensemble des classes d'actifs, la Banque a pu limiter le recul de son résultat consolidé qui s'établit à 22,1 millions d'euros en 2009.

Il illustre en particulier :

- le refus de prendre des risques de bilan. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est une maison familiale ; cela implique une gestion prudente des capitaux propres et donc d'éviter toute prise de risque de bilan, afin de rester concentrée sur sa mission première : la gestion pour compte de tiers.

- l'ancrage renforcé dans nos métiers. La Banque a traversé la crise sans heurt parce qu'elle ne s'est jamais éloignée de sa vocation première, la gestion d'actifs et de patrimoine, accompagnée de ce complément indispensable qu'est le conseil aux entreprises.

- la fidélité et le renouvellement des talents. Nos métiers exigent une grande continuité de relations entre les clients et les équipes qui les conseillent. Nous fidélisons les talents sur la durée en les associant à la bonne marche de notre maison.

DÉVELOPPER CE QUI EST DURABLE

Sous l'impulsion de Benjamin et Ariane de Rothschild, la Banque a amorcé en 2009 une réflexion approfondie sur sa politique en matière de développement durable ; celle-ci porte notamment sur les synergies entre ses métiers et les initiatives portées par la famille de Benjamin de Rothschild dans les activités non bancaires. Alors que la crise économique remet en question les modèles traditionnels de rentabilité, il est apparu impératif de s'interroger sur la banque de demain dans sa globalité : quelles sont les orientations qu'elle devrait prendre afin de se positionner dans la tradition de pionniers de la famille Rothschild ?

Compte tenu des avancées déjà réalisées par notre maison (et notamment du déploiement d'une offre de fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) par Edmond de Rothschild Asset Management en regard du poids croissant de ce marché en France et en Europe), une analyse de notre politique en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) a été initiée, en collaboration avec le cabinet de conseil BeCitizen. Les résultats de cette étude devront donner lieu à la mise en œuvre de chantiers prioritaires.

BANQUE PRIVÉE

DÉVELOPPEMENT VIGOUREUX, NOTAMMENT AUPRÈS DES ENTREPRENEURS

Principales performances en 2009 :

- Croissance des actifs gérés ou conseillés en France : + 14 % à 10 milliards d'euros ;
- Collecte brute en France : supérieure à 1,6 milliard d'euros ;
- Total des encours sous gestion du pôle banque privée (France et international) : + 17 % à 11,2 milliards d'euros.

ACTIVITÉS DE BANQUE PRIVÉE EN FRANCE

Poursuivant sa croissance, le pôle banque privée en France a enregistré une progression de 14 % de ses actifs gérés ou conseillés à près de 10 milliards d'euros, avec une collecte brute de plus de 1,6 milliard d'euros. Cette performance s'avère d'autant plus significative que l'année a été marquée par une moindre activité des transactions concernant les PME familiales, la Banque étant un partenaire privilégié pour les dirigeants d'entreprises en amont et en aval de la cession de leurs activités.

Les équipes commerciales ont été étoffées, notamment en régions. Officialisée courant 2010, une nouvelle implantation créée à Lille viendra compléter ainsi la couverture de la Banque en France.

Assurances Saint-Honoré Patrimoine, une croissance toujours solide

Cette société, dédiée au conseil et courtage en matière d'assurance-vie individuelle, déploie pour les clients de la banque privée et pour ses partenaires une offre de contrats labellisés et sur mesure. En 2009, près de 60 % de la collecte de la banque privée ont été placés sur des supports d'assurance-vie, conduisant à une croissance des encours d'Assurances Saint-Honoré Patrimoine de plus de 20 %.

Renforcement du dispositif destiné aux entreprises familiales de taille moyenne

Proche des entrepreneurs, la Banque a noué en 2009 un certain nombre de partenariats avec des entreprises de conseil de renom (Ernst & Young, et plus récemment Fidal), afin d'accroître encore son ancrage à Paris et surtout en régions. Elle a également choisi de soutenir le Prix de l'Entrepreneur, organisé depuis dix-sept ans par Ernst & Young et le magazine *L'Entreprise* dans sept grandes régions françaises et à Paris. Ces prix permettent de donner une forte visibilité à des entrepreneurs audacieux, et participent à l'esprit d'entreprise que soutient notre maison depuis sa création.

ACTIVITÉS DE BANQUE PRIVÉE À L'INTERNATIONAL

En Italie, Edmond de Rothschild S.G.R. SpA, entreprise d'investissement spécialisée dans la gestion de portefeuille pour compte de tiers, offre ses services à une clientèle locale de particuliers fortunés.

L'année 2009 a été essentiellement marquée par le développement significatif de l'activité à destination de la clientèle privée. La stratégie de recrutement de nouveaux banquiers mise en place en 2008 a permis d'augmenter les actifs qui ont pratiquement doublé d'une année sur l'autre. Un projet de création de succursale bancaire de plein exercice a été instruit en 2009 et pourra être présenté aux autorités de tutelle française et italienne au début de l'année 2010.

En Israël, Edmond de Rothschild Investment Services Limited a poursuivi le développement de l'activité de banque privée, qui a enregistré en 2009 une croissance de ses encours de 49 %, principalement sous la forme de mandats de gestion.

GESTION D'ACTIFS

UN POSITIONNEMENT MULTI-SPÉCIALISTES DÉPLOYÉ

Principales performances en 2009 :

- Augmentation des actifs gérés : près de 15 % à 22,7 milliards d'euros ;
- Edmond de Rothschild Asset Management :
 - forte progression des actifs sous gestion : + 53 %, à 11,9 milliards d'euros ;
 - augmentation remarquable des encours actions : + 47 %, à plus de 9 milliards d'euros ;
 - collecte nette globale : près de 1,8 milliard d'euros (dont plus de 45 % réalisés à l'international) ;
- Edmond de Rothschild Investment Managers :
 - recul des encours à 9 milliards d'euros (- 14 %), reflétant des sorties de capitaux sur les fonds monétaires ;
 - percée de la gestion structurée et quantitative : + 30 % à près de 1 milliard d'euros ;
 - forte collecte à plus de 600 millions d'euros sur les fonds d'obligations d'entreprise.
- Private equity :
 - succès de la levée du fonds Winch Capital 2 : 250 millions d'euros en moins de huit mois.

La croissance de près de 15 % des actifs gérés par les filiales dédiées résulte des progrès suivants :

- collecte globale positive particulièrement forte sur les fonds convertibles, actions et crédit ;
- réponses aux appels d'offres institutionnels ;
- déploiement à l'international ;
- levée en un temps record d'un nouveau fonds de capital-développement.

La Banque a consolidé cette année son offre de gestion d'actifs autour désormais de deux filiales de gestion, dont les vocations sont clairement identifiées :

- Edmond de Rothschild Asset Management, dédié aux gestions actions, allocation d'actifs et obligations convertibles ;
- Edmond de Rothschild Investment Managers⁽¹⁾. Ce pôle de structuration et de gestion multi-expertises réunit l'ensemble des savoir-faire permettant de concevoir et gérer des solutions d'investissement dont l'objectif est de diversifier, protéger la performance et limiter le risque d'un portefeuille.

La Banque a également poursuivi la croissance de son offre de fonds de private equity (nouveau fonds de capital développement dédié aux prises de participation minoritaire, lancement d'un FCPI et d'un FIP ...).

⁽¹⁾ Edmond de Rothschild Investment Managers est la marque commerciale de l'ensemble constitué par EdRIM Solutions, entreprise d'investissement en charge notamment de l'activité de structuration et de la commercialisation de la gamme commune, et EdRIM Gestion, sa filiale de gestion d'actifs.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

Des encours en forte progression

La qualité des performances des différentes gammes a été reconnue en 2009 par l'ensemble du marché. Le positionnement de gérant de long terme de Edmond de Rothschild Asset Management et les qualités de « stock pickers » de ses équipes de gestion (désormais trois gérants de A à AAA par Citywire sur trois zones différentes : la France, l'Europe et les Etats-Unis) ont permis à la société d'enregistrer une augmentation remarquable de 47 % de ses encours actions, à plus de 9 milliards d'euros, avec une collecte nette globale de près de 1,8 milliard d'euros (dont plus de 45 % réalisés à l'international).

La société de gestion est devenue également en 2009 le premier gérant français de fonds d'obligations convertibles, avec plus de 1,3 milliard d'euros sous gestion, montant multiplié par plus de trois en un an, confirmant le regain d'intérêt des investisseurs pour cette classe d'actifs.

Poursuite de la stratégie d'innovation

La gamme de fonds d'obligations convertibles a été étendue et comporte désormais trois fonds ouverts :

- un fonds centré sur les marchés européens, Saint-Honoré Convertibles ;
- un « Convertibles Global » toutes zones géographiques ;
- un « Convertibles Emergents ».

La gamme diversifiée a été recentrée autour de trois fonds phares (LCF Monde Flexible, LCF Patrimoine Flexible, LCF Croissance Globale) et complétée par le lancement de fonds tactiques flexibles ; celle-ci répond à l'actuelle demande des investisseurs souhaitant moduler leur exposition aux marchés d'actions (fonds et mandats). La labellisation par Novethic⁽²⁾ du fonds Saint-Honoré Europe SRI a été un signe de reconnaissance fort, par un tiers externe de référence, de la qualité/rigueur et de la transparence du processus d'analyse extra-financière mis en place par Edmond de Rothschild Asset Management.

⁽²⁾ Novethic est un centre de recherche sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et l'Investissement Socialement Responsable (ISR) (Source : site Internet Novethic).

Renforcement du développement à l'international

Sur le plan commercial, la société a poursuivi sa stratégie de gain de parts de marché. L'année a vu le déploiement des parts institutionnelles (avec une croissance de 1,1 milliard d'euros d'encours par rapport à fin 2008). A l'international, Edmond de Rothschild Asset Management a accéléré le référencement de ses fonds dans onze pays et ouvert avec succès une succursale en Belgique ; son implantation inaugurée en 2008 au Chili a connu, quant à elle, ses premiers succès commerciaux, avec une collecte de plus de 200 millions d'euros sur l'année écoulée.

EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT MANAGERS

Pôle issu du rapprochement en juillet 2009 de Edmond de Rothschild Financial Services et Edmond de Rothschild Multi Management, Edmond de Rothschild Investment Managers affichait à fin décembre des encours de près de 9 milliards d'euros ; la baisse de 14 % de ces encours est principalement due aux sorties de capitaux enregistrées sur les fonds monétaires, dans un contexte de retour de l'appétit des investisseurs pour les actifs plus risqués.

La création d'un pôle de gestion multi-expertises et structuration d'actifs

Si ce rapprochement concrétisait des collaborations initiées depuis plusieurs années entre les deux sociétés, il permet surtout de répondre à la demande croissante d'investisseurs ayant des contraintes en matière de prise de risques financiers. En effet, conjuguant ingénierie financière et capacité de structuration, les équipes de Edmond de Rothschild Investment Managers proposent des solutions d'investissement recherchant des rendements cohérents avec une maîtrise de la volatilité, en intervenant de manière active et opportuniste sur des segments divers : marchés de taux et de crédit, allocation d'actifs, sélection d'alpha (multigestions traditionnelle et alternative), recherche de performance absolue (gestions alternative et quantitative) ou encore préservation du capital (gestion et produits structurés). La qualité de ces expertises de gestion a été récompensée en 2009 par la Corbeille « Société de Gestion », remise par le magazine *Mieux Vivre Votre Argent*.

La gestion des risques, la lisibilité des process d'investissement, la structuration des portefeuilles sont au cœur de la vocation de ce pôle : une équipe dédiée à ces aspects et à vocation transversale a été mise en place au cours de l'année.

Rationalisation et poursuite du déploiement de l'offre

L'année 2009 a été notamment marquée par la percée de la gestion structurée et quantitative en croissance de 30 %, à près de

1 milliard d'euros, autour du fonds Quadrim 4, suivi en décembre du lancement de Quadrim 8.

Dans un souci d'adaptation de leur offre à la conjoncture, les équipes ont fait évoluer la gamme d'OPCVM taux et crédit. Les fonds d'obligations d'entreprise (dont la gamme Signatures et la nouvelle gamme de fonds à échéance Millesima) ont enregistré de fortes collectes à plus de 600 millions d'euros. Les fonds de fonds diversifiés ont globalement mieux performé face à leurs indices de référence. La gamme a été renforcée avec le lancement de Multigest Sélection Crédit, qui permet de se positionner sur le marché du crédit d'entreprise. Si les encours gérés en multigestion alternative ont reculé de près de 17 % (dans la poursuite de la vague de sorties de ce type de gestion initiée fin 2008), les performances de la gamme ont illustré la capacité de rebond de cette gestion, avec des progressions de plus de 11 % enregistrées par les principaux fonds. La société de gestion a ainsi maintenu sa position de leader sur le marché français, avec une part de marché supérieure à 10 %.

Développement commercial et international

La mise en commun, à l'occasion du rapprochement, des fonctions marketing et commerciale a permis de réagir plus activement aux nouvelles configurations de marchés, domestiques et internationaux. En France, l'équipe obligataire a remporté plusieurs mandats d'investissement dédiés, dont certains en provenance des plus grandes compagnies d'assurances françaises.

Sur le plan international, Edmond de Rothschild Investment Managers a poursuivi le référencement et la commercialisation de ses fonds en Europe, et notamment en Espagne, Italie, Suisse et au Benelux. Une succursale a été ouverte en Espagne (Madrid), marché servi avec succès depuis trois ans par le siège parisien.

PRIVATE EQUITY

Ce pôle, principalement structuré autour d'une société holding commune, Edmond de Rothschild Private Equity Partners, et de trois filiales spécialisées, gère près de 1,9 milliard d'euros.

Edmond de Rothschild Investment Partners intervient, pour le compte des fonds gérés, à travers des prises de participation minoritaire dans des entreprises non cotées européennes. A fin 2009, elle gère près de 800 millions d'euros, au travers de trois lignes d'activités : le capital-développement, les sciences de la vie et les investissements innovants (FCPI). Sur l'ensemble de l'exercice, les fonds gérés par cette filiale ont retourné aux porteurs de parts des divers véhicules sous gestion plus de 60 millions d'euros.

En capital-développement, l'année a été marquée par le succès de la levée du fonds Winch Capital 2, qui a atteint 250 millions d'euros en moins de huit mois. Dans une période difficile où les acteurs du private equity en phase de collecte peinent à convaincre les investisseurs, cette performance a prouvé la solidité du segment du capital-développement en France. Il témoigne surtout de la confiance renouvelée des investisseurs vis-à-vis de l'équipe de Edmond de Rothschild Investment Partners, qu'il s'agisse des souscripteurs institutionnels français ou des nouveaux investisseurs que la société a su attirer, avec une prépondérance des fonds de fonds de private equity.

L'équipe de gestion a mené parallèlement plusieurs opérations au cours de l'année, dont la cession d'Archiveco (société spécialisée dans l'externalisation et la gestion d'archives) et l'entrée au capital de la holding de contrôle de Naturex (leader mondial des ingrédients naturels de spécialités d'origine végétale).

L'équipe dédiée aux sciences de la vie a accompagné quelques opérations majeures, dont notamment la vente d'un des produits développés par Pangenetics à Abott, la cession de Novexel à AstraZeneca ou encore l'entrée au capital de sociétés de biotech européennes telles que Glycovaxin en Suisse ou Probiodrug en Allemagne.

Enfin, Edmond de Rothschild Investment Partners a levé 35 millions d'euros pour le lancement d'un nouveau FCPI Partenariat et Innovation 3, et d'un FIP (fonds d'investissement de proximité), Partenariat et Proximité.

Edmond de Rothschild Capital Partners prend, pour le compte des fonds gérés, des participations majoritaires au capital d'entreprises françaises de taille moyenne, qu'il s'attache à développer en déployant des stratégies de croissance organique et externe volontaristes. Il gère 510 millions d'euros, à travers deux fonds :

- Edmond de Rothschild LBO Fund I (fonds de 210 millions d'euros levé en 2004, investi fin 2009 à hauteur de 91 %). Ce fonds a investi dans dix participations, dont trois ont été cédées en 2007, générant un produit de cession de 108 millions d'euros et portant le taux de remboursement du fonds à 49 % ;
- Edmond de Rothschild LBO Fund II (fonds de 300 millions d'euros levé fin 2007, investi au 31 décembre 2009 à hauteur de 23 % dans quatre participations).

En 2009, l'équipe de gestion s'est essentiellement concentrée sur la gestion des lignes en portefeuille, afin de permettre aux participations d'absorber au mieux les effets de la crise et de saisir

les opportunités de croissance externe générées par la situation économique. Elle a lancé un fonds de co-investissement, toujours en cours de levée au 31 décembre 2009, destiné à financer des opérations de croissance externe réalisées par les participations du fonds Edmond de Rothschild LBO Fund I.

Dans un marché plutôt déprimé en 2009, Edmond de Rothschild Capital Partners aura été une des rares équipes « midcap » à réaliser une opération significative, en prenant en décembre 2009 la majorité du capital, au côté de son fondateur, de la société Christian Liaigre (conception de projets d'architecture d'intérieur et édition de mobilier exclusif).

L'équipe de **Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP**, située à Londres, gère deux fonds de fonds de private equity, investis dans des fonds de LBO mid-market nationaux ou régionaux en Europe :

- le fonds European Buy-Out Opportunities I, LP, lancé en 2004, d'un montant de 79 millions d'euros et totalement engagé depuis septembre 2007 ;
- le fonds European Buy-Out Opportunities II, LP, lancé en 2007, d'un montant de 79 millions d'euros et totalement engagé depuis juin 2009.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS À L'INTERNATIONAL

Le groupe de la Banque a poursuivi en 2009 son développement international, avec en particulier l'ouverture de nouvelles implantations et la poursuite du travail de référencement de produits en Europe, Amérique du Sud et Asie.

- En Italie, Edmond de Rothschild S.I.M. SpA est chargé de distribuer les produits de gestion collective des filiales de la Banque auprès de la clientèle institutionnelle et de la réception-transmission d'ordres pour le compte de la clientèle privée. Dans le cadre du projet de création de succursale bancaire, il sera étudié l'opportunité d'intégrer l'activité de la S.I.M. à la nouvelle entité.
- En Israël, outre la distribution des fonds du pôle gestion d'actifs de la Banque qui représente une part très significative de son activité, Edmond de Rothschild Investment Services Ltd est présent en gestion d'actifs à travers la gestion de fonds locaux ainsi que de private equity.

L'année 2009 a été extrêmement satisfaisante, en particulier pour ce qui concerne l'activité déployée auprès de clients institutionnels et de particuliers fortunés, et également auprès

d'une clientèle « retail » via des accords de distribution avec des réseaux bancaires locaux.

- En Chine, la Banque a développé son partenariat avec la société de gestion Zhonghai Fund Management Company, dans laquelle elle détient une participation. Cette société, contrôlée majoritairement par le groupe pétrolier CNOOC (au travers de Zhonghai Trust, son bras financier), exerce ses activités pour le compte d'investisseurs institutionnels et privés en Chine. Les encours sous gestion s'élevaient à fin décembre à plus de 20 milliards de RMB (plus de 2 milliards d'euros), au travers de six fonds diversifiés, actions et obligataires.

La Banque a réitéré son accord de coopération avec Bank of China, en prévoyant notamment un calendrier deancements pour 2010 de produits conçus par la Banque et adressés au réseau interne de Bank of China.

La Banque a également déployé une activité de private equity centrée sur l'acquisition de participations minoritaires dans des sociétés chinoises en forte croissance. A cette occasion, une entité de private equity chinoise a été créée, Edmond de Rothschild Private Equity China Advisory Limited, dont le centre de gestion est situé à Luxembourg.

Le closing des deux fonds dédiés (SICAR et FCPR) à cette activité a été réalisé à hauteur de 69 millions d'euros.

AUTRES ACTIVITÉS ET GESTION PROPRE

CONSEIL AUX ENTREPRISES

Les équipes de Edmond de Rothschild Corporate Finance, filiale dédiée aux activités de conseil en rapprochement d'entreprises dont la valorisation est supérieure à 50 millions d'euros, ont globalement bien résisté à la conjoncture : plusieurs opérations ont été finalisées au cours de l'année. Le nombre de transactions conseillées a enregistré une croissance de plus de 40 % par rapport à 2008. Edmond de Rothschild Corporate Finance a renforcé son empreinte sur son cœur d'activité : les mid-caps, d'une valeur d'entreprise inférieure à 500 millions d'euros. Les efforts des équipes ont porté sur l'expansion du réseau international dans la perspective d'une reprise des opérations transnationales en 2010 : un accord de partenariat a été signé avec BOCI (banque d'investissement de Bank of China) qui vient compléter le dispositif existant avec Metzler en Allemagne, GBS Finanzas pour la péninsule ibérique, Abax et MitFin en Italie, Handelsbanken pour les pays scandinaves, Peter J. Solomon Company et Greenhill aux Etats-Unis. Au cours de l'exercice, la gouvernance de Edmond de Rothschild Corporate Finance a évolué : Laurence Danon a pris la présidence du Directoire de la société, Jean Laurent-Bellue assurant dorénavant celle du Conseil de surveillance, ainsi que le Secrétariat Général au sein du Directoire de CFSH.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Au cours de cette année, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild a réalisé les opérations significatives suivantes :

- Rapprochement des sociétés Edmond de Rothschild Financial Services et Edmond de Rothschild Multi Management sous forme d'une fusion simplifiée de ces deux entités. A cette fin, la Banque a cédé à Edmond de Rothschild Financial Services les actions qu'elle détenait dans le capital de Edmond de Rothschild Multi Management, permettant ainsi à Edmond de Rothschild Financial Services d'être propriétaire, préalablement à la fusion, de la totalité des actions composant le capital de Edmond de Rothschild Multi Management. Cette société absorbée a été dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. La cession des titres Edmond de Rothschild Multi Management par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque à Edmond de Rothschild Financial Services a donné lieu à des modalités de règlement exprimées dans une convention de cession signée entre les parties.

L'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire des actionnaires de Edmond de Rothschild Financial Services, en date du 3 juillet 2009, a décidé de modifier sa dénomination sociale, qui sera désormais « EdRIM Solutions ».

• Cessions :

- cession des actions de EdRIM Solutions (ex. Edmond de Rothschild Financial Services), pour ramener sa participation à 92,08 % contre 92,41 % en 2008 ;
- cession des actions Edmond de Rothschild Asset Management pour ramener sa participation à 99,07 % contre 99,26 % l'année dernière ;
- cession de la totalité de sa participation dans la S.C.P.I. Immobilière Saint-Honoré à la S.C.P.I. Pierre Expansion dans le cadre d'une opération de fusion/absorption par cette dernière ;
- cession d'actions de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco, dont elle détient désormais 43,10 % contre 44,08 % l'exercice précédent ;
- la société Equity Vision a fait l'objet d'une liquidation prononcée le 27 avril 2009. La Banque a donc sorti les titres qu'elle détenait dans son portefeuille de participations.

• Acquisitions :

- achat d'actions de Edmond de Rothschild Private Equity China S.C.A. au Luxembourg pour porter sa participation à 24,71 % contre 4,13 % en 2008.

POURSUITE DE L'OPTIMISATION DES RESSOURCES LOGISTIQUES ET INFORMATIQUES

Après 2008, année de refonte des outils des middle offices, 2009 aura été marquée par la poursuite des efforts de rationalisation et d'optimisation des ressources logicielles, à dominante front office.

GESTION D'ACTIFS : RENFORCEMENT DE LA SÉCURISATION ET DE L'APPRÉHENSION DES RISQUES

Un nouvel outil de gestion, leader en Europe (Dimension de SimCorp), a été déployé par Edmond de Rothschild Asset Management sur l'ensemble de ses portefeuilles : outre une sécurisation accrue et une meilleure appréhension du risque, ce système doit lui permettre une gestion homogène de ses fonds, quels que soient leur type (actions, diversifié,..) et leur lieu de gestion. La création de Edmond de Rothschild Investment Managers a permis également de renforcer l'usage du poste gérant Omega, désormais socle de tenue de position unique pour la nouvelle filiale EdRIM Gestion.

Les deux sociétés de gestion ont fini les travaux permettant à leurs fonds d'être totalement gérés en comptabilité d'engagement, à l'instar des meilleures pratiques de la place.

Des travaux importants de sécurisation ont été poursuivis dans le cadre des chantiers de traitement des ordres pour compte de tiers, Ourasi et OMS (Order Management System), permettant de traiter et de réconcilier automatiquement les ordres avec les intermédiaires de marché.

BANQUE PRIVÉE : OPTIMISATION DU REPORTING

L'élargissement de l'utilisation du poste gérant (Capital Private Banking de CBS) a été complètement généralisé. L'optimisation du calcul et du suivi des performances a été un des objectifs majeurs de 2009, afin de délivrer un reporting encore plus performant dès 2010.

GESTION DES RISQUES

Le projet ORMO, mené au niveau du Groupe Edmond de Rothschild, a vu ses premiers résultats en 2009 : un outil unique permet de traiter des problématiques de documentation des processus, de gestion et d'évaluation des risques opérationnels, de gestion des incidents mais aussi de gestion et de suivi des plans de contrôle et des plans d'action. L'unicité de cet outil doit

permettre d'améliorer encore la gestion des risques opérationnels. Le Plan de Continuité des Activités (PCA) a été enrichi d'un volet Pandémie, qui a donné lieu à la mise en œuvre de solutions de travail distant à grande échelle.

SYSTÈMES D'INFORMATION

L'étude confiée à Pricewaterhouse Coopers en 2008 a abouti en 2009 à la mise en œuvre d'un nouvel outil de production, en quasi-temps réel, d'indicateurs de suivi des encours sous gestion, quels que soient leur nature ou leur lieu de gestion.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'une nouvelle technologie de gestion des contenus sur Internet a donné naissance début 2010 à la mise en ligne d'une nouvelle génération des sites de la Banque et de ses filiales. Cette mutation permet d'ores et déjà une circulation plus fluide de l'information et une réactivité accrue.

GESTION DE BILAN

La solidité de la structure du bilan de la Banque s'accompagne d'une politique de prudence traditionnelle de la gestion de sa liquidité, renforcée depuis 2007, avec, notamment, en 2009 :

- une nouvelle réduction des enveloppes de risques ;
- un resserrement des conditions de crédits (durée et collatéral) accordées à la clientèle et aux fonds du pôle de gestion d'actifs.

Au 31 décembre 2009, la Banque était prêteur net de 0,6 milliard d'euros sous forme de prêts au jour le jour et de pensions livrées à court terme.

La solidité de la situation financière du Groupe se reflète dans le niveau de son ratio Tier One qui s'élève à 12,7 % à fin 2009, dont 10,8 % au titre du Core Tier One^(*).

(*) Ces ratios sont calculés, conformément à la réglementation prudentielle, sur la base des fonds propres consolidés de CFSH, maison mère de la Banque

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 fait ressortir pour la Banque un bénéfice net de 8.185.308,72 euros.

Compte tenu du report à nouveau et après affectation de la réserve légale, le bénéfice distribuable s'établit à 25.986.951,67 euros.

Il est proposé de distribuer un dividende de 17.722.841,60 euros représentant 3,20 euros par action. Le dividende 2010 sera mis en paiement à compter du 1^{er} juin 2010.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Le revenu global par action au titre des quatre derniers exercices a été le suivant :

Exercices	2009	2008	2007	2006
Dividende par action en euro	3,20	7,40	15,50	9,60
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	40 %	40 %

PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ EN 2010

Au cours de l'exercice 2010, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild poursuivra sa stratégie de croissance axée sur le développement sélectif de ses deux métiers — la banque privée et la gestion d'actifs —, notamment à l'international. Elle veillera à la maîtrise des frais généraux afin de renforcer la rentabilité opérationnelle du Groupe.

Par ailleurs, la solidité de sa structure financière et sa très faible exposition aux risques constituent de réels atouts pour permettre à la Banque de s'adapter à un environnement économique et réglementaire en pleine mutation.

UNE GESTION À LONG TERME DES RESSOURCES HUMAINES

Afin de construire son avenir, la Banque et ses filiales capitalisent sur les talents de leurs collaborateurs dont le professionnalisme, la technicité, l'implication et l'éthique constituent leurs principaux atouts concurrentiels.

La politique des Ressources Humaines (recrutement, développement des compétences et fidélisation) est un élément fondamental de son développement dans le respect de l'esprit entrepreneurial et la culture du résultat.

RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

Au 31 décembre 2009, le groupe de la Banque employait 932 collaborateurs dans le monde, dont 826 collaborateurs en France.

La répartition des effectifs en France reflète une parfaite parité avec 49 % de femmes et 51 % d'hommes.

Le tableau ci-après présente l'évolution des effectifs, en France et à l'international, au cours des deux derniers exercices (chiffres suivants arrêtés au 31 décembre) :

	2009	2008
Effectif en France	826	827
Effectifs hors de France	106	97
Effectif total	932	924

Ancrée dans les valeurs de la Banque, une politique ambitieuse de recrutement et de fidélisation des collaborateurs est conduite et orientée vers l'évolution des métiers, des marchés et le développement à l'international.

DÉVELOPPEMENT CONSTANT DES COMPÉTENCES

Le développement des compétences, au cœur de la politique des Ressources Humaines de la Banque, passe par une approche et un suivi individualisés.

Formation et mobilité sont les éléments pivots du développement interne des ressources et demeurent un complément indispensable aux dispositifs d'évaluation et d'identification des compétences.

En milieu d'année, la Banque définit les grands axes du plan de formation de l'année suivante, conformément aux souhaits exprimés tant par le management que par les collaborateurs, et ce notamment lors des entretiens annuels d'appréciation.

En 2009, la Banque dans son ensemble a consacré 1,60 % de la masse salariale à la formation professionnelle.

Soucieuse de gérer les hommes et les femmes dans le respect de l'égalité, la Banque a mis en œuvre un ensemble de mesures destinées à favoriser le développement professionnel des femmes. Ainsi, depuis trois ans, les collaboratrices sont les premières bénéficiaires des formations et des promotions.

La Banque et ses filiales développent également une démarche active d'intégration des jeunes en entreprise : plus de cent stagiaires et une dizaine de jeunes en alternance ont été accueillis en 2009.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION ET D'INTÉRESSEMENT INDIVIDUALISÉE

Elle est fondée notamment sur la reconnaissance de la compétence et de la performance individuelles liées aux résultats du groupe et de la société à laquelle le collaborateur est lié contractuellement. Les principes liés à la politique de rémunération intègrent désormais les principes de l'arrêté du 3 novembre 2009.

Le respect de l'équité, de l'égalité hommes-femmes, la reconnaissance des compétences et des performances individuelles sont les principes majeurs régissant cette politique de rémunération.

Sur le plan collectif, les collaborateurs bénéficient de plusieurs dispositifs d'épargne salariale (participation aux résultats, intéressement collectif).

CONTRÔLE DES RISQUES, UN DISPOSITIF COMPLET AU SERVICE DE LA BANQUE ET DE SES CLIENTS

En qualité de banque, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est notamment assujettie au règlement CRBF n° 97-02 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Le dispositif de contrôle interne mis en place par la Banque s'applique non seulement à ses propres activités mais également à celles exercées par les filiales qu'elle contrôle. Certaines de ces filiales ont, compte tenu de leur statut spécifique, l'obligation de respecter une réglementation particulière, leur imposant, au-delà d'un dispositif de contrôle interne, l'application de normes légales adaptées à leur activité. C'est le cas, en particulier, des filiales de gestion qui sont soumises notamment aux dispositions du Livre III du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

L'accompagnement de la croissance par le dispositif de contrôle interne fait partie intégrante de la stratégie de la Banque et de ses filiales. Le dispositif de contrôle mis en place a pour mission de couvrir les risques auxquels elle est exposée, pour elle-même et pour ses clients. Les organes de gouvernance et le comité d'audit sont fortement impliqués dans l'amélioration constante de son efficacité.

UN DISPOSITIF ORGANISÉ PAR NIVEAU DE CONTRÔLE

Fondé sur le principe de la stricte séparation entre les fonctions de front office (gestion financière, trésorerie et négociation) et les fonctions support (back office, middle office, comptabilité, unités de contrôle des risques), ce dispositif intègre une couverture complète de l'activité de la Banque et de ses filiales. Il est organisé par niveau de contrôle :

Contrôle périodique 3 ^e niveau	Inspection générale	
Contrôle permanent 2 ^e niveau centralisé	Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent	Direction Centrale des Risques
		Service des Engagements
Contrôle permanent 2 ^e niveau au sein des entités	Réseau des Contrôleurs internes Permanents	Contrôleurs des risques
	Contrôle hiérarchique	
Contrôle permanent 1 ^{er} niveau	Opérationnels	

Afin de coordonner ces différents niveaux, des comités associent, pour les principaux métiers ou fonctions support du groupe de la Banque, la direction de l'entité, le contrôle interne dédié, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et l'Inspection générale.

L'Inspection générale, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, la Direction Centrale des Risques sont rattachées fonctionnellement au Directoire de la Banque et rendent compte de leurs travaux au comité d'audit. L'Inspection générale, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent rendent également compte de leurs travaux au Conseil de surveillance.

L'INSPECTION GÉNÉRALE

L'Inspection générale audite l'ensemble des structures de la Banque et ses filiales (groupe de la Banque) et met également en œuvre des missions à caractère transversal. Elle a pour mission, en s'appuyant sur l'ensemble du dispositif de contrôle, de rendre compte de la qualité du contrôle interne et de l'optimisation et la

sécurité des process. L'Inspection générale intervient dans le cadre d'un programme pluriannuel approuvé par le Conseil de surveillance qui répond à un principe d'exhaustivité. Elle peut mettre en œuvre des enquêtes ponctuelles en cas de nécessité.

LA DIRECTION DE LA CONFORMITÉ ET DU CONTRÔLE PERMANENT (DCCP) ET SON RÉSEAU DE CONTRÔLEURS INTERNES

La DCCP conçoit et supervise les vérifications devant être menées au titre du contrôle permanent et exerce une mission d'assistance auprès des lignes de métier. Elle informe et forme les collaborateurs afin que ceux-ci disposent d'une connaissance complète des dispositions réglementaires et des procédures internes régissant leur activité. Elle veille à l'application de la réglementation, notamment celle concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elle veille également au respect des principes déontologiques applicables aux collaborateurs de la Banque et de ses filiales. La DCCP s'appuie sur un réseau de contrôleurs internes au sein des filiales et départements.

LA DIRECTION CENTRALE DES RISQUES (DCR)

La DCR a pour mission d'assurer la maîtrise de l'ensemble des facteurs de risques associés aux métiers du groupe de la Banque sous réserve du risque de non-conformité, suivi par la DCCP. Elle se compose de trois services :

- le contrôle financier qui a pour mission de contrôler les risques de contrepartie, les risques de liquidité et les risques de marché résultant des activités de la Banque au travers d'un système de limites dont le respect fait l'objet d'un contrôle permanent et d'un reporting adapté.
- la gestion des risques opérationnels dont le rôle est de répertorier et de cartographier les risques puis de mettre en œuvre les mesures de réduction adéquates. Pour les identifier

et les suivre, la gestion des risques opérationnels s'appuie sur un réseau de correspondants.

- la supervision du contrôle des risques lié à la gestion pour compte de tiers pratiquée par chaque gérant d'actifs (sociétés de gestion et Direction de la Clientèle Privée de la Banque). Les objectifs de cette supervision sont de centraliser les données de risque des portefeuilles gérés par les sociétés de gestion, filiales de la Banque, de s'assurer du contrôle de la conformité de la gestion financière et du respect des limites internes ainsi que de veiller au suivi du risque de liquidité.

Des résultats cohérents avec le maintien de l'effort d'investissement de la Banque

- 38 Rapport de gestion
- 50 Renseignements concernant
les filiales et participations
- 52 Organigramme des
participations consolidées



L'art du vin

Le domaine viticole incarne lui aussi l'alliance de la tradition et du goût d'entreprendre, avec le choix de créer de grands vins dans les propriétés de Clarke et des Laurets, mais aussi en Afrique du Sud et en Argentine. Tout le talent du vigneron sera ensuite, tout comme le travail du gestionnaire, de savoir assembler les meilleurs composants, dans un subtil équilibre entre savoir-faire ancestral et haute technicité.

RAPPORT DE GESTION

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

Un environnement économique toujours difficile et des marchés financiers encore fragiles ont pesé en 2009 sur les conditions d'exploitation du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild, particulièrement dans les premiers mois de l'année.

Mais, grâce à son dynamisme commercial, à sa réputation et à la diversité de ses classes d'actifs, le Groupe a continué d'enregistrer une collecte nette positive, en particulier dans les secteurs de la banque privée et des gestions actions, convertibles et crédit.

Conjuguée à un effet performance favorable lié, notamment, à la hausse des indices boursiers, elle a permis de porter les actifs gérés à 33,92 milliards d'euros à fin 2009, soit une progression de 15,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Dans ce contexte financier aux perspectives incertaines, le Groupe a pu limiter le recul de son résultat consolidé qui s'établit à 22,1 millions d'euros en 2009 contre 51 millions d'euros en 2008, soit une baisse de 56,7 %. Ce résultat intègre la constitution de dotations pour dépréciation durable sur titres pour un montant de 12,1 millions d'euros.

En milliers d'euros	2009	2008	Evolution (%)
Produit net bancaire	302.892	334.995	- 9,6
Frais de gestion	- 277.412	- 259.220	+ 7
- Frais de personnel	- 166.498	- 149.009	-
- Autres charges d'exploitation	- 98.282	- 99.426	-
- Dotations aux amortissements	- 12.632	- 10.785	-
Résultat brut d'exploitation	25.480	75.775	- 66,4
Coût du risque	74	381	-
Résultat d'exploitation	25.554	76.156	- 66,4
Sociétés mises en équivalence	3.483	4.766	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.037	4.669	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	111	93	-
Résultat courant avant impôt	32.185	85.684	- 62,4
Impôt sur les bénéfices	- 4.523	- 27.724	-
Résultat net	27.662	57.960	- 52,3
Intérêts minoritaires	- 5.551	- 6.921	-
Résultat net - Part du Groupe	22.111	51.039	- 56,7
Coefficient net d'exploitation*	87,4 %	74,2 %	-

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Le recul du produit net bancaire (PNB), qui s'élève à 302,9 millions d'euros en 2009, a été limité à 9,6 % et s'explique par :

- les effets persistants de la crise financière de 2008 ; celle-ci a, notamment, conduit les investisseurs à continuer de privilégier les produits financiers les plus liquides et les moins risqués, mais à plus faible valeur ajoutée ;
- la forte baisse des marchés au cours des premiers mois de l'année.

Les commissions financières de la gestion d'actifs et de patrimoine, qui représentent 92,6 % du produit net bancaire consolidé, conservent un niveau identique à celui de l'exercice précédent, à 280,4 millions d'euros. Mais cette stabilité recouvre des évolutions contrastées selon les types de revenus. Ainsi, la baisse des encours moyens gérés par les OPCVM en 2009 (- 12,6 % par rapport à 2008) conduit à un recul des commissions de gestion de 13,9 %, compensé, pour partie, par la perception de commissions de surperformance sur certains fonds. En revanche, les commissions de transaction (commissions de mouvement et droits d'entrée dans les OPCVM), qui s'élèvent à 50,6 millions d'euros, sont en hausse de 31,9 % par rapport à l'exercice précédent, soutenues notamment par la collecte des véhicules actions.

La forte baisse des revenus des opérations à marge avec la clientèle — dépôts et crédits —, à 4,2 millions d'euros (- 63,5 % en comparaison de 2008), résulte de la diminution des dépôts de la clientèle et du niveau des taux d'intérêt.

Dans un environnement économique caractérisé par une conjoncture dégradée, l'ensemble des revenus du conseil aux entreprises est en repli de 23,4 % comparé à 2008.

Les opérations de marchés, et en particulier les transactions de change, s'affichent en recul de 23,3 % par rapport à l'exercice précédent, qui avait bénéficié d'une forte volatilité des marchés de capitaux.

Dans un souci de prudence, motivé par l'incertitude sur l'évolution des conditions de marché et la persistance d'un contexte difficile, la Banque a décidé de procéder à un ajustement de valeur de plusieurs lignes de titres détenues en compte propre, principalement dans le cadre de l'amorçage de fonds du Groupe ; ainsi, une

dotation pour dépréciation durable sur titres a été enregistrée, essentiellement au premier semestre 2009, pour un montant total de 12,1 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros s'est concrétisé en perte à la suite de cessions de titres.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion, qui s'élèvent à 277,4 millions d'euros, sont en progression de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Mais, retraités des rémunérations variables différées de surperformance qui trouvent leur contrepartie dans les commissions de surperformance enregistrées dans le produit net bancaire, leur augmentation reste contenue à 2,9 %. Cette évolution reflète les efforts mis en œuvre par les différents métiers du Groupe pour adapter leurs coûts à un environnement qui reste toujours difficile, tout en poursuivant des investissements ciblés nécessaires à leur croissance organique.

Les charges de personnel s'établissent à 166,5 millions d'euros, soit une hausse qui n'excède pas 4,7 % après retraitement des rémunérations variables différées de surperformance. Cette augmentation est principalement due à l'effet en année pleine des recrutements effectués en 2008, notamment dans le pôle de la gestion d'actifs et à l'international. L'ajustement des rémunérations variables est en cohérence avec la baisse du résultat du Groupe et des performances des métiers.

La diminution de 1,1 million d'euros des autres charges d'exploitation, à 98,3 millions d'euros, reflète la discipline des différents pôles d'activité dans la gestion de leurs frais généraux.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La conjugaison de la baisse du produit net bancaire (- 9,6 %) et de la hausse des frais généraux (+ 7 %) conduit à un effet de ciseaux négatif qui pèse sur le résultat brut d'exploitation ; celui-ci s'établit à 25,5 millions d'euros, soit un recul de 66,4 % par rapport à 2008.

En raison de la forte sensibilité du coefficient d'exploitation net à l'évolution du produit net bancaire, ce ratio ressort à 87,4 % en 2009 contre 74,2 % l'année précédente.

Après un solde net toujours positif du coût du risque de 0,1 million d'euros (+ 0,4 million d'euros en 2008), qui reflète la qualité des engagements du Groupe et la maîtrise de ses risques, le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 25,6 millions d'euros, contre 76,2 millions d'euros en 2008.

RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE

La quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence baisse de 1,3 million d'euros, pour s'établir à 3,5 millions d'euros. Cette diminution de 26,9 % par rapport à 2008 s'explique par les moindres contributions de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (- 0,8 million d'euros de date à date) et de la société Edmond de Rothschild Limited à Londres (- 0,5 million d'euros).

Le gain net sur autres actifs, essentiellement constitué de profits sur la cession de titres du Groupe, ressort, quant à lui, à 3 millions d'euros, contre 4,7 millions d'euros en 2008.

Le résultat courant avant impôt s'établit ainsi à 32,2 millions d'euros, contre 85,7 millions d'euros l'exercice précédent.

Après une charge d'impôt qui, sous l'effet de la baisse du résultat courant et de retraitements de consolidation sur titres consolidés, s'élève à 4,5 millions d'euros, contre 27,7 millions d'euros en 2008, et après 5,6 millions d'euros d'intérêts minoritaires (- 19,8 %), le résultat net part du Groupe ressort à 22,1 millions d'euros, soit - 56,7 % par rapport à l'exercice précédent.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES PÔLES D'ACTIVITÉ

En raison d'un environnement économique et financier toujours difficile, les pôles de la gestion d'actifs et de la banque privée affichent, en 2009, malgré leur développement commercial et la bonne tenue globale de leurs performances, une baisse de leur rentabilité.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DE LA RENTABILITÉ PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

En milliers d'euros	Banque privée		Gestion d'actifs		Autres activités		Gestion propre		Groupe	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Produit net bancaire	73.327	82.685	215.644	219.449	20.976	27.938	- 7.055	4.923	302.892	334.995
Frais de gestion	- 68.859	- 71.944	- 159.261	- 142.152	- 19.667	- 16.077	- 29.625	- 29.047	- 277.412	- 259.220
– Frais de personnel :	- 43.501	- 46.437	- 95.076	- 75.160	- 12.678	- 10.373	- 15.243	- 17.039	- 166.498	- 149.009
. directs	- 32.407	- 35.582	- 72.801	- 55.738	- 9.317	- 7.430	- 12.417	- 15.319	- 126.942	- 114.069
. indirects	- 11.094	- 10.855	- 22.275	- 19.422	- 3.361	- 2.943	- 2.826	- 1.720	- 39.556	- 34.940
– Autres charges d'exploitation	- 21.235	- 21.397	- 58.220	- 62.025	- 5.695	- 4.950	- 13.132	- 11.054	- 98.282	- 99.426
– Dotations aux amortissements	- 4.123	- 4.110	- 5.965	- 4.967	- 1.294	- 754	- 1.250	- 954	- 12.632	- 10.785
Résultat brut d'exploitation	4.468	10.741	56.383	77.297	1.309	11.861	- 36.680	- 24.124	25.480	75.775
Coût du risque	88	370	- 11	- 132	- 3			143	74	381
Résultat d'exploitation	4.556	11.111	56.372	77.165	1.306	11.861	- 36.680	- 23.981	25.554	76.156
Sociétés mises en équivalence	2.099	2.857	1.384	1.909	-	-	-	-	3.483	4.766
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	3.037	4.669	3.037	4.669
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	111	93	111	93
Résultat courant avant impôt	6.655	13.968	57.756	79.074	1.306	11.861	- 33.532	- 19.219	32.185	85.684
Coefficient net d'exploitation*	88,3 %	82 %	71,1 %	62,5 %	-	-	-	-	87,4 %	74,2 %

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

BANQUE PRIVÉE

- Consolidation du fonds de commerce ;
- Bonne performance commerciale : progression de 17,3 % des actifs sous gestion, avec une collecte brute de 2,1 milliards d'euros ;
- Rentabilité marquée par un mix produit toujours défavorable et la poursuite d'investissements ciblés (province/Italie).

En milliers d'euros	2009	2008	Evolution (%)
Produit net bancaire	73.327	82.685	- 11,3
Frais de gestion	- 68.859	- 71.944	- 4,3
– <i>Frais de personnel :</i>	- 43.501	- 46.437	-
<i>. directs</i>	- 32.407	- 35.582	-
<i>. indirects</i>	- 11.094	- 10.855	-
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 21.235	- 21.397	-
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 4.123	- 4.110	-
Résultat brut d'exploitation	4.468	10.741	- 58,4
Coût du risque	88	370	-
Résultat d'exploitation	4.556	11.111	- 59
Sociétés mises en équivalence	2.099	2.857	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Résultat courant avant impôt	6.655	13.968	- 52,4
Coefficient net d'exploitation*	88,3 %	82 %	-

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Dans un contexte de marché resté difficile, la banque privée a confirmé, en 2009, son dynamisme commercial et sa réputation en enregistrant une collecte brute de 2,1 milliards d'euros et une collecte nette de 900 millions d'euros, soutenue notamment par les bureaux de province et la croissance organique de l'international (Italie et Israël). Cette performance commerciale — avec un taux de collecte de 9,3 % —, conjuguée à un effet marché favorable (+ 8 %), a permis aux actifs sous gestion de progresser de 17,3 %, à 11,25 milliards d'euros à fin 2009.

Mais la concentration de la collecte sur l'assurance-vie et la part toujours importante de produits à court terme, à plus faible valeur ajoutée, dans les portefeuilles de la clientèle ont continué de peser sur les revenus de la banque privée, dont le taux de marge brute a encore diminué en 2009. Celle-ci enregistre ainsi un repli de son

produit net bancaire de 11,3 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 73,3 millions d'euros.

Les commissions financières assises sur les actifs sous gestion, qui concourent à la stabilisation des revenus de la banque privée et représentent près des trois quarts de son produit net bancaire, diminuent de 14,8 % d'une année à l'autre, à 53,8 millions d'euros en 2009. Cette baisse est principalement imputable, d'une part, à l'évolution du mix produit des portefeuilles de la clientèle, qui reflète toujours une aversion au risque, d'autre part, au renforcement du poids du fonds général en assurance-vie.

En revanche, les commissions de transaction, constituées de commissions de mouvement et de droits d'entrée dans les fonds, sont en progression de 44,7 % par rapport à 2008.

Les revenus des opérations à marge avec la clientèle (dépôts et crédits), qui s'établissent à 2,7 millions d'euros, s'affichent en forte baisse comparé à 2008 (- 63,7 %) en raison de la diminution des dépôts de la clientèle et du niveau des taux d'intérêt. Ils ne représentent que 3,7 % du PNB de la banque privée, contre 9,2 % en 2008.

Par ailleurs, les honoraires de conseil aux entreprises à actionnariat familial se maintiennent au niveau de l'exercice précédent.

Au total, le produit net bancaire de la banque privée contribue pour 24,2 % au PNB consolidé 2009, contre 24,7 % pour l'année 2008.

FRAIS DE GESTION

L'ensemble des frais de gestion rattachés à la banque privée, qui s'élève à 68,9 millions d'euros en 2009, est en baisse de 4,3 % comparé à 2008. Cette évolution traduit la discipline observée par ce pôle d'activité dans la gestion de ses coûts.

Les frais de personnel des collaborateurs de la banque privée (dits « directs ») ressortent à 32,4 millions d'euros. Leur diminution de 8,9 % par rapport à l'exercice précédent résulte notamment de l'adaptation de la gestion des rémunérations variables à la baisse de la performance de ce pôle d'activité.

Malgré la poursuite des investissements liés, en particulier, à l'implantation de bureaux en province et au renforcement des équipes en Italie, les autres charges d'exploitation (21,2 millions d'euros en 2009) demeurent pratiquement stables d'une année à l'autre, reflétant la politique volontariste de maîtrise de ses dépenses conduite par la banque privée.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Avec une baisse de ses revenus de 11,3 % et une diminution de 4,3 % de ses frais de gestion, le résultat brut d'exploitation de la banque privée s'élève à 4,5 millions d'euros en 2009 (- 58,4 % comparé à l'année 2008).

En conséquence, son coefficient net d'exploitation s'établit à 88,3 % contre 82 % l'exercice précédent.

A l'instar des années précédentes, le coût du risque est positif (+ 0,1 million d'euros) et reflète la qualité des engagements et la maîtrise des risques de ce pôle d'activité.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Il intègre la contribution de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco, banque de gestion privée mise en équivalence, soit 2,1 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros en 2008.

Dans ces conditions, le résultat courant avant impôt de la banque privée s'élève à 6,7 millions d'euros en 2009, en repli de 52,4 % par rapport à l'exercice précédent.

GESTION D'ACTIFS

- Dynamique commerciale forte (progression de 14,6 % des actifs sous gestion) ;
- Collecte nette soutenue dans toutes les classes d'actifs, hors le monétaire et la multigestion ;
- Rentabilité marquée par un « acquis de croissance » négatif (encours moyens sous gestion inférieurs à ceux de 2008), accentué par la baisse des marchés financiers au cours des premiers mois de l'année.

En milliers d'euros	2009	2008	Evolution (%)
Produit net bancaire	215.644	219.449	- 1,7
Frais de gestion	- 159.261	- 142.152	+ 12
– <i>Frais de personnel :</i>	- 95.076	- 75.160	-
<i>. directs</i>	- 72.801	- 55.738	-
<i>. indirects</i>	- 22.275	- 19.422	-
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 58.220	- 62.025	-
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 5.965	- 4.967	-
Résultat brut d'exploitation	56.383	77.297	- 27,1
Coût du risque	- 11	- 132	-
Résultat d'exploitation	56.372	77.165	- 26,9
Sociétés mises en équivalence	1.384	1.909	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Résultat courant avant impôt	57.756	79.074	- 27
Coefficient net d'exploitation*	71,1 %	62,5 %	-

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Portés par la dynamique commerciale de l'ensemble des sociétés de gestion et, en particulier, par la forte collecte sur les fonds actions et convertibles, et confortés par un effet de marché favorable lié à la reprise progressive des indices boursiers, les actifs globaux gérés par ce pôle d'activité progressent de 14,6 % en 2009, à 22,66 milliards d'euros. Mais la diminution de 12,6 % des encours moyens des fonds par rapport à ceux de 2008 — liée, notamment, à la forte baisse des marchés en début d'année — pèse sur les commissions de gestion des OPCVM en 2009.

Les revenus du pôle de la gestion d'actifs, qui s'élèvent à 215,6 millions d'euros en 2009, ont globalement bien résisté puisqu'ils ne baissent que de 1,7 % par rapport à 2008. Cette

résilience des revenus repose, d'une part, sur les commissions de gestion des fonds de produits structurés et de private equity, ainsi que sur les commissions de surperformance enregistrées, principalement, sur des véhicules actions, d'autre part, sur les commissions de mouvement. Ces dernières sont, en effet, en hausse de 25,4 %, à 36,1 millions d'euros, grâce, notamment, à la forte collecte des fonds actions.

Pour autant, dans un contexte financier perturbé, les performances entre les différents métiers de la gestion d'actifs apparaissent contrastées :

- les actifs de la gestion actions, diversifiée et obligations convertibles, confiée à Edmond de Rothschild Asset Management,

sont en forte progression (+ 52,6 %), à 11,94 milliards d'euros à fin 2009, grâce, notamment, à une collecte soutenue de 1,78 milliard d'euros. La diminution des commissions de gestion des OPCVM liée à la baisse de 8 % des encours moyens par rapport à l'exercice précédent a été compensée, en 2009, par une amélioration des marges sur les véhicules actions et par la perception de commissions de surperformance sur certains fonds,

- la multigestion diversifiée et alternative, désormais fusionnée au sein de Edmond de Rothschild Investment Managers, a continué de souffrir de conditions de marché défavorables et enregistre une décollecte nette de 0,57 milliard d'euros en 2009, à 2,56 milliards d'euros. Le repli de ses actifs sous gestion moyens de 35,5 % par rapport à l'année 2008 a fortement affecté la rentabilité de cette ligne de métier en 2009,
- la gestion taux et crédit et les gestions dites « alternatives », logées au sein de Edmond de Rothschild Investment Managers, ont connu une baisse de leurs encours globaux de 17,4 % au cours de l'année 2009, à 6,17 milliards d'euros contre 7,47 milliards d'euros à fin 2008, essentiellement en raison de la décollecte sur les produits monétaires, les gestions structurée et quantitative et les fonds d'obligations d'entreprises ayant, quant à eux, enregistré des collectes significatives,
- l'activité de Private Equity affiche de nouveau son dynamisme commercial en 2009 avec la levée d'un fonds qui a atteint 250 millions d'euros.

Au total, le produit net bancaire de la gestion d'actifs contribue pour 71,2 % au PNB consolidé, contre 65,5 % en 2008.

FRAIS DE GESTION

La gestion d'actifs affiche, en 2009, une hausse de 12 % de ses frais généraux, à 159,3 millions d'euros. Mais, retraités des rémunérations variables différées de surperformance qui trouvent leur contrepartie dans les commissions de surperformance enregistrées dans le produit net bancaire, leur augmentation reste contenue à 4,6 %.

Les frais de personnel des collaborateurs de ce pôle (dits « directs ») s'élèvent à 72,8 millions d'euros, à comparer aux 55,7 millions d'euros pour l'exercice précédent. Après retraitement des rémunérations variables différées de surperformance, leur hausse n'est que de 11,7 % ; elle intègre, notamment, l'effet en année pleine des recrutements effectués en 2008, principalement dans les secteurs des gestions actions, alternatives et du private equity.

Les autres charges d'exploitation de la gestion d'actifs (58,2 millions d'euros) diminuent de 6,1 % entre 2008 et 2009. Cette évolution reflète les efforts mis en œuvre par les différents métiers de la gestion d'actifs pour adapter leurs coûts à un environnement qui demeure encore très largement incertain.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Avec une diminution de 1,7 % de son produit net bancaire et une hausse de ses frais de gestion de 12 %, la gestion d'actifs affiche, en 2009, un repli de son résultat brut d'exploitation de 27,1 %, à 56,4 millions d'euros.

Le coefficient net d'exploitation de ce pôle d'activité ressort ainsi à 71,1 %, contre 62,5 % pour l'année 2008.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après contribution des entreprises mises en équivalence — essentiellement la société Edmond de Rothschild Limited à Londres pour 1,4 million d'euros, contre 1,9 million d'euros en 2008 —, le résultat courant avant impôt de la gestion d'actifs s'élève à 57,8 millions d'euros, soit - 27 % par rapport à l'exercice précédent.

AUTRES ACTIVITÉS ET GESTION PROPRE

- Rentabilité du conseil aux entreprises et des opérations sur les marchés de capitaux affectée par un environnement économique et financier difficile ;
- Résultat de la Gestion propre marqué par la constitution de provisions sur titres.

En milliers d'euros	Autres activités		Evolution (%)	Gestion propre		Evolution (%)
	2009	2008		2009	2008	
Produit net bancaire	20.976	27.938	- 24,9	- 7.055	4.923	-
Frais de gestion	- 19.667	- 16.077	+ 22,3	- 29.625	- 29.047	+ 2
– <i>Frais de personnel :</i>						
<i>. directs</i>	- 9.317	- 7.430	-	- 12.417	- 15.319	-
<i>. indirects</i>	- 3.361	- 2.943	-	- 2.826	- 1.720	-
– <i>Autres charges d'exploitation</i>	- 5.695	- 4.950	-	- 13.132	- 11.054	-
– <i>Dotations aux amortissements</i>	- 1.294	- 754	-	- 1.250	- 954	-
Résultat brut d'exploitation	1.309	11.861	- 89	- 36.680	- 24.124	+ 52
Coût du risque	- 3	-	-	-	143	-
Résultat d'exploitation	1.306	11.861	- 89	- 36.680	- 23.981	+ 53
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	3.037	4.669	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	111	93	-
Résultat courant avant impôt	1.306	11.861	- 89	- 33.532	- 19.219	+ 74,5

PRODUIT NET BANCAIRE

Autres activités

L'évolution du PNB de ce secteur traduit d'une part, la baisse de 30,7 % des honoraires du conseil aux entreprises logé au sein de la filiale Edmond de Rothschild Corporate Finance et, d'autre part, le recul de 22 % des revenus de l'activité propre de la Direction des Marchés de Capitaux à 14,5 millions d'euros, soit 4,8 % du produit net bancaire consolidé.

Gestion propre

La gestion propre intègre les activités de gestion patrimoniale du Groupe (en particulier le portefeuille titres), la fonction de centrale financière de la Banque auprès de ses différents métiers, les frais liés aux activités propres de ce pôle, et à son rôle de pilotage du Groupe, et des produits et charges ne relevant pas directement de l'activité des autres pôles d'activité.

Son produit net bancaire s'élève à - 7,1 millions d'euros en 2009 contre 4,9 millions d'euros en 2008.

Il est en baisse très significative à la suite des dépréciations effectuées sur des titres du portefeuille de la Banque, essentiellement au premier semestre 2009. En effet, en raison des incertitudes sur l'évolution des conditions de marché et de la persistance d'un contexte difficile, la Banque a décidé, dans un souci de prudence, de procéder à un ajustement de valeur de plusieurs lignes détenues en compte propre, principalement au titre de l'amorçage de fonds du Groupe. Elle a été ainsi conduite à enregistrer une dotation pour dépréciation durable sur titres d'un montant de 11,2 millions d'euros.

Les autres composantes du produit net bancaire de la gestion propre comprennent, notamment, 2,7 millions d'euros de refacturation de frais à Compagnie Financière Saint-Honoré correspondant aux charges supportées directement, ou indirectement, par la Banque pour le compte de sa maison mère.

Par ailleurs, le rachat par la Banque, en juin 2009, d'une fraction du « TSR » (titre subordonné remboursable) émis en juin 2007 a conduit à l'extériorisation d'une plus-value de 3,8 millions d'euros.

FRAIS DE GESTION

Autres activités

L'augmentation de 22,3 % des frais de gestion des « Autres activités » par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par le maintien, en 2009, dans la Direction des Marchés de Capitaux des coûts de la cellule de Négociation ; ceux-ci faisaient auparavant l'objet d'une répartition entre les différents métiers du Groupe.

Gestion propre

Les frais généraux de la gestion propre — qui recouvrent essentiellement les coûts du rôle de holding de la Banque et les charges d'exploitation liées aux opérations propres de celle-ci — s'élevaient à 29,6 millions d'euros en 2009, contre 29 millions d'euros l'exercice précédent ; ils intègrent une diminution de 18,9 % des frais de personnel dits « directs » liée, principalement, à la baisse des rémunérations variables.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Le résultat courant avant impôt du pôle « Autres activités » ressort à 1,3 million d'euros contre 11,9 millions d'euros en 2008 et celui de la « Gestion propre » à - 33,5 millions d'euros après 11,2 millions d'euros de dotation pour dépréciation durable sur titres ; il est à comparer à - 19,2 millions d'euros pour l'exercice précédent.

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2009, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 2.426,9 millions d'euros, en baisse de 1.650,4 millions d'euros, soit - 40,5 %, par rapport au 31 décembre 2008.

Cette évolution trouve principalement son origine dans la diminution des opérations de pension livrée effectuées avec les OPCVM du Groupe dans le cadre de la gestion de leur trésorerie.

ACTIF

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Caisse, Banques centrales, CCP	12.408	21.264
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	184.117	191.988
Actifs financiers disponibles à la vente	319.236	242.174
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1.083.892	2.879.821
Prêts et créances sur la clientèle	389.188	208.589
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	33.071	58.553
Actifs d'impôts et autres actifs	247.451	333.666
Valeurs immobilisées	157.548	141.222
Total de l'actif	2.426.911	4.077.277

PASSIF

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	680.691	988.866
Dettes envers les établissements de crédit	43.206	90.145
Dettes envers la clientèle	1.014.302	2.236.779
Dettes représentées par un titre	-	160
Passifs d'impôts et autres passifs	196.147	261.505
Provisions	45.932	35.941
Dettes subordonnées	107.832	119.629
Capitaux propres part du Groupe	331.654	337.259
Intérêts minoritaires	7.147	6.993
Total du passif	2.426.911	4.077.277

ENGAGEMENTS DU GROUPE

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Engagements donnés		
Engagements de financement	124.500	88.638
Engagements de garantie	666.221	736.799
Engagements reçus		
Engagements de garantie	31.275	60.776

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF CONSOLIDÉ

Le total des **actifs financiers à la juste valeur par résultat** s'avère relativement stable d'un exercice à l'autre, à 184,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 192 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette rubrique intègre essentiellement d'une part, des emprunts d'Etats de l'Union Economique et Monétaire acquis dans le cadre de la gestion d'OPCVM de produits structurés (129,2 millions d'euros), d'autre part, des instruments dérivés à terme ferme, évalués à la juste valeur couvrant les risques de marché induits par les produits structurés (35,4 millions d'euros).

Les **actifs financiers disponibles à la vente** — nets de dépréciations durables —, qui sont évalués en juste valeur, s'établissent à 319,2 millions d'euros à fin 2009, en augmentation de 31,8 % par rapport au 31 décembre 2008 (242,2 millions d'euros). Cette hausse repose sur l'acquisition, par la Banque, de certificats de dépôt d'établissements de crédit (99,9 millions d'euros), à court terme, destinés à la gestion de sa trésorerie. Le solde de ce poste correspond essentiellement à des lignes d'OPCVM du Groupe détenues par la Banque au titre de l'amorçage, ou du « sponsoring », de fonds et par les filiales dans le cadre de la gestion de leur trésorerie.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit**, qui sont répartis en créances à vue (comptes ordinaires et opérations de prêt au jour le jour) et en opérations de pension livrée à terme, s'affichent en forte baisse à 1.083,9 millions d'euros à fin 2009 contre 2.879,8 millions d'euros l'exercice précédent, soit - 62,4 %. Ils représentent 44,7 % du total du bilan consolidé au 31 décembre 2009, contre 70,6 % au 31 décembre 2008. Cette évolution, qui touche les opérations tant à vue (- 880,5 millions d'euros d'une année à l'autre) qu'à terme (- 915,4 millions d'euros), s'explique par la diminution des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe.

Les **prêts et créances sur la clientèle** (nets de provisions), qui se composent de comptes ordinaires débiteurs et de prêts, enregistrent une progression significative à 389,2 millions d'euros au 31 décembre 2009, en hausse de 180,6 millions d'euros, soit + 86,6 %, comparé au 31 décembre 2008. Cet accroissement est principalement dû aux concours octroyés à la clientèle privée (+ 86,5 % de date à date) qui constituent, pour l'essentiel, un produit d'accompagnement de la gestion de patrimoine.

Les **actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, correspondent à des obligations achetées dans le cadre de la gestion actif/passif du bilan de la Banque. La diminution de ce poste d'une année à l'autre (- 25,5 millions d'euros) est due au remboursement de plusieurs lignes de titres arrivées à échéance en 2009.

Les **valeurs immobilisées** s'élèvent à 157,5 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 141,2 millions d'euros au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 16,3 millions d'euros, ou + 11,6 %. Cette hausse est essentiellement imputable à l'accroissement des écarts d'acquisition lié au rachat, par la Banque, de titres de filiales (+ 15,3 millions d'euros).

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PASSIF CONSOLIDÉ

Le total des **passifs financiers à la juste valeur par résultat** s'établit à 680,7 millions d'euros au 31 décembre 2009, en baisse de 31,2 % par rapport au 31 décembre 2008 (988,9 millions d'euros). Cette évolution est imputable principalement aux emprunts à terme auprès des banques et établissements de crédit qui ressortent à 13,9 millions d'euros à fin décembre 2009, contre 163,6 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent. Les dettes représentées par un titre, valorisées sur option en juste valeur, diminuent, quant à elles, de 74,8 millions d'euros, soit - 12,4 % de date à date, à 526,7 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ces dettes correspondent aux émissions structurées dont les instruments financiers dérivés couvrant les risques de marché induits par ces dernières — ainsi que par des OPCVM structurés — sont également évalués à la juste valeur, dans cette même rubrique, pour un montant de 85,9 millions d'euros.

Les **dettes envers les établissements de crédit** correspondent à des comptes à vue. Elles s'établissent à 43,2 millions d'euros à fin 2009, contre 90,1 millions d'euros à fin 2008.

Les **dettes envers la clientèle** regroupent, d'une part, les comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme et comptes d'épargne, d'autre part, les opérations de pension livrée effectuées avec les OPCVM du Groupe dans le cadre de la gestion de leur trésorerie.

Elles diminuent globalement de 1.222,5 millions d'euros de date à date, soit - 54,7 %, pour s'établir à 1.014,3 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette évolution résulte essentiellement de la forte baisse des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe (principalement au jour le jour) qui ressortent à 442,9 millions d'euros à fin 2009 contre 1.712,1 millions d'euros un an plus tôt.

Les **provisions** s'affichent en hausse de 10 millions d'euros d'une année à l'autre sous l'effet de charges de fidélisation à long terme de collaborateurs et de provisions pour litiges avec des tiers.

Les **dettes subordonnées** — qui correspondent à l'émission par la Banque d'un titre subordonné remboursable (« TSR ») de 120 millions d'euros en juin 2007, à échéance juin 2017 avec une option de remboursement anticipé à l'issue d'une période de 5 ans — s'établissent à 107,8 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 119,6 millions d'euros au 31 décembre 2008, à la suite d'un rachat partiel par la Banque d'un montant nominal de 11,7 millions d'euros.

Après, notamment, distribution du dividende relatif à l'exercice 2008 (40,2 millions d'euros) et prise en compte du résultat de l'année 2009 (22,1 millions d'euros, intégrant une dépréciation durable d'un montant net d'impôt de 7,9 millions d'euros au titre de moins-values latentes sur les actifs disponibles à la vente inscrites préalablement en réserves), les **capitaux propres part du Groupe** enregistrent une baisse de 1,7 %, à 331,7 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les **intérêts minoritaires** sont relativement stables d'un exercice à l'autre (7,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 7 millions d'euros au 31 décembre 2008).

ENGAGEMENTS DU GROUPE

Les **engagements de financement donnés** à la clientèle, qui incluent notamment les engagements de souscription à des fonds de private equity du Groupe, ressortent à 124,5 millions d'euros, contre 88,6 millions d'euros à fin 2008.

Les **engagements de garantie donnés** par le Groupe concernent essentiellement les cautions administratives et financières délivrées à la clientèle et les engagements de garantie délivrés aux souscripteurs de fonds structurés, à formule ou à coussin.

Les cautions délivrées à la clientèle s'établissent à 118,9 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 131,4 millions d'euros au 31 décembre 2008, soit une baisse de 9,5 %.

Les engagements délivrés par la Banque aux souscripteurs de fonds structurés pour leur garantir la valeur liquidative initiale ou un taux de rendement en fonction des évolutions d'un sous-jacent (taux/indices) s'élèvent à 542,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 600,6 millions d'euros au 31 décembre 2008, soit une diminution de 9,7 %.

Les **engagements de garantie reçus** (31,3 millions d'euros à fin décembre 2009 contre 60,8 millions d'euros à fin décembre 2008) proviennent d'établissements de crédit.



Transfert des vendanges fraîchement éraflées vers les cuves de la bodega argentine.

INFORMATIONS CHIFFRÉES SUR LES ACTIVITÉS DE MARCHÉ

La rentabilité des activités de trésorerie est demeurée stable en 2009 pour un niveau de risques toujours très contenu.

Les opérations de change et de dépôt en devises sont effectuées en intermédiation, clientèle ou interbancaire. Les revenus de l'exercice 2009 s'élèvent à 15,5 millions d'euros, en légère baisse (- 1,1 million d'euros) par rapport à 2008.

L'activité de la « Trésorerie Euros », quant à elle, s'inscrit tant dans le cadre de la gestion de la trésorerie disponible d'entités du Groupe que dans celui de l'intermédiation bancaire. La Banque poursuit une politique de placement de ses excédents de trésorerie très sélective. Dès le début de la crise de liquidité, en août 2007, elle a réduit la liste des contreparties éligibles et le volume de ses engagements interbancaires à terme, de sorte qu'elle ne profite que de manière marginale de l'accroissement des écarts de rendement constatés sur le marché monétaire.

Attestant d'une enveloppe de risques financiers maîtrisée, la perte maximale de trading enregistrée sur une journée en 2009 s'élève à 0,03 million d'euros.

Elle s'avère être très en deçà de la limite de risque globale autorisée sur cette période, soit 2,1 millions d'euros, elle-même ne représentant que 0,6 % des fonds propres bruts consolidés de la Banque à fin décembre 2009.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS au 31 décembre 2009 (en euro)

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %
---------------------------------	---------	---	--

I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS (Participations supérieures à 1 % du capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque)

A - Filiales (50 % au moins du capital)

Financière Boréale	1.739.944	68.067	99,95 %
Edmond de Rothschild Asset Management	9.180.000	* 13.190.540	99,07 %
EDRIM Solutions	6.000.000	* 5.343.648	92,08 %
Edmond de Rothschild Corporate Finance	660.000	2.967.700	99,99 %
ERS	6.000.000	- 527.830	99,24 %
Edmond de Rothschild S.G.R. SpA	5.000.000	- 8.227.620	100 %
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	2.700.000	* 293.677	99,99 %
Assurances Saint-Honoré Patrimoine	7.034.410	* 2.916.673	90 %
Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales	1.400.000	- 791.632	100 %
Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance	50.000	2.330.550	84,90 %
Edmond de Rothschild Investment Services Ltd	**** 428.000	* / **** 11.828.000	83,50 %

B - Participations (10 à 50 % du capital)

Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	12.000.000	24.428.950	43,10 %
Edmond de Rothschild Limited	** 1.000.000	** 31.141.900	20 %
Zhonghai Fund Management Co Ltd.	*** 130.000.000	*** 84.325.183	15,39 %
Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A.	6.814.000	77.519	24,71 %

II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX

A - Filiales non reprises au § I. ci-dessus

-	-	-
---	---	---

B - Participations non reprises au § I. ci-dessus

Sociétés françaises (ensemble)	-	-	-
Sociétés étrangères (ensemble)	-	-	-

* Hors acompte sur dividendes versé en 2009.

** En livres sterling.

*** En renminbis.

**** En nouveau shekel israélien (arrondi au millier).

Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Banque et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Banque	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque au cours de l'exercice
Brute	Nette					
2.099.619	2.099.619	122.847.126	-	6.121.820	139.752	-
9.181.869	9.181.869	-	-	167.548.966	20.715.808	12.732.153
27.497.317	27.497.317	-	22.200	58.112.450	4.179.853	2.762.420
1.873.750	1.873.750	-	-	6.403.960	- 793.899	593.933
5.954.210	5.892.230	-	-	946.593	465.374	-
5.000.000	5.000.000	8.436.952	-	2.087.420	- 1.133.550	-
2.699.990	2.699.990	1.287.544	-	-	4.412.183	3.995.985
24.300.004	24.300.004	-	-	16.747.950	4.860.797	4.494.989
2.600.000	2.600.000	-	-	563.426	- 592.869	-
5.123.647	5.123.647	-	-	1.586.983	199.394	-
14.604.612	14.604.612	-	-	**** 93.120.000	**** 33.990.000	4.051.360
4.929.134	4.929.134	-	-	40.186.650	4.808.285	1.322.280
2.163.678	2.163.678	-	-	** 25.824.700	** 6.221.400	1.612.067
17.635.684	17.635.684	-	-	*** 289.243.681	*** 88.764.671	639.101
1.783.500	1.783.500	-	-	-	- 1.386.497	-
320.014	320.014	-	-	-	-	23
10.975.103	8.343.125	-	-	-	-	155.540
196.762	172.978	-	-	-	-	77.940

ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES

Par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
au 31 décembre 2009



Sociétés de Conseil

99,99 %	Edmond de Rothschild Corporate Finance
84,90 %	Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance
100,00 %	Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
100,00 %	EDREP Transactions
83,50 %	Edmond de Rothschild Investment Services Ltd
100,00 %	Edmond de Rothschild Asia Limited
100,00 %	Edmond de Rothschild China Limited

Sociétés de Courtage

90,00 %	Assurances Saint-Honoré Patrimoine
94,37 %	Edmond de Rothschild Courtage Services

Divers

99,24 %	ERS
99,24 %	Le Cercle Edmond de Rothschild
18,42 %	Omega Financial Solutions
100,00 %	Edmond de Rothschild Holdings Ltd
100,00 %	Groupement Immobilière Financière
100,00 %	GIE Saint-Honoré
100,00 %	Edmond de Rothschild Investors Assistance

Informations complémentaires

- 56** Observations du Conseil de surveillance
- 57** Rapports des Commissaires aux Comptes
 - Rapport sur les comptes consolidés
 - Rapport sur les comptes annuels
 - Rapport spécial sur les conventions réglementées
- 66** Résolutions



L'artisanat d'art

Faire vivre des savoir-faire séculaires, avec la volonté de les inscrire dans la modernité... En nouant des liens avec de nombreux artistes de renom, Benjamin et Ariane de Rothschild soutiennent ces artisans – peintres, ébénistes ou tapissiers – et œuvrent au profit de la création. C'est précisément cette même alliance entre tradition et innovation qui prévaut dans l'exercice des métiers bancaires.

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi, le Directoire de la société nous a présenté, en temps opportun, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes de l'exercice 2009 et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'Assemblée.

Après examen de ce rapport, nous vous précisons que nous n'avons aucune observation complémentaire à formuler sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice 2009 ; ces comptes confirment les renseignements qui nous avaient été communiqués au cours de l'année.

Nous recommandons l'adoption des comptes à l'Assemblée des Actionnaires.

Le Conseil de Surveillance

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte économique et des conditions de marché toujours dégradés. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Votre Groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse durable ou significative de la valeur de ces actifs (notes 2 et 3.3. de l'annexe relatives aux « Actifs financiers disponibles à la vente »).

Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des lignes les plus significatives ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Comme indiqué dans les notes 2 « Modalités de détermination de la juste valeur des instruments financiers » et 3.2. « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » de l'annexe aux comptes consolidés, votre Groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs.

Nos travaux ont consisté à examiner la documentation disponible ainsi que le dispositif d'identification du caractère inactif d'un marché. Nous avons vérifié que les notes aux états financiers donnaient une information appropriée.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition et des portefeuilles de contrats qui n'ont pas conduit à la constatation de dépréciations (notes 1.6. « Ecarts d'acquisition », 3.10. « Immobilisations incorporelles » et 3.11. « Ecarts d'acquisition » de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise indépendante.

PROVISIONS POUR RISQUES

Comme indiqué dans les notes 2 « provisions » et 3.16. de l'annexe aux comptes consolidés, votre Groupe constitue des provisions destinées à couvrir les risques inhérents à ses activités.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle et d'appréciation des provisions à comptabiliser ainsi que les risques relatifs aux contreparties dites « sensibles » (listées en note 3.16 de l'annexe), qui n'a pas conduit à la constatation de provisions.

ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET SOCIAUX ET PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements de retraites et sociaux (notes 2 « Engagements sociaux » et « paiement fondé sur des actions », 3.16. « provisions », 5 « Notes sur engagements », 6 « Engagements sociaux et paiement fondé sur des actions »).

Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 7 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été établies dans un environnement marqué par la dégradation de la situation économique et la poursuite des effets de la crise financière sur les entreprises en général et les établissements de crédit, notamment au plan de leurs activités. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- dans le cadre de son activité, votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les paragraphes « portefeuille-titres », « évaluation du portefeuille-titres » et « résultats sur instruments financiers à terme » de la note 1.2. de l'annexe exposent les principes et méthodes d'évaluation relatifs à ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné leur caractère approprié, leur application, et la pertinence des informations données en annexe. Nous avons également mis en œuvre les travaux que nous avons estimés nécessaires pour nous assurer que ces positions sont évaluées de façon satisfaisante.
- la note 1.2. de l'annexe précise que les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur d'usage des principales lignes du portefeuille.
- votre société constitue des provisions pour faire face à des litiges (note 2.16. de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation, nous avons examiné les éléments d'information disponibles sur la base desquels ces estimations se sont fondées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 7 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

I. CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Cession à Edmond de Rothschild Financial Services de la participation dans Edmond de Rothschild Multi Management

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de surveillance en date du 26 mai 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a cédé, le 27 mai 2009, à Edmond de Rothschild Financial Services la totalité des titres qu'elle détenait dans la société Edmond de Rothschild Multi Management, soit 169.709 titres.

Modalités :

Cette cession a été réalisée contre le paiement d'un prix déterminé de la manière suivante :

- paiement d'une première tranche forfaitaire de 12.588.953 euros, déterminée sur la base de l'actif net au 31 décembre 2008 de la société Edmond de Rothschild Multi Management ;
- paiement d'un complément de prix en 2010, 2011, 2012 et 2013 égal au montant perçu par EdRIM Solutions au titre d'une convention de partage de bénéfices conclue entre Edmond de Rothschild Multi Management (absorbée par EdRIM Solutions) et RFS Investment Managers (devenue EdRIM Gestion). Ce complément de prix est versé au plus tard le 31 janvier de chaque année, étant précisé que celui-ci est soumis aux aléas du marché. Le complément de prix comptabilisé au titre de 2009 (et réglé en 2010 conformément à la convention) est de 2.015.357 euros.

Membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

concernés :

MM. Michel Cicurel, Marc Samuel et Guy Grymberg.

2. Ratification d'une convention d'intégration fiscale avec Edmond de Rothschild Private Equity Partners

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de surveillance en date du 10 novembre 2009, La Compagnie Financière Edmond

de Rothschild Banque a ratifié la convention d'intégration fiscale permettant à la société Edmond de Rothschild Private Equity Partners (EdRPEP) de rejoindre le groupe fiscalement intégré. Cette convention formalise la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale sont réparties entre elles.

Modalités :

Cette convention fixe comme principe que pendant la période d'intégration, EdRPEP constatera un impôt équivalent à celui qu'elle aurait constaté dans le régime de droit commun. En conséquence, votre société assumera les suppléments d'impôt, et bénéficiera des économies d'impôt résultant de ce régime.

Aucun versement n'a été effectué au titre de l'exercice 2009.

Membres du Conseil de Surveillance et du Directoire concernés :

MM. Michel Cicurel et Guy Grymberg.

II. CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application de la partie réglementaire du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Refacturation à Compagnie Financière Saint-Honoré d'une partie des frais réglés par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en faveur de Gitana, LCF Communication et Rotomobil

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de surveillance en date du 11 décembre 2008, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a refacturé à Compagnie Financière Saint

Honoré en 2009, une partie des frais engagés en faveur de Gitana, LCF Communication et Rotomobil.

Modalités :

Les montants suivants ont été refacturés au titre de l'exercice 2009 :

- 454.446,23 euros pour Gitana et LCF Communication
- 622.450,13 euros pour Rotomobil

2. Subvention d'exploitation à la société Le Cercle Edmond de Rothschild

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de surveillance du 15 décembre 2005, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 15 décembre 2005 avec le Cercle Edmond de Rothschild une convention de subvention d'exploitation d'un montant de 15.000 euros. Cette subvention a pour objet de permettre à la filiale de reconstituer ses fonds propres et de faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Modalités :

Cette subvention de 15.000 euros a été versée en 2006. Elle sera remboursée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque si et seulement si la société Le Cercle Edmond de Rothschild dégage un résultat net positif. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice 2009.

3. Subvention d'exploitation à la société Edmond de Rothschild Courtage Services

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de surveillance du 15 décembre 2005, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 15 décembre 2005 avec Edmond de Rothschild Courtage Services une convention de subvention d'exploitation d'un montant de 70.000 euros. Cette subvention a pour objet de permettre à la filiale de reconstituer ses fonds propres et de faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Modalités :

Cette subvention de 70.000 euros a été versée en 2006. Elle sera remboursée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque si et seulement si la société Edmond de Rothschild Courtage Services dégage un résultat net positif. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice 2009.

4. Conventions d'intégration fiscale avec Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Le Cercle Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Courtage Services, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales et EDREP Transactions

Nature et objet :

A la suite des autorisations données par votre Conseil de surveillance en date du 25 mars 2003, du 15 décembre 2005 et du 12 décembre 2006, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu des conventions d'intégration fiscale avec les filiales Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Le Cercle Edmond de Rothschild, Edmond de Rothschild Courtage Services, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales et EDREP Transactions. Dans ces conventions, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et les filiales précitées ont souhaité formaliser la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

Modalités :

Sur l'exercice 2009, le montant de l'impôt pour chacune des filiales est présenté dans le tableau ci-dessous :

En Euro	Date du conseil	Date de la convention	Montant de l'impôt
Financière Boréale	25-mars-03	15-sept-03	3.750
SH Aurore	25-mars-03	18-juin-03	-
Edmond de Rothschild Asset Management	25-mars-03	23-juin-03	10.754.359
ERS	25-mars-03	25-juil-03	129.525
Le Cercle Edmond de Rothschild	25-mars-03	25-juil-03	-
Edmond de Rothschild Courtage Services	25-mars-03	25-juil-03	-
Edmond de Rothschild Corporate Finance	15-déc-05	20-déc-05	16.250
Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales	12-déc-06	01-jan-06	-150
EDREP Transactions	12-déc-06	01-jan-07	-

5. Convention de commissionnaire avec Edmond de Rothschild Asset Management

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 12 décembre 2002, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 16 décembre 2002 une convention de commissionnaire avec la société Edmond de Rothschild Asset Management. Un avenant n°1 a été signé en date du 30 juillet 2007.

Modalités :

Dans le cadre des relations du Groupe avec les partenaires extérieurs promouvant la gamme d'OPCVM gérés par Edmond de Rothschild Asset Management et par les autres sociétés du Groupe, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque mandate Edmond de Rothschild Asset Management pour effectuer le paiement aux partenaires de la contribution de La Compagnie

Financière Edmond de Rothschild Banque au titre des conventions passées avec lesdits partenaires. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque règle quant à elle sa contribution à Edmond de Rothschild Asset Management sur facture récapitulative à terme échu à la fin de chaque trimestre ou de chaque année. En 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a rémunéré sa filiale à hauteur de 4.086.232 euros hors taxes.

6. Protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré Patrimoine

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 14 décembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 11 janvier 2000 un protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré avec effet rétroactif au 31 décembre 1999. En 2005, Assurances Saint-Honoré a réalisé un apport partiel d'actif d'une branche de son activité à la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine. Cette dernière est revenue aux droits et obligations d'Assurances Saint-Honoré dans le cadre du protocole commercial.

Modalités :

La société Assurances Saint-Honoré Patrimoine rétrocède à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque des commissions en rémunération de son apport d'affaires. Les commissions ainsi rétrocédées au titre de 2009 à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque par Assurances Saint-Honoré Patrimoine se sont élevées à 491.126 euros hors taxes.

7. Assistance et gestion de Compagnie Financière Saint-Honoré

Nature et objet :

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Compagnie Financière Saint-Honoré une convention pour la gestion administrative et financière de Compagnie Financière Saint-Honoré.

Modalités :

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture ses prestations à Compagnie Financière Saint-Honoré conformément à un mémoire des dépenses engagées pendant l'exercice écoulé, au titre de la gestion de cette dernière. Le montant enregistré dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en 2009 s'élève à 2.962.104 euros hors taxes.

8. Protocole commercial avec EDRIM Solutions

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du Conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Edmond de Rothschild Financial Services (devenue EDRIM Solutions) un protocole commercial arrêtant les conditions des services fournis par EDRIM Solutions. Ce protocole a pris effet au 1er décembre 2000. Cette convention a été modifiée par des avenants en date du 14 décembre 2001, du 27 juin 2003, du 22 mars 2005 et du 27 juin 2006.

Modalités :

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque rémunère sa filiale des prestations de services fournies par le biais d'une commission de placement et de négociation d'une part et d'une commission de conseil d'autre part. Au titre de l'exercice 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a rémunéré sa filiale à hauteur de 2.394.746 euros hors taxes, dont 652.426 euros hors taxes de commissions de placement, 1.742.320 euros hors taxes de commissions de conseil.

9. Swap d'indice avec EDRIM Solutions

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation du conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu un swap d'indice avec Edmond de Rothschild Financial Services (devenue EDRIM Solutions) dont l'objectif est d'immuniser la Banque des éventuelles variations de marché sur produits

structurés émis en prenant en compte les frais directs et indirects liés à ces instruments. Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 22 mars 2005.

Modalités :

Le calcul du résultat du swap est réalisé chaque fin de mois. Au titre de l'exercice 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a constaté des charges s'élevant à 2.073.999 euros.

10. Subvention d'exploitation à la société ERS

Nature et objet :

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 23 janvier 2001, avec la société ERS une convention de subvention d'exploitation dont les versements antérieurs à 2008 s'élèvent à 14.400.000 euros pour 14.900.000 euros autorisés.

Modalités :

En 2009, aucune nouvelle subvention d'exploitation n'a été versée.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 7 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2009, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions visées audit rapport.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, en euro, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2009	8.185.308,72
Report à nouveau précédent	17.801.642,95
Affectation à la réserve légale	0,00
Bénéfice distribuable	25.986.951,67

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 3,20 euros par action, soit	17.722.841,60
Report à nouveau	8.264.110,07

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il est rappelé que le dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices était :

	2008	2007	2006
Dividende par action	7,40	15,50	9,60
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	40 %

Le dividende 2009 sera mis en paiement à compter du 1^{er} juin 2010.

Le dividende attaché aux actions détenues en propre par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sera affecté en report à nouveau.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Jean Dumoulin pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Claude Janssen pour une durée qui, en application de l'article 15 des statuts, expirera le 1^{er} octobre 2010.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de censeur de Monsieur François Boudreault pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 700.000 euros le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2009 et pour les exercices suivants.

Rapport financier

Comptes consolidés et annexes

- 71 Bilan consolidé
- 72 Compte de résultat consolidé
- 75 Notes annexes aux comptes consolidés

Comptes sociaux et annexes

- 118 Bilan et Hors-bilan de la société mère
- 119 Compte de résultat de la société mère
- 120 Notes annexes aux comptes annuels de la société mère
- 135 Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices

Implantations

- 136 Banques et sociétés du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
- 138 Autres banques et sociétés du Groupe Edmond de Rothschild



L'art de vivre

La signature Rothschild se définit avant tout par l'attention portée à l'autre. L'art de recevoir, c'est d'abord un regard, une attention, pour que l'autre se sente attendu et véritablement accueilli. Loin de la standardisation et des normes convenues de l'hôtellerie de luxe internationale, la personnalisation de l'accueil prévaut. Cette valeur d'écoute et d'attention, qui émane de la famille, se diffuse dans tout l'univers Rothschild.

COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES

BILAN CONSOLIDÉ IFRS (en milliers d'euros)

Actif		31.12.2009	31.12.2008
Caisse, Banques centrales, CCP	3.1	12.408	21.264
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.2	184.117	191.988
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	319.236	242.174
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4	1.083.892	2.879.821
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	389.188	208.589
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	33.071	58.553
Actifs d'impôts courants		9.757	30.499
Actifs d'impôts différés		4.044	5.735
Comptes de régularisation et actifs divers	3.7	233.650	297.432
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3.8	23.853	23.074
Immobilisations corporelles	3.9	41.313	42.469
Immobilisations incorporelles	3.10	22.959	21.558
Ecarts d'acquisition	3.11	69.423	54.121
Total de l'actif		2.426.911	4.077.277
Passif		31.12.2009	31.12.2008
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.12	680.691	988.866
Dettes envers les établissements de crédit	3.13	43.206	90.145
Dettes envers la clientèle	3.14	1.014.302	2.236.779
Dettes représentées par un titre	3.15	-	160
Passifs d'impôts courants		1.625	2.932
Passifs d'impôts différés		3.578	10.962
Comptes de régularisation et passifs divers	3.7	190.944	247.611
Provisions	3.16	45.932	35.941
Dettes subordonnées	3.17	107.832	119.629
Capitaux propres	3.18	338.801	344.252
Capitaux propres part du Groupe		331.654	337.259
– Capital et réserves liées		230.195	230.195
– Réserves consolidées		78.875	63.480
– Gains et pertes latents ou différés		473	- 7.455
– Résultat de l'exercice		22.111	51.039
Intérêts minoritaires		7.147	6.993
Total du passif		2.426.911	4.077.277

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS (en milliers d'euros)

		2009	2008
+ Intérêts et produits assimilés	4.1	95.848	238.464
- Intérêts et charges assimilées	4.2	- 91.857	- 219.670
+ Commissions (produits)	4.3	352.885	357.527
- Commissions (charges)	4.3	- 75.810	- 83.833
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.4	14.511	23.173
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.5	- 941	11.756
+ Produits des autres activités	4.6	16.732	18.600
- Charges des autres activités	4.6	- 8.476	- 11.022
Produit net bancaire		302.892	334.995
- Charges générales d'exploitation	4.7	- 264.780	- 248.435
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		- 12.632	- 10.785
Résultat brut d'exploitation		25.480	75.775
+/- Coût du risque	4.8	74	381
Résultat d'exploitation		25.554	76.156
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	3.8	3.483	4.766
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	3.037	4.669
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition		111	93
Résultat courant avant impôt		32.185	85.684
- Impôt sur les bénéfices	4.10	- 4.523	- 27.724
Résultat net		27.662	57.960
- Intérêts minoritaires		- 5.551	- 6.921
Résultat net – Part du Groupe		22.111	51.039
Résultat par action en euro		3,67	9,01
Résultat dilué par action en euro		3,57	8,87

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'euros)

	31.12.2009	31.12.2008
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	27.662	57.960
Résultat lié aux actifs et passifs destinés à la vente	941	- 11.756
Plus et moins values de cession	- 3.037	- 4.669
Dotations nettes aux amortissements et provisions	24.430	8.203
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 3.483	- 4.766
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 14.511	- 23.173
Autres produits et charges calculés	5.859	- 6.180
Pertes / produits nets des activités de financement	2.854	6.665
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	4.523	27.724
Capacité d'autofinancement avant résultat des activités de financement et impôt	45.238	50.008
Impôt versé	5.899	- 61.284
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	1.115.295	- 310.234
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	- 1.402.984	822.662
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	- 324.674	242.521
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs non financiers	7.283	- 150.866
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	- 553.943	592.807
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 16.531	- 23.975
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	- 18.046	- 26.721
Variation dépôts de garantie	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	2.983	3.337
Cessions ou réductions des actifs immobilisés	8.098	11.596
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	- 23.496	- 35.763
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Augmentation / diminution de trésorerie provenant des activités de financement	- 14.651	- 6.719
Augmentation / diminution de trésorerie liée aux opérations avec les actionnaires	- 48.030	- 92.900
Trésorerie nette provenant des opérations de financement	- 62.681	- 99.619
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	- 270	- 104
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 640.390	457.321
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	21.264	24.755
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalent de trésorerie	119.020	105.053
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1.265.104	818.259
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1.405.388	948.067
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	12.408	21.264
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	121.507	119.020
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	631.083	1.265.104
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	764.998	1.405.388
Variation de la trésorerie nette	- 640.390	457.321

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	31.12.2008	Augmentation de capital	Affectation du résultat	Autres variations	31.12.2009
Part du Groupe					
- Capital	83.076	-	-	-	83.076
- Primes d'émission	98.244	-	-	-	98.244
- Instruments de Capitaux Propres (TSS)	48.875	-	-	-	48.875
- Intérêts sur instruments de Capitaux Propres (TSS)	- 2.086	-	-	- 2.087	- 4.173
- Eliminations des titres auto détenus	- 11.363	-	-	3.199	- 8.164
- Autres réserves	76.929	-	10.810	3.473	91.212
- Gains / pertes latents ou différés sur les titres en actifs financiers disponibles à la vente	- 7.455	-	-	7.928	473
- Résultat 2008	51.039	-	- 51.039	-	-
Sous-Total	337.259	-	- 40.229	12.513	309.543
- Résultat 2009	-	-	-	22.111	22.111
Total des Capitaux Propres part du Groupe	337.259	-	- 40.229	34.624	331.654
Part des minoritaires					
- Réserves	72	-	2.302	- 778	1.596
- Résultat 2008	6.921	-	- 6.921	-	-
- Résultat 2009	-	-	-	5.551	5.551
Total des intérêts minoritaires	6.993	-	- 4.619	4.773	7.147

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	2009	2008
Résultat net	27.662	57.960
Ecart de conversion	144	- 957
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	7.929	- 13.906
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies ⁽¹⁾	1.422	- 603
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	9.495	- 15.466
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	37.157	42.494
<i>dont part du Groupe</i>	<i>31.632</i>	<i>35.481</i>
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	<i>5.525</i>	<i>7.013</i>

⁽¹⁾ Montants nets d'impôt.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 – CONTEXTE GÉNÉRAL D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1. CONTEXTE

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 concernant l'application des normes comptables internationales pour les émetteurs de titres de créances admis à la vente directe au public, dans le cadre de l'émission régulière de titres de créances admis à la vente directe au public, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a établi en 2007 pour la première fois ses comptes en utilisant le référentiel des normes comptables internationales I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards).

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 19 mars 2010 et examinés par le Conseil de surveillance en date du 23 mars 2010.

1.2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements et interprétations approuvés par l'Union européenne, et d'application obligatoire au 1er janvier 2009.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2009 n'est qu'optionnelle et notamment IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » révisées.

1.3. RECOURS À DES ESTIMATIONS

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures. Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation. En particulier, l'exercice 2009 a été marqué par les conséquences de la crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2009 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont par

conséquent été établis par référence à cet événement, notamment pour :

- les dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés en « Actifs disponibles à la vente » ;
- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- la détermination du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation.

Par ailleurs, le Groupe estime que parmi les autres domaines comptables impliquant nécessairement un élément d'appréciation, les plus importants concernent les provisions, les engagements de retraites et les paiements à base d'actions.

1.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de toutes les filiales contrôlées ou sous influence notable.

■ Sociétés intégrées globalement

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille chacun des éléments de l'actif et du passif des filiales, puis à éliminer les opérations réciproques entre la société mère et ses filiales, ou entre filiales. La part des intérêts minoritaires, dans la situation nette et dans le résultat, est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

Le référentiel IFRS définit le contrôle exclusif sur une filiale comme le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale, en tenant compte également des droits de vote potentiels ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale, ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

■ Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est définie comme le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle.

Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

Elle est présumée à partir du moment où une entreprise détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises mises en équivalence sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, lequel inclut les écarts d'acquisition imputables, et ajustées ultérieurement des variations de la part des actifs nets revenant au Groupe.

Les gains et pertes sur les transactions entre le Groupe et les entreprises mises en équivalence sont éliminés à proportion de la participation détenue, à moins que l'opération ne mette en évidence une dépréciation durable de l'actif transféré.

■ Cas particulier des entités ad hoc

Les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (« entités ad hoc ») sont consolidées dès lors qu'elles sont contrôlées en substance par le Groupe, même en l'absence de lien en capital.

Les principaux critères d'appréciation utilisés de façon non cumulative pour déterminer l'existence du contrôle d'une entité ad hoc sont les suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe afin que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité ; ce pouvoir peut avoir été délégué par la mise en place d'un mécanisme d'autopilotage ;
- le Groupe a la capacité de bénéficier de la majorité des avantages de l'entité ;
- le Groupe conserve la majorité des risques relatifs à l'entité.

Trois entités répondant à ces critères ont été consolidées, il s'agit du Groupement Immobilière Financière, du GIE Saint-Honoré et de Edmond de Rothschild Investors Assistance.

1.5. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La création d'une filiale chilienne Edmond de Rothschild Asset Management Chile S.A. s'inscrit dans la logique du développement international de Edmond de Rothschild Asset Management.

La poursuite du déploiement de l'activité de private equity en Chine a occasionné la création de Edmond de Rothschild China Limited, filiale chinoise à 100 % de Edmond de Rothschild Asia Limited.

1.6. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

■ Date de clôture

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes de chaque société arrêtés au 31 décembre 2009.

■ Éliminations de consolidation

Les créances, dettes et engagements, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminés. Il en est de même pour les plus ou moins-values de cession.

Les produits correspondant aux dividendes reçus de toutes les sociétés consolidées sont également éliminés pour la détermination du résultat consolidé.

■ Écarts d'acquisition

Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est, après analyse, répartie entre, d'une part, les corrections de valeur des éléments du bilan et des engagements de l'entreprise consolidée, d'autre

part, l'enregistrement d'actifs incorporels répondant aux critères définis par la norme IAS 38 et, enfin, un solde résiduel, appelé écart d'acquisition. Si cet écart est positif, il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Si l'écart est négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêts du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise. Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique. L'écart d'acquisition relatif aux acquisitions de sociétés mises en équivalence est comptabilisé en « Participation dans les entreprises mises en équivalence ». Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie devant retirer des avantages de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT, déterminée à dire d'experts sur la base de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession, est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de l'exercice sur la ligne « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

■ Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôt. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement du taux d'imposition et les variations enregistrées en compte de résultat. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée ait une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

■ Conversion des comptes et états financiers en devises

La conversion des comptes et états financiers des filiales situées à l'étranger a été effectuée sur la base des principes suivants :

- éléments du bilan, hormis les éléments de la situation nette : conversion au cours de change de clôture publié par la Banque de France à la date de clôture ;
- éléments de la situation nette : conversion au cours de change historique ;
- postes du compte de résultat : conversion sur la base du cours de change moyen de l'exercice.

Les différences de conversion des états financiers en devises qui résultent de l'évolution des cours de change des devises sont inscrites dans les capitaux propres consolidés.

■ Engagement de rachat accordé à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale

En dehors des engagements de rachat consentis aux bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, le Groupe peut consentir à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi selon une formule de calcul prédéfinie contractuellement lors de l'acquisition des entités. Conformément à la norme IAS 32, le Groupe enregistre un passif au titre des options de vente cédées aux actionnaires minoritaires des entités contrôlées de manière exclusive. Ce passif est comptabilisé initialement pour le prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en augmentation des écarts d'acquisition.

Les variations ultérieures de ce passif liées à l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont intégralement comptabilisées par ajustement du montant de l'écart d'acquisition.

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES, D'ÉVALUATION ET NOTES EXPLICATIVES

■ Conversion des opérations en devises

En date d'arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euro aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change latents ou réalisés sont enregistrés en résultat. Les opérations de change au comptant sont évaluées selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées au compte de résultat. Les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme restant à courir à la date d'arrêté, avec impact des variations de juste valeur en résultat.

Les actifs non monétaires libellés en devises et notamment les titres de participation non consolidés libellés en devises sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de change relatifs à ces actifs ne sont constatés en résultat que lors de leur cession ou de leur dépréciation ainsi qu'en cas de couverture de juste valeur du risque de change.

■ Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans les catégories suivantes :

Prêts et créances

- Les crédits accordés à la clientèle dans le cadre de l'activité de banque commerciale sont classés au bilan dans la catégorie « Prêts et créances sur la clientèle ». Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite évalués en date de clôture à leur coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, qui prend en considération les flux financiers issus de toutes les modalités contractuelles de l'instrument. Ils peuvent faire l'objet de dépréciations de créances (cf. § « Dépréciation des actifs financiers »). Sont également classés dans cette catégorie les titres reçus en pension.
- Les prises en pension de titres contre espèces sont enregistrées pour leur montant équivalent au montant encaissé. Les rémunérations relatives à ces pensions sont enregistrées selon la méthode du coût amorti en compte de résultat.

- Les prêts et créances sur établissements de crédit qui ne sont pas désignés dès leur origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Comme pour les pensions contractées avec la clientèle financière, les prises en pension contractées avec des établissements de crédit voient leur rémunération enregistrée selon la méthode du coût amorti.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Il s'agit dans une très faible proportion des actifs détenus à des fins de transaction qui sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et dont les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat dans la rubrique gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

A ces actifs financiers détenus à des fins de transaction s'ajoutent les actifs et passifs financiers non dérivés que le Groupe a désignés dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 telle que définie dans l'amendement adopté par l'Union européenne le 15 novembre 2005. L'application par le Groupe de l'option juste valeur a pour objet :

- d'une part, de permettre d'évaluer à la juste valeur certains instruments hybrides de façon à ne pas séparer les dérivés incorporés devant faire l'objet d'une comptabilisation distincte. Sont classés dans cette catégorie les EMTN et BMTN structurés émis par la Banque,
- d'autre part, l'élimination ou la réduction significative de décalages entre les traitements comptables de certains actifs et passifs financiers. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque évalue ainsi à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat l'ensemble de ses opérations de gestion de trésorerie à terme. La gestion de la trésorerie de la Banque repose sur les éléments suivants :
 1. la conclusion de prêts et d'emprunts à terme avec des établissements de crédit ou de la clientèle financière ;
 2. l'acquisition ou l'émission de titres de créances négociables sur le marché interbancaire ;
 3. la couverture éventuelle de chacun de ces éléments par un dérivé de taux d'intérêt.

L'utilisation de l'option juste valeur permet, lorsqu'un élément comptabilisé au coût amorti est adossé à un actif financier, qui serait classé dans les actifs financiers disponibles à la vente et

dont les variations de juste valeur impacteraient les capitaux propres, d'éliminer la distorsion née de l'enregistrement comptable différent pour des actifs et des passifs financiers qui partagent le même risque de taux avec des variations de valeur en sens opposé qui ont tendance à se compenser.

De même, lorsqu'un prêt interbancaire dont la relation de couverture n'a pas été reconnue à l'origine subit les mêmes variations de juste valeur (dues à l'exposition au risque de taux d'intérêt) mais en sens opposé, l'utilisation de l'option juste valeur permet d'atténuer la distorsion qu'aurait engendré l'enregistrement du prêt au coût amorti et du dérivé en variation de juste valeur par résultat. Enfin, cette catégorie d'actifs et de passifs financiers enregistre les justes valeurs positives ou négatives (sans qu'elles soient compensées) des dérivés qui n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti et intègrent les primes et décotes, correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres, ainsi que les frais d'acquisition. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes ; il s'agit des actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. En date d'arrêté comptable, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur avec impact des variations de valeur hors revenus courus ou acquis sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés ».

Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». C'est également dans cette rubrique que sont enregistrés les revenus des titres à revenu variable classés en actifs financiers disponibles à la vente. Les revenus des titres à revenu fixe de cette catégorie sont, quant à eux, classés en « Intérêts sur instruments financiers ».

Reclassement d'actifs financiers

Le 15 octobre 2008, l'Union européenne a adopté les amendements des normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

Les reclassements d'actifs prévus par la norme sont les suivants :

- de la catégorie « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :
 - vers la catégorie « Prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
 - vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs ayant fait l'objet du reclassement respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.
- de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » :
 - vers la catégorie « Prêts et créances » dans les mêmes conditions que celles définies précédemment pour les « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » ;
 - vers la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance.

Dépréciation des actifs financiers

Actifs financiers évalués au coût amorti

A chaque arrêté, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour un actif financier analysé individuellement, résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes »), dès lors que cet (ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et des créances ou sur des actifs financiers classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé en coût du risque au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation dues

à l'évolution des perspectives de recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque », tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération financière des créances dépréciées et est enregistrée en « Intérêts et produits assimilés » au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat. S'agissant d'un titre à revenu variable coté sur un marché actif, une baisse significative (supérieure à 20 %) du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou prolongée (supérieure à 12 mois) de celui-ci constitue une indication de dépréciation possible qui conduit le Groupe à procéder à une analyse qualitative. Le cas échéant, une dépréciation est déterminée sur la base du cours coté.

Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés » et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le Groupe inscrit en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » la perte latente cumulée comptabilisée antérieurement en capitaux propres pour les instruments de dette et dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat tant que l'instrument financier n'a pas été cédé. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche, pour les

instruments de dettes, les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

■ Instruments dérivés et opérations de couverture

La norme IAS 39 requiert la comptabilisation au bilan de tous les instruments dérivés à leur juste valeur, avec comptabilisation des variations de valeur en résultat, à l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture des flux de trésorerie (voir ci-après). Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan à la date de négociation. Ils sont classés en deux catégories :

Instruments financiers dérivés de transaction

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme instruments de transaction, à moins qu'ils puissent être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est positive et dans la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est négative. Les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits ou charges constatés lors des règlements intermédiaires du différentiel d'intérêts ou lors du règlement de l'échéance finale prévu au contrat de dérivé sont enregistrés au compte de résultat dans les rubriques « Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilées ». Les gains ou pertes issus de dénouements anticipés des dérivés avant leur échéance prévue au contrat sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Instruments financiers dérivés de couverture

Pour qualifier un instrument de dérivé de couverture, le Groupe doit documenter la relation de couverture dès sa mise en place. Cette documentation doit préciser l'actif, le passif, ou la transaction future couverte, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui

sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture. L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert ; cette efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique « Instruments dérivés de couverture ». En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe doit désigner l'instrument financier dérivé de couverture comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

A la clôture de l'exercice, le Groupe n'a qualifié aucun de ses dérivés d'instruments financiers de couverture, l'ensemble des dérivés appartient à la catégorie des instruments financiers dérivés de transaction.

■ Immobilisations

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels incluent notamment les logiciels informatiques et les portefeuilles de contrats acquis :

- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité indéfinie sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé en fin de second semestre. Ce dernier peut être réalisé à tout moment de l'année dans la mesure où il est exécuté chaque année à la même date. Un actif incorporel enregistré sur la période en cours est soumis au test avant la clôture de l'exercice en cours.
- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité définie sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations cumulés, et sont amortis sur leur durée d'utilité. La durée d'utilité est la plus courte de la durée légale et la durée de vie économique attendue.
- ils sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou

de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque d'être irrécupérable.

Immobilisations corporelles

L'équipement, le mobilier et les agencements sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements ; les amortissements sont calculés, pour leur plus grande part, selon le mode linéaire afin d'amortir totalement les actifs sur leur durée d'utilité, soit en général entre 4 et 10 ans.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque de ne pas être recouvrable.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées en « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Le Groupe ne compte pas d'immeuble de placement dans ses immobilisations.

■ Passifs financiers au coût amorti

Les dettes émises par le Groupe qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transaction. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes envers les établissements de crédit et dettes envers la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Elles recouvrent également les dettes sur titres donnés en pension livrée à vue ou à terme aux établissements de crédit ou à la clientèle, incluses dans ces deux rubriques.

Elles sont enregistrées pour le prix de cession des titres. Les titres

mis en pension sont, quant à eux, maintenus à l'actif du bilan dans leurs postes d'origine et sont évalués selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent ; les revenus afférents à ces titres sont aussi comptabilisés comme si les titres étaient toujours en portefeuille.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre comprennent notamment des : bons de caisse, titres du marché interbancaire et créances négociables, emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

■ Provisions

Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation légale ou implicite du Groupe, du fait d'événements passés à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la sortie de ressources attendu est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif. Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

■ Actions propres

Le terme « Actions propres » désigne les actions de la société consolidante La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

■ Impôt sur les bénéfices

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate dans le résultat de la société mère de l'impact du régime de groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de

chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat, à l'exception de la part relative aux éléments directement comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts courants sont les impôts prévisionnels à payer sur les bénéfices imposables de l'exercice, calculés sur la base des taux en vigueur à la date du bilan, et de tout ajustement des impôts dus au titre des exercices antérieurs. Les actifs et passifs d'impôts courants sont compensés lorsque La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque entend régler sur base nette et qu'elle y est légalement autorisée.

Les impôts différés sont constatés sur la base des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs au bilan et la valeur fiscale attribuée à ces actifs et passifs. En règle générale, tous les écarts temporaires imposables donnent lieu à l'enregistrement d'un passif d'impôt différé tandis que les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il existe une probabilité de bénéfices imposables futurs sur lesquels affecter ces écarts temporaires déductibles.

Pour l'exercice 2009, le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 34,43 % pour les résultats imposés au taux normal, pour les résultats imposés au taux réduit, le taux retenu est de 1,72 %. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale, relèvent de la même autorité fiscale et que l'entité est légalement autorisée à compenser. Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés relatifs aux écarts actuariels sur régimes à prestations définies sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les impôts différés relatifs à la réévaluation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres et ensuite enregistrés au compte de résultat lorsque le gain ou la perte de juste valeur est constaté au compte de résultat.

■ Modalités de détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de

valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations annexées aux états financiers :

Catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;

Catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;

Catégorie de niveau 3 : instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsqu'un instrument financier est traité sur un marché actif et que des prix cotés de cet instrument sont disponibles, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par son prix de marché.

Instruments traités sur des marchés inactifs

Lorsque le marché d'un instrument n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables et de techniques d'évaluation.

Celles-ci utilisent, en fonction de l'instrument financier, des données issues de transactions récentes et des modèles d'actualisation des flux futurs fondés sur les taux en vigueur à la date de clôture.

Dettes structurées et dérivés indexés

Pour la détermination de la juste valeur des dettes structurées et de la branche indexée des dérivés portant sur des indices, les paramètres de valorisation ne sont pas observables dans leur globalité. La juste valeur de l'instrument financier au moment de la transaction est alors réputée être le prix de transaction et la marge commerciale est enregistrée en résultat sur la durée de vie du produit.

En cours de vie, les dettes structurées n'étant pas négociées sur

un marché actif, les paramètres de valorisation fixés avec les contreparties à la mise en place des instruments ne sont pas modifiés. En cas de rachat de titres de créances négociables émis, le prix de transaction des titres rachetés constitue leur juste valeur et la partie de la marge commerciale non encore comptabilisée est enregistrée en résultat.

Créances et dettes de trésorerie

Pour les dettes à taux fixe qui sont en règle générale inférieures à un an, la juste valeur est présumée correspondre, en l'absence de marché actif, à la valeur actualisée des flux futurs au taux de marché en vigueur à la date de clôture. Ces taux de marché sont déterminés à partir de modèles de valorisation interne standard utilisant des courbes d'émission de certificat de dépôt.

De même, pour les titres acquis représentatifs de dettes à taux fixe, la juste valeur est déterminée par l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie attendus.

Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque considère que la juste valeur des crédits à taux variable en raison de la fréquence pluriannuelle des ajustements est assimilable à leur valeur comptable.

Pour les crédits dont le taux variable est réajusté une fois par an et pour les crédits à taux fixe, la méthode de détermination de la juste valeur est la suivante : il s'agit d'actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêts sur la durée restant à courir au taux, à la production de la période pour les prêts de même catégorie et ayant les mêmes maturités.

Dérivés de taux

La juste valeur des dérivés de taux et de la branche taux des dérivés indexés sur des indices est déterminée sur la base de modèles internes de valorisation intégrant des données de marché observables. Ainsi, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de l'actualisation des flux futurs d'intérêts aux taux issus de courbes de taux de swap zéro coupon.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des instruments financiers dérivés comptabilisés au bilan en juste valeur, avec impact en résultat des variations de juste valeur. La juste valeur d'un contrat de change à terme est déterminée par le cours à terme restant à courir à la date d'arrêté comptable.

■ Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises liées aux dépréciations des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

■ Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits de commissions en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat. Les commissions rémunérant des services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement du rendement effectif de l'instrument financier.

■ Engagements sociaux

Le Groupe reconnaît quatre catégories d'avantages définies par la norme IAS 19 :

1. les avantages à court terme, pour lesquels les paiements sont directement comptabilisés en charges : rémunérations, intéressement, participation, congés payés.

2. les avantages postérieurs à l'emploi, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies (sauf pour les régimes obligatoires à cotisations définies, comptabilisés directement en charges) : engagements de retraite, plan de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés en régime à cotisations définies ou en régime à prestations définies selon la réalité économique du régime pour l'entreprise. Dans les régimes à **cotisations définies**, les engagements sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions. L'obligation de l'entreprise se limite uniquement au versement d'une cotisation, qui ne comporte aucun engagement de la société sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Dans les régimes à **prestations définies**, le risque actuariel et le risque de placement incombent à l'entreprise. Ils recouvrent plusieurs types d'engagements et notamment les régimes de

retraite « sur-complémentaire » et les indemnités de fin de carrière. Une provision est enregistrée au passif du bilan pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Ces engagements sont évalués par un actuaire indépendant, une fois par an à la date de clôture annuelle.

Le Groupe, conformément à la norme IAS 19, utilise la méthode des unités de crédits projetés pour le calcul de ses engagements sociaux. Cette méthode rétrospective, avec projection des salaires de fin de carrière et prorata des droits au terme en fonction de l'ancienneté, prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Les écarts actuariels, déterminés par régime, incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues antérieurement et la réalité constatée, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Le Groupe applique l'amendement « SoRIE » à la norme IAS 19 relatif au mode de comptabilisation des gains et pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies. Ces derniers sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêt et viennent en déduction des engagements comptabilisés. La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture ;
- l'amortissement du coût des services passés ;
- l'effet des réductions ou liquidations de régime.

Le Groupe comptabilise en charges selon un mode linéaire le coût des services passés sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis au personnel. Le coût des services passés désigne l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation pour les services rendus au cours d'exercices antérieurs, résultant de l'introduction d'un nouveau régime ou de changements apportés au cours de l'exercice.

3. les autres avantages à long terme, évalués comme les avantages postérieurs à l'emploi et intégralement provisionnés, parmi lesquels on peut notamment citer les médailles du travail, les Comptes Epargne Temps et les rémunérations différées.

4. les indemnités de rupture du contrat de travail, indemnités de licenciement, offres de départ volontaire. Elles sont totalement provisionnées dès la signature de l'accord.

■ Paiement fondé sur des actions

La norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans le résultat et au bilan de l'entreprise.

Les plans de paiement fondé sur des actions émises par le Groupe sont des plans éligibles à la norme IFRS 2 dont le dénouement est réalisé par l'attribution d'instruments de capitaux propres.

Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002 (date de parution de l'exposé sondage) et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1er janvier 2006 pour le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque).

Divers plans d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions ont été attribués par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales. Les options et attributions gratuites d'actions sont comptabilisées en charges dans la rubrique « Frais de personnel » en contrepartie d'un compte de capitaux propres au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Cette charge est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution aux bénéficiaires par les organes d'Administration. A titre exceptionnel, la charge afférente aux plans attribués est comptabilisée dès l'attribution si le bénéficiaire en a immédiatement la jouissance.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles mathématiques de valorisation sont utilisés. Les options octroyées sont évaluées lors de leur attribution, à leur juste valeur selon le modèle Black & Scholes. Cette évaluation est réalisée au sein du Groupe.

La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options acquises en fin de période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

A chaque date d'arrêt, le nombre d'options dont l'exercice est attendu est révisé pour ajuster le coût global du plan initialement déterminé ; la charge comptabilisée depuis l'origine du plan est alors ajustée en conséquence.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes « Capital apporté » (valeur nominale) et « Prime d'émission ».

■ Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie relatives aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires, les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre autre qu'un TCN.

■ Résultat par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions propres. Le bénéfice dilué par action reflète les impacts de la dilution potentielle sur le résultat et le nombre d'actions résultant de l'exercice des différents plans (attributions gratuites d'actions, options d'achat et options de souscription) mis en place par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales, selon la norme IAS 33. Les plans dont l'impact n'est pas dilutif ne sont pas pris en compte.

NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Caisse	692	1.305
Banques centrales	11.705	19.948
CCP	11	11
Sous-total	12.408	21.264
Créances rattachées	-	-
Total	12.408	21.264

3.2. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	28	28
Sous-total	28	28
Portefeuille trading créances rattachées	-	-
Sous-total	28	28
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	200	1.182
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	-	7.303
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	22.209	18.398
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	17.677	19.796
Créances rattachées sur instruments dérivés de transaction	13.924	10.909
Sous-total	54.010	57.588
Sous-total portefeuille de transaction	54.038	57.616
Juste valeur créances sur les établissements de crédit	-	5.014
Juste valeur prêts et créances sur la clientèle	579	981
Sous-total	579	5.995
Juste valeur prêts et créances rattachées	3	193
Sous-total prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat	582	6.188
Juste valeur effets publics et valeurs assimilées	126.623	124.917
Juste valeur obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Sous-total	126.623	124.917
Juste valeur titres créances rattachées	2.600	2.542
Sous-total titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat	129.223	127.459
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable	274	725
Sous-total	274	725
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable créances rattachées	-	-
Sous-total titres à revenu variable à la juste valeur sur option par résultat	274	725
Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	130.079	134.372
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	184.117	191.988

Le montant total des notionnels des instruments dérivés de transaction s'établit à 15.827 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 18.247 millions d'euros au 31 décembre 2008. Le montant notionnel des instruments dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

Dans le cadre de la gestion de véhicules collectifs de produits structurés, des emprunts d'Etats de l'Union Economique et Monétaire ont été acquis par la société Financière Boréale.

Ils constituent, avec leurs swaps d'adossement, des « assets swaps » dont chacune des composantes (titre et swap) fait l'objet d'une valorisation en juste valeur par résultat, aux cours cotés de la date d'arrêté comptable.

Mais, en raison du manque de liquidité du marché pour certains de ces titres, observé notamment en fin d'année, il a été substitué à leurs cours cotés au 31 décembre 2009 – jugés peu représentatifs de leur juste valeur – une évaluation par le biais d'un modèle interne développé par la Banque et qui repose sur les grands principes suivants :

- sélection d'indicateurs de marché (volatilité et liquidité) et d'agrégats macroéconomiques (PIB, balance commerciale...) pertinents aux fins d'apprécier le comportement des prix des emprunts d'Etat de la zone euro ;
- calcul des contributions des différents facteurs sélectionnés à l'évolution des cours des emprunts d'Etat, par régression multifactorielle ;
- neutralisation de l'impact sur les prix des facteurs techniques liés au manque de liquidité et à la crainte généralisée des opérateurs de marchés (facteurs non idiosyncratiques) ;
- détermination de la valeur intrinsèque des titres reflétant le risque de l'émetteur.

Il convient, par ailleurs, de souligner que, d'une part, la Banque estime le risque de défaillance d'un Etat membre de l'U.E.M. très limité, d'autre part, ces emprunts d'Etat sont destinés, par la stratégie même qui a présidé à leur achat, à être détenus jusqu'à leur échéance.

Le différentiel de valorisation cumulé lié à l'application du modèle interne est de 1.362 milliers d'euros nets d'impôt différé.

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	101.019	1.113
Cotés	-	-
Non cotés	101.000	1.113
Créances rattachées	19	-
Dont dépréciations	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	190.651	215.655
Cotés	4.720	7.968
Non cotés	185.931	207.549
Créances rattachées	-	138
Dont dépréciations	- 11.012	- 21
Actions détenues à long terme	27.566	25.406
Cotées	8.066	7.169
Non cotées	19.500	18.237
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Autres actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Total des actifs financiers disponibles à la vente	319.236	242.174
Dont titres prêtés	-	-

En raison de l'incertitude sur l'évolution des conditions de marché et de la persistance d'un contexte difficile, le Groupe a décidé de déprécier durablement plusieurs lignes de titres détenues en compte propre à hauteur de 10.635 milliers d'euros, dont les lignes de véhicules collectifs de droit israélien.

3.4. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Créances sur les établissements de crédit		
- À vue	675.008	1.556.197
- À terme	407.936	1.318.983
Sous-total	1.082.944	2.875.180
Créances rattachées	948	4.641
Total Brut	1.083.892	2.879.821
Dépréciations	-	-
Total Net	1.083.892	2.879.821

3.5. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Comptes ordinaires débiteurs	266.696	156.212
Autres concours à la clientèle		
- Crédits	122.276	52.161
- Titres reçus en pension livrée	-	-
- Créances commerciales	-	-
Sous-total	388.972	208.373
Créances douteuses	3.274	3.526
Dépréciations créances douteuses	- 3.058	- 3.310
Total Net	389.188	208.589
Dont créances rattachées	1.751	1.991
Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle	389.874	209.025

3.6. ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	33.071	58.553
Cotés	33.035	58.061
Non cotés	-	-
Créances rattachées	36	492
Dépréciations	-	-
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	33.071	58.553
Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	31.852	53.095

3.7. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs reçues à l'encaissement	285	-	3.108	-
Dépôts de garantie versés (*)	131.270	-	207.145	-
Charges constatées d'avance	7.471	-	7.716	-
Produits à recevoir	42.534	-	44.176	-
Produits constatés d'avance	-	810	-	806
Charges à payer	-	115.116	-	95.795
Autres actifs et passifs divers (**)	52.090	75.018	35.287	151.010
Total	233.650	190.944	297.432	247.611

(*) dont 97.088 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2009 contre 147.973 milliers au 31 décembre 2008 en dépôts de garantie versés.

(**) dont 7.860 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2009 contre 86.463 milliers au 31 décembre 2008 en autres passifs.

3.8. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	16.135	15.703
Edmond de Rothschild Limited	7.390	7.075
Omega Financial Solutions	328	296
Participations dans les entreprises mises en équivalence	23.853	23.074

En milliers d'euros	Total du bilan au 31.12.2009	Produit net bancaire / Chiffre d'affaires 2009	Résultat net part du Groupe 2009
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	623.215	28.126	2.099
Edmond de Rothschild Limited	62.838	28.061	1.352
Omega Financial Solutions	2.108	1.693	32
Total			3.483

3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2008	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2009
Valeur brute					
Terrains et constructions	41.100	166	-	- 222	41.044
Matériel informatique	15.851	915	- 828	- 13	15.925
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	34.734	2.017	- 808	3.139	39.082
Immobilisations corporelles en cours	1.393	2.195	- 140	- 3.181	267
Total	93.078	5.293	- 1.776	- 277	96.318
Amortissements - Dépréciations					
Constructions	- 16.844	- 1.102	-	5	- 17.941
Matériel informatique	- 13.155	- 1.616	803	10	- 13.958
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	- 20.610	- 3.124	618	10	- 23.106
Total	- 50.609	- 5.842	1.421	25	- 55.005
Valeur nette comptable	42.469	- 549	- 355	- 252	41.313

3.10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2008	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2009
Valeur brute					
Portefeuille de contrats et autres droits contractuels	12.317	-	-	-	12.317
Autres immobilisations incorporelles	43.567	10.018	-	861	54.446
Immobilisations incorporelles en cours	3.318	1.220	- 3.047	- 861	630
Total	59.202	11.238	- 3.047	-	67.393
Amortissements - Dépréciations					
Immobilisations incorporelles	- 37.644	- 6.790	-	-	- 44.434
Total	- 37.644	- 6.790	-	-	- 44.434
Valeur nette comptable	21.558	4.448	- 3.047	-	22.959

3.11. ECARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Valeur brute en début de période	54.121	29.428
Acquisitions et autres augmentations	15.949	29.322
Cessions et autres diminutions	- 537	- 4.629
Change	- 110	-
Valeur brute en fin de période	69.423	54.121
Dépréciations	-	-
Perte de valeur	-	-
Dépréciations en fin de période	-	-
Valeur nette en fin de période	69.423	54.121

En application des accords conclus avec CFSH, cette dernière a décidé de substituer La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque dans ses droits au rachat de titres auprès des minoritaires d'Edmond de Rothschild Financial Services.

Du fait de la cession de titres d'EDRIM Solutions par le FCPE CAES, le Groupe a enregistré un écart d'acquisition complémentaire de 1.895 milliers d'euros.

Dans le cadre des opérations préalables à la création d'EDRIM Solutions, résultat de la fusion simplifiée entre Edmond de Rothschild Financial Services et Edmond de Rothschild Multi Management, approuvée le 3 juillet 2009, le Groupe a acquis auprès de minoritaires d'Edmond de Rothschild Multi Management des titres occasionnant la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 12.327 milliers d'euros sur cette dernière.

Les écarts d'acquisition et actifs incorporels ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel, sans nécessité de les déprécier.

3.12. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	9.930	9.931
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	17.835	-
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	85.108	168.878
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	17.677	19.796
Sous-total	130.550	198.605
Dettes rattachées sur instruments dérivés de transaction	4.044	5.818
Sous-total du portefeuille de transaction	134.594	204.423
Dettes auprès des établissements de crédit	13.871	163.548
Dettes auprès de la clientèle	5.974	19.821
Sous-total	19.845	183.369
Dettes rattachées	4	24
Sous-total des dettes à la juste valeur sur option par résultat	19.849	183.393
Titres de créances négociables	518.561	589.138
Obligations	7.679	11.703
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Sous-total	526.240	600.841
Dettes rattachées	8	209
Sous-total des dettes représentées par un titre à la juste valeur par résultat	526.248	601.050
Sous-total des passifs financiers à la juste valeur sur option	546.097	784.443
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	680.691	988.866

	31.12.2009			31.12.2008		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
En milliers d'euros						
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	546.097	559.225	13.128	784.443	798.385	13.942

3.13. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Dettes envers les établissements de crédit		
– A vue	42.583	89.752
– A terme	-	-
Sous-total	42.583	89.752
Dettes rattachées	623	393
Total des dettes envers les établissements de crédit	43.206	90.145

3.14. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	731	40.547	41.278	645	56.001	56.646
- Dettes rattachées	13	-	13	11	-	11
Sous-total	744	40.547	41.291	656	56.001	56.657
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	516.041	-	516.041	444.001	-	444.001
- Comptes créditeurs à terme	-	13.840	13.840	-	21.652	21.652
- Titres donnés en pension livrée	343.498	99.355	442.853	1.441.239	270.238	1.711.477
- Autres dettes diverses	39	-	39	2.109	-	2.109
- Dettes rattachées	5	233	238	101	782	883
Sous-total	859.583	113.428	973.011	1.887.450	292.672	2.180.122
Total	860.327	153.975	1.014.302	1.888.106	348.673	2.236.779
Juste valeur des dettes envers la clientèle			1.012.142			2.230.730

3.15. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Bons de caisse	-	156
Titres du marché interbancaire et créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Sous-total	-	156
Dettes rattachées	-	4
Total des dettes représentées par un titre	-	160
Juste valeur des dettes représentées par un titre	-	156

3.16. PROVISIONS

En milliers d'euros	Restructuration	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde au 31.12.2008	-	-	14.017	-	-	21.924	35.941
Dotations	-	-	1.094	-	-	16.763	17.857
Montants utilisés	-	-	-21	-	-	-315	-336
Montants non utilisés repris au cours de la période	-	-	-	-	-	-5.362	-5.362
Autres mouvements	-	-	-2.165	-	-	-3	-2.168
Solde au 31.12.2009	-	-	12.925	-	-	33.007	45.932

- Les autres provisions comprennent notamment les provisions relatives aux charges de fidélisation à long terme des collaborateurs et les provisions pour litiges avec des tiers.

- Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en œuvre, tant par la société de gestion EDRIM Gestion, que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

3.17. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Dettes subordonnées à terme	107.759	119.400
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-
Sous-total	107.759	119.400
Dettes rattachées	73	229
Total des dettes subordonnées	107.832	119.629

Dans le cadre du programme EMTN, la Banque a émis un titre subordonné remboursable (« TSR ») d'un montant de 120 millions d'euros à 10 ans en juin 2007, qui a fait l'objet d'un rachat partiel pour un nominal de 11,7 millions d'euros.

Ce titre est assimilable à une créance de rang subordonné simple dont le remboursement avant l'échéance contractuelle interviendrait, en cas de liquidation de la société émettrice, après les autres créanciers mais avant les souscripteurs du titre super subordonné.

Date d'émission	Date d'échéance	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017	Juin 2012 puis trimestriellement	Euribor 3 mois + 0,67 %	+ 50 points de base

3.18. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES : TITRE SUPER SUBORDONNÉ

En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

Le « TSS » est assorti de covenants financiers :

- non paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de versement de la rémunération de ce titre super subordonné, lié au versement d'un dividende, il a été classé parmi les instruments de capitaux propres et réserves liées.

Les principales caractéristiques financières de ce « TSS » sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36 % ⁽¹⁾	Euribor + 2,65 %	+ 100 points de base

⁽¹⁾ Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %.

NOTE 4 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2009	2008
Intérêts et produits sur prêts et créances sur établissements de crédit	11.058	77.125
- Comptes à vue et prêts interbancaires	4.084	31.994
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	6.974	45.131
Intérêts et produits sur prêts et créances sur clientèle	6.032	15.274
- Comptes à vue et prêts à la clientèle	4.479	12.532
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	1.553	2.742
Intérêts sur instruments financiers	78.758	146.065
- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1.102	3.083
- Actifs financiers disponibles à la vente	188	150
- Actifs financiers en option juste valeur par résultat	7.825	14.838
- Intérêts sur dérivés	69.643	127.994
Total des intérêts et produits assimilés	95.848	238.464

4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2009	2008
Intérêts et charges sur emprunts et dettes sur établissements de crédit	- 974	- 2.978
- Comptes à vue et prêts interbancaires	- 974	- 2.948
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	-	- 30
Intérêts et charges sur dettes envers la clientèle	- 9.481	- 47.912
- Comptes à vue et prêts avec la clientèle	- 605	- 4.138
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	- 8.876	- 43.774
Intérêts sur instruments financiers	- 81.402	- 168.780
- Dettes représentées par un titre	- 17.497	- 27.717
- Intérêts sur dérivés	- 63.905	- 141.063
Total des intérêts et charges assimilées	- 91.857	- 219.670

4.3. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2009		2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	- 168	-	- 390
Opérations avec la clientèle	299	-	540	-
Opérations sur titres	-	- 334	-	- 1.136
Opérations de change	10	-	11	-
Opérations de hors-bilan				
- Engagements sur titres	21	-	-	-
- Instruments financiers à terme	844	- 839	512	- 349
Prestations de services financiers	351.671	- 74.325	356.273	- 81.918
Dotations / Reprises liées aux provisions	40	- 144	191	- 40
Total des commissions	352.885	- 75.810	357.527	- 83.833

4.4. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	2009		2008	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option
Gains ou pertes nets sur actifs financiers en juste valeur par résultat	-	- 922	-	6.650
Gains ou pertes nets sur passifs financiers en juste valeur par résultat	-	- 65.327	-	168.788
Gains ou pertes nets sur dérivés	69.328	-	- 165.928	-
Résultats sur opérations de change	11.432	-	13.663	-
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	80.760	- 66.249	- 152.265	175.438

4.5. GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

En milliers d'euros	2009	2008
Gains ou pertes nets sur obligations et autres titres à revenu fixe disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets sur titres détenus à long terme disponibles à la vente	- 9.714	744
- Dont variations des dépréciations	-	-
Gains ou pertes nets sur autres titres à revenu variable disponibles à la vente	8.773	11.012
- Dont variations des dépréciations	-	-
Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	- 941	11.756

Les produits d'intérêts relatifs aux titres à revenu fixe disponibles à la vente sont compris dans la « Marge d'intérêts » (notes 4.1. et 4.2.) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 4.8.).

4.6. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers d'euros	2009	2008
Refacturations de charges	3.348	4.117
Autres produits accessoires	6.252	8.646
Divers	7.132	5.837
Produits des autres activités	16.732	18.600
Rétrocessions de produits	- 5.897	- 6.801
Divers	- 2.579	- 4.221
Charges des autres activités	- 8.476	- 11.022

4.7. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2009	2008
Salaires et traitements	- 101.077	- 92.998
Charges de retraite	- 12.917	- 13.940
Charges sociales	- 26.799	- 23.300
Intéressement des salariés	200	- 2.081
Participation des salariés	- 3.057	- 4.609
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 10.975	- 13.242
Dotations aux provisions pour frais de personnel	- 15.486	- 2.595
Reprises de provisions pour frais de personnel	3.613	3.756
Sous-total des frais de personnel	- 166.498	- 149.009
Impôts et taxes	- 6.817	- 7.103
Locations	- 19.170	- 17.453
Rémunérations d'intermédiaires	-	-
Services extérieurs	- 69.704	- 72.283
Transports et déplacements	- 2.212	- 2.696
Autres charges diverses d'exploitation	- 379	- 47
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	-	156
Sous-total des frais administratifs	- 98.282	- 99.426
Total des charges générales d'exploitation	- 264.780	- 248.435

4.8. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2009	2008
Dotations pour dépréciation au titre du risque de crédit	- 31	- 348
Pertes nettes sur créances irrécupérables	- 193	- 432
Reprises pour dépréciation au titre du risque de crédit	281	821
Reprises liées aux provisions	-	13
Récupérations sur créances amorties	17	327
Total du coût du risque	74	381

4.9. GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

En milliers d'euros	2009	2008
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 206	- 204
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	43	223
Résultat de cession de titres de participation consolidés	3.200	4.650
Total des gains ou pertes nets sur autres actifs	3.037	4.669

4.10. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers d'euros	2009	2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	27.662	57.960
Impôts sur les bénéfices	4.523	27.724
Résultat avant impôt	32.185	85.684
Provisions et charges non déductibles	2.475	1.578
Régime des sociétés mères / filiales et retraitements liés	1.667	2.515
Quote-part du résultat net dans les entreprises mises en équivalence	- 3.483	- 4.766
Retraitements de consolidation non fiscalisés	- 12.344	932
Produits divers non imposables et autres déductions	- 39	- 251
Éléments imposés à taux réduit	- 4.158	- 3.069
Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun	16.303	82.623
Taux d'impôt	34,43 %	34,43 %
Impôt théorique au taux de droit commun	5.613	28.447
Taux d'impôt	0,00 %	0,00 %
Impôt théorique au taux réduit	-	-
Impôt théorique	5.613	28.447
Création de déficits non comptabilisés	1.783	1.584
Utilisation de déficits non comptabilisés	- 198	- 532
Dotations / reprises de provisions de nature fiscale	-	- 282
Crédits d'impôt	- 1.010	- 854
Effet de la différence sur le taux d'impôt des entités étrangères	- 870	- 415
Divers	- 795	- 224
Impôt sur les bénéfices calculé	4.523	27.724
- Dont impôt exigible	14.686	19.750
- Dont impôt différé	- 10.163	8.256
- Dont dotations / reprises de provisions de nature fiscale	-	- 282
Résultat avant impôt	32.185	85.684
Impôt sur les bénéfices	4.523	27.724
Taux d'impôt effectif moyen	14,05 %	32,36 %
Taux de droit commun de l'impôt en France (incluant la contribution de 3,3 %)	34,43 %	34,43 %
Effet des différences permanentes	- 12,55 %	0,00 %
Effet de l'imposition à taux réduit	- 4,45 %	- 1,23 %
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères	- 2,70 %	- 0,48 %
Effet des pertes de l'exercice et de l'utilisation des reports déficitaires	4,93 %	1,23 %
Effet des autres éléments	- 5,61 %	- 1,59 %
Taux d'impôt effectif moyen	14,05 %	32,36 %

NOTE 5 – NOTE SUR ENGAGEMENTS

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Engagements donnés		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	13	13
Engagements en faveur de la clientèle	124.487	88.625
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	666.221	736.799
Engagements reçus		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	31.275	60.776
Engagements reçus de la clientèle	-	-

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH) ou des sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Ces contrats sont décrits plus en détails en note 6.2.. Depuis décembre 2005, CFSH et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont convenu que CFSH serait systématiquement substituée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque dans l'exécution de ces contrats, CFSH se réservant la faculté de se substituer un tiers. Le contrat liant La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et CFSH couvre également les autres engagements de rachats d'intérêts minoritaires existant au sein du Groupe.

Ce tableau mentionne le nombre de titres des sociétés émettrices devant faire l'objet d'une liquidité sur les plans échus.

Sociétés émettrices	Nombre de titres
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	59.874
Edmond de Rothschild Asset Management	5.633
EDRIM Solutions	39.883

NOTE 6 – ENGAGEMENTS SOCIAUX ET PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

6.1. AVANTAGES AU PERSONNEL « IAS 19 »

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IAS, le Groupe applique depuis le 1er janvier 2006 les règles de comptabilisation et d'évaluation des avantages au personnel définis par la norme IAS 19.

Le Groupe a opté lors de la première application des normes IFRS pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2006, l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

6.1.A. CHARGE DE RETRAITE – RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Un régime de retraite « sur-complémentaire » a été mis en place en décembre 2004. Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le cadre des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

Le versement des prestations est conditionné à l'achèvement de la carrière du participant dans l'entreprise. Au départ à la retraite, le régime prévoit un « achat de rente » afin de liquider l'engagement vis-à-vis du bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des cadres dirigeants, des membres du Comité de Direction Générale, des cadres supérieurs, définis par l'accord sur les 35 heures comme étant des cadres hors classification.

Les rémunérations servant de base à la détermination de la rémunération de référence et au calcul de la retraite supplémentaire sont les rémunérations annuelles brutes majorées du bonus effectivement perçu avant toute retenue, notamment d'ordre fiscal ou social.

Le montant de la retraite supplémentaire garanti est égal à 10 % de la rémunération de référence, comprise entre quatre et huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale en vigueur à la date de la liquidation de la retraite, plus 20 % de la fraction de la rémunération de référence comprise entre huit et vingt-deux fois ledit plafond.

Ce supplément s'ajoute à la retraite de Sécurité Sociale et aux retraites complémentaires et supplémentaires à adhésion obligatoire.

Les écarts résultant de sa première application sont traités selon les dispositions relatives aux changements de méthode. Le Groupe a donc imputé sur ses capitaux propres, à la date du bilan d'ouverture, l'impact net de fiscalité différée de ce changement de méthode pour un total de 8,381 millions d'euros. Ceci résulte de la reconnaissance d'avantages postérieurs à l'emploi, non antérieurement comptabilisés, pour un montant avant impôt de 12,825 millions d'euros ; les engagements ont été actualisés au taux de 4,25 %.

Le montant des engagements au 31 décembre 2009 a été déterminé par des actuaires qualifiés avec les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation de 5 % selon la durée du régime (13,6 ans) ;
- taux d'inflation de 2 % selon la durée du régime (13,6 ans) ;
- taux de rendement attendu des actifs du régime de 6 % ;
- taux de croissance net d'inflation des salaires attendus de 2 %.

Le taux d'actualisation a été choisi en fonction des taux de rendement moyen constatés sur les obligations des sociétés cotées AA de la zone euro et de maturité 10 ans et plus. La référence est l'iBoxx € corporates, ce taux a été modifié par rapport à celui de l'évaluation du 31 décembre 2008 : il passe de 6 % à 5 %.

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2010 instaure le doublement du taux de contribution employeur pour les rentes liquidées à partir du 1er janvier 2001 : ce taux passe de 8 % à 16 %. L'impact est de 1,300 million d'euros sur l'engagement.

Cette loi prévoit également que les prestations de retraite, versées dans le cadre des régimes à prestations définies à droits conditionnels dont le montant est supérieur à huit fois le plafond de la sécurité sociale seront assujetties à une contribution additionnelle de 30 %. Au 31 décembre 2009, aucune rente n'est assujettie à cette taxe additionnelle.

L'impact généré par la prise en compte de cette loi est à considérer comme un coût des services passés. Ce coût est à distinguer entre droits acquis et non acquis. Le coût des services passés acquis s'élève à 1,060 million d'euros et est enregistré en totalité en charge de l'exercice. Le coût des services passés non acquis s'élève à 240 millions d'euros et est à amortir sur la durée d'acquisition des droits, soit 15,7 ans.

Au 31 décembre 2009, le montant des engagements s'élève à 23,038 millions d'euros avant impôt, la juste valeur des actifs est de 13,684 millions d'euros, le coût net résiduel des services passés est de 305 millions d'euros, soit une provision d'un montant de 9,049 millions d'euros.

■ Actifs financiers en représentation des engagements (Retraite sur-complémentaire)

Structure du portefeuille	31.12.2009	31.12.2008
Actions	33,12 %	32,37 %
Obligations	58,37 %	59,87 %
Immobilier	5,96 %	6,12 %
Autres	2,55 %	1,64 %
Taux de rendement effectif des actifs du régime	6,01 %	5,54 %

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (Retraite sur-complémentaire)

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Valeur actuelle de l'obligation	23.038	19.832
– Valeur des actifs du régime	- 13.684	- 10.495
Situation financière du régime	9.354	9.337
– Coût des services passés non reconnus	- 305	- 74
Provision	9.049	9.263

6.1.B. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les indemnités de fin de carrière constituent un avantage postérieur à l'emploi et entrent dans la catégorie des régimes à prestations définies.

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont définis par les conventions collectives suivantes :

- la Convention Collective Nationale de la Banque (n° 1361) pour toutes les sociétés autres que le Groupement Immobilier Financière ;
- la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques (Syntec n° 3018 pour la société G.I.F.) ;
- la Convention Collective Nationale des Entreprises de Courtage d'Assurances et/ou de Réassurances (n° 3110) pour la société Assurance Saint-Honoré Patrimoine.

L'assiette de rémunération prise en compte dans le calcul d'indemnité de départ en retraite est la suivante :

- pour la CCN de la Banque, 1/13ème de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois, à l'exclusion de toute prime fixe ou exceptionnelle ainsi que tout élément variable ;
- pour la CCN des bureaux d'études, 1/12ème de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois, à l'exclusion des primes, gratifications et majorations pour heures supplémentaires, déplacements et détachements ;

- pour la CCN du Courtage d'Assurances, 1/12ème de la rémunération que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois.

Cette indemnité ne peut être inférieure à l'indemnité légale de départ à la retraite telle que prévue par le Code du travail.

Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la méthode des Unités de Crédits Projetés.

Les pertes et gains actuariels au titre du régime d'indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sur les capitaux propres. Le Groupe a en effet décidé d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 autorisant la reconnaissance des pertes ou gains actuariels liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèse sur fonds propres (méthode dite du « SoRIE »). Le taux d'actualisation retenu est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé à la date de l'évaluation (taux iBoxx corporate AA de la zone euro de maturité 10 ans et plus), le taux au 31 décembre 2009 est de 5 % contre 5,75 % au 31 décembre 2008.

Le montant brut des engagements s'élevait à 4,560 millions au 31 décembre 2008 et à 3,635 millions au 31 décembre 2009.

Le coût des services en 2009 est de 392 milliers d'euros, le coût d'actualisation est de 226 milliers d'euros, les prestations réellement versées s'élevaient à 538 milliers d'euros et le gain actuariel constaté au titre de 2009 est de 1,005 million d'euros.

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Détail de la charge comptabilisée En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Coût des services rendus de l'exercice	- 1.204	- 1.680
Coût financier	- 1.399	- 1.221
Rendement attendu des actifs du régime	642	472
Ecart actuariels	-	-
Amortissement du coût des services passés	- 1.069	- 12
Amortissement des écarts actuariels	-	-
Effet de toute réduction ou liquidation de régime	-	-
Effet du surfinancement	-	-
Charge nette comptabilisée	- 3.030	- 2.441

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

Principales hypothèses actuarielles (IFC)	31.12.2009	31.12.2008
Taux d'actualisation	5,00 %	5,75 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2 %	2 %
Taux de progression des salaires		
– Employés	3 %	3 %
– Cadres	3,50 %	3,50 %
– Cadres supérieurs	4 %	4 %
Taux de charges sociales et fiscales patronales	60,90 %	60,70 %
Table de mortalité	INSEE 2004-2006	INSEE 2004-2006

Principales hypothèses actuarielles (Retraite sur-complémentaire)	31.12.2009	31.12.2008
Taux d'actualisation	5 %	6 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	6 %	6 %
Taux de rendement attendu des droits à remboursement	2 %	2 %
Taux de croissance net d'inflation des masses salariales	2 %	2 %
Durée de vie active moyenne résiduelle des salariés	13,6 ans	6,6 ans
Table de mortalité	TGHF05	TGHF05

■ Analyse des sensibilités des engagements des régimes postérieurs à l'emploi aux variations des principales hypothèses actuarielles

Impact de la variation (Retraite sur-complémentaire)	31.12.2009
Variation - 0,50 % du taux d'actualisation : 4,50 % (5 % - 0,50 %)	
– Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre	1,78 %
– Impact sur le total net des charges	- 2,06 %
Variation + 0,50 % du taux d'actualisation : 5,50 % (5 % + 0,50 %)	
– Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre	- 1,68 %
– Impact sur le total net des charges	2,05 %

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Evolution de la provision En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Provision / Actif en début de période	13.822	13.464
– Charges inscrites au compte de résultat	3.569	2.502
– Cotisations patronales aux actifs de financement	-	-
– Prestations directement payées par l'employeur (non financées)	- 2.538	- 3.087
– Variations de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
– Pertes ou gains actuariels	- 2.169	917
– Autres mouvements	-	26
Provision / Actif en fin de période	12.684	13.822

■ Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Tableau de comptabilisation des engagements En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Variation de la valeur des engagements		
Valeur actuelle de l'obligation en début de période	24.392	22.074
– Coût des services rendus	1.742	1.741
– Coût de l'actualisation	1.399	1.221
– Cotisations versées par les employés	-	-
– Gains ou pertes actuariels	- 1.621	- 583
– Prestations servies	- 538	- 87
– Réduction ou liquidation de régime	-	-
– Modification du régime	1.300	-
– Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
– Autres mouvements	-	26
Valeur actuelle totale de l'engagement en fin de période (A)	26.674	24.392
Variation des actifs de couverture et des droits à remboursement		
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	10.495	8.524
– Produits financiers sur actifs de couverture	641	472
– Gains ou pertes actuariels	548	- 1.501
– Cotisations versées par l'employeur	2.000	3.000
– Cotisations versées par les employés	-	-
– Réduction ou liquidation de régime	-	-
– Modification du régime	-	-
– Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
– Autres mouvements (écarts de conversion)	-	-
– Prestations versées par le fonds	-	-
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (B)	13.684	10.495
Couverture financière		
Situation financière (A) – (B)	12.990	13.897
– Gains ou pertes actuariels non reconnus	-	-
– Coût des services passés non reconnu	- 305	- 75
– Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-
Provision / Actif	12.685	13.822

6.1.C. RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRÉES

Le Groupe a provisionné des rémunérations différées qui seront versées sur trois ans.

Ces rémunérations différées entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme, payables dans un délai supérieur à douze mois après la clôture de l'exercice pendant lequel les salariés ont rendu les services correspondants.

Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle et sont intégralement provisionnés, y compris les écarts actuariels.

Le montant provisionné des engagements s'élève à 23,970 millions d'euros au 31 décembre 2009.

L'engagement actualisé au taux AA Corporate 1 à 3 ans de 2,34 % s'élève à 23,248 millions d'euros soit un gain actuariel cumulé de 722 milliers d'euros.

En milliers d'euros	2009	2008
Détail de l'impact actuariel en résultat sur les rémunérations différées (Salaires et traitements)	- 157	112

En application, d'une part, de l'arrêté ministériel du 3 novembre 2009, relatif aux rémunérations des personnels dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'exposition aux risques des établissements de crédit et, d'autre part, des normes professionnelles de la FBF du 5 novembre 2009, le Groupe a formalisé sa politique de rémunération.

Cette politique de rémunération a été approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque du 23 mars 2010 après l'avis favorable du Comité de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et comprend des dispositions spécifiques concernant les opérateurs de marché et les mandataires sociaux.

S'agissant des rémunérations des opérateurs de marché, le dispositif se décompose comme suit :

- l'enveloppe de rémunération variable est arrêtée selon le résultat d'exploitation de l'activité correspondante et aussi selon le résultat consolidé du groupe ;
- 50 % des rémunérations variables sont différées et sont versées, soit de manière linéaire sur trois ans, soit sous forme de titres cessibles après une période de 4 ans suivant leurs attributions ;
- ce dispositif est revu par la direction du contrôle permanent et de la conformité et le cas échéant par la direction centrale des risques.

S'agissant des mandataires sociaux dirigeants responsables, la moitié au moins de leur rémunération variable (qui est indexée en totalité au résultat net consolidé du Groupe) est différée et/ou versée sous forme de titres. En outre, 30 % des titres de la Banque ainsi détenus sont incessibles pendant toute la durée du mandat social.

Le Groupe, dont le modèle de rémunération est fondé depuis plus de dix ans sur les principes de l'actionnariat salarié, applique les normes professionnelles susmentionnées en tenant compte des performances individuelles des collaborateurs, de la compétition sur ses marchés, des objectifs à long terme et de l'intérêt des actionnaires.

6.2. PLANS D'AVANTAGES EN ACTION « IFRS 2 »

6.2.A. MONTANT DE LA CHARGE ENREGISTRÉE EN RÉSULTAT

En milliers d'euros	2009	2008
Plans d'avantages en actions	en titres	en titres
Charges nettes provenant des plans d'option d'achat d'actions	- 87	- 421
Charges nettes provenant des plans d'option de souscription d'actions	- 1.168	- 451
Charges nettes provenant des plans d'attribution gratuite d'actions	- 6.787	- 4.771
Montant total de la charge enregistrée en résultat	- 8.042	- 5.643

La charge mentionnée ci-dessus porte sur les plans d'options d'achat d'actions, d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions attribués depuis le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1er janvier 2006). Tous ces plans sont intégralement réglés en titres, de la société mère ou des filiales.

6.2.B. DESCRIPTION DES PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Année	2006	2006	2007	2007	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009	Total	
Type de plan	Options de souscription 8	Options d'achat 9	Options de souscription 12	Attributions gratuites 13	Attributions gratuites 15	Attributions gratuites 16	Attributions gratuites 17	Options de souscription 18	Options de souscription 18	Options de souscription 18	Options de souscription 19	Attributions gratuites 20	Attributions gratuites 21	Options de souscription 22	Options de souscription 23	Attributions gratuites 24	Options de souscription 25	Options de souscription 26			
Date du Directoire	28/12/2006	28/12/2006	27/03/2007	15/05/2007	30/06/2008	1/10/2008	1/10/2008	1/10/2008	1/10/2008	1/10/2008	1/10/2008	5/01/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009		
Date d'attribution des options	28/12/2006	28/12/2006	27/03/2007	15/05/2007	30/06/2008	1/10/2008	1/10/2008	1/10/2008	1/10/2008	1/10/2008	1/10/2008	5/01/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009	1/07/2009		
Durée de validité des options	40 mois	40 mois	37 mois	3 ans	3 ans	2 ans	2 ans	55 mois	67 mois	79 mois	4 ans	2 ans	2 ans	4 ans	4 ans	2 ans	4 ans	4 ans			
Date de départ de l'exercice des options	1/05/2010	1/05/2010	1/05/2010	15/05/2010	30/06/2011	1/10/2010	1/10/2010	1/05/2013	1/05/2014	1/05/2015	1/05/2013	5/01/2011	1/07/2011	1/07/2013	1/07/2013	1/07/2011	1/07/2013	1/07/2013			
Durée de la période d'incessibilité				2 ans	2 ans	2 ans	2 ans					2 ans	2 ans			2 ans					
Date d'expiration des options	30/09/12	30/09/12	30/09/12					30/09/13	30/09/14	30/09/15	30/09/13			30/09/13	30/09/13			30/09/13	30/09/13		
Modalités de règlement	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres LCFEDRB	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres EDIRMS	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	
Nombre d'attributaires	8	5	1	4	12	33	33	5	1	1	1	15	18	1	1	1	1	1	1	1	
Bénéficiaires	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés LCFEDRB	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés EDIRMS	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	
Nombre d'options attribuées	26.300	58.500	2.400	2.923	5.046	28.217	9.979	9.981	3.220	3.220	20.997	25.169	2.427	3.501	700	3.340	7.500	20.000		233.420	
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	158,58	158,58	158,58	171,91	209,26	190,50	621,20	621,20	621,20	621,20	621,20	185,00	110,00	571,20	571,20	571,20	149,71	149,71	149,71		
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non		
Conditions en cas de départ du Groupe :																					
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte		
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte		
- Retraite	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien		
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien		
Nombre d'options :																					
- Annulées depuis l'origine ou non exercées	2.000	19.500	-	-	-	1.444	161	-	-	-	-	525	-	-	-	-	-	-	-		23.630
- Annulées et remplacées	-	-	-	-	-	-	-	3.220	-	20.997	-	-	-	-	-	-	-	-	-		24.217
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2006	26.300	58.500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		84.800
Nombre d'options existantes au 30 juin 2007	26.300	58.500	2.400	2.923	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		90.123
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2007	26.300	58.500	2.400	2.923	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		90.123
Nombre d'options existantes au 30 juin 2008	26.300	58.500	2.400	2.923	5.046	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		95.169
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2008	26.300	53.500	2.400	2.923	5.046	28.217	9.979	9.981	3.220	3.220	20.997	-	-	-	-	-	-	-	-		165.783
Nombre d'options existantes au 30 juin 2009	24.300	53.500	2.400	2.923	5.046	27.298	9.979	9.981	3.220	3.220	20.997	25.169	-	-	-	-	-	-	-		188.033
Nombre d'options existantes au 31 décembre 2009	24.300	39.000	2.400	2.923	5.046	26.773	9.818	9.981	-	3.220	-	24.644	2.427	3.501	700	3.340	7.500	20.000		185.573	
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	19,21 %	19,21 %	19,30 %	75,05 %	76,77 %	89,26 %	86,75 %	30,38 %	31,74 %	32,65 %	31,29 %	89,25 %	86,17 %	-	42,82 %	88,87 %	42,82 %	-			
Méthode de valorisation utilisée	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes					Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes			Black & Scholes	Black & Scholes		Black & Scholes	Black & Scholes			

6.2.C. STATISTIQUES SUR LES PLANS D'OPTIONS

Statistiques des plans 31.12.2009	Nombre d'options Plans 2006	Nombre d'options Plans 2007	Nombre d'options Plans 2008	Nombre d'options Plans 2009	Total
Options existantes au 31 décembre 2008	90.383	7.085	80.660	-	178.128
- attribuées en 2009	-	-	-	62.637	62.637
- annulées en 2009	- 16.500	-	- 1.605	- 525	- 18.630
- annulées et remplacées en 2009	-	-	- 24.217	-	- 24.217
- exercées en 2009	- 10.583	- 1.762	-	-	- 12.345
- expirées en 2009	-	-	-	-	-
Options existantes au 31 décembre 2009	63.300	5.323	54.838	62.112	185.573

Durée résiduelle contractuelle moyenne pondérée : 16,13 mois.
Juste valeur moyenne des options existantes pondérée à l'attribution : 119,72 euros.

Prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice : 174,25 euros.

■ Principales hypothèses retenues pour la valorisation des plans

Principales hypothèses	31.12.2009	31.12.2008
Durée de vie moyenne (en mois)	37	33
Taux d'intérêt sans risque	3,59 %	4,05 %
Taux de perte des droits	9,93 %	4,76 %
Taux de dividende estimé	7,70 %	7,63 %
Volatilité à la date d'attribution	49,05 %	35,18 %

6.2.D. VALEUR DONNÉE AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES ET AUX OPTIONS ATTRIBUÉES

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2, les attributions gratuites d'actions et options octroyées sont évaluées à l'attribution à leur juste valeur, sans modification ultérieure. Seules les hypothèses relatives à la population de bénéficiaires (perte de droits) peuvent faire l'objet d'une révision au cours de la période d'acquisition des droits et donner lieu à un réajustement de la charge. En cas de remplacement d'un plan par un nouveau, le Groupe comptabilise les effets marginaux des augmentations de la juste valeur totale ou de toute autre modification favorable au membre du personnel.

■ Actions gratuites

Le Groupe pratique un amortissement linéaire du prix de l'attribution gratuite de l'action sur la période d'acquisition à la valeur courante de l'action au moment de l'attribution et actualisée à un taux égal au taux moyen de dividende constaté sur les trois exercices les plus récents.

■ Stock options

Le Groupe valorise selon le modèle Black & Scholes une option (call européen) selon les paramètres suivants :

- de strike : prix d'exercice du stock option ;
- de cours de référence : valeur courante de l'action ;
- de volatilité : en fonction de l'échantillon représentatif ;
- de taux d'intérêt du marché sur la période considérée ;
- de taux de dividende : moyenne sur trois ans plafonnée au taux d'intérêt retenu ;
- de période : période entre la date d'attribution du stock option et la première date d'exercice possible.

NOTE 7 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	% d'intérêts		% de contrôle	
	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
Intégration globale				
Sociétés de Portefeuille				
• Financière Boréale **	99,96	99,96	99,96	99,96
• LCF Amorçage	100,00	100,00	100,00	100,00
Entreprises d'Investissement				
• EDRIM Solutions ⁽¹⁾	92,08	92,51	92,08	92,51
• Edmond de Rothschild S.I.M. SpA *	99,08	99,26	100,00	100,00
Sociétés de Gestion				
• Edmond de Rothschild Asset Management **	99,07	99,26	99,07	99,26
• EDRIM Gestion ⁽²⁾	92,08	92,50	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Multi Management	-	84,04	-	84,04
• Edmond de Rothschild S.G.R. SpA *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Partners **	99,99	99,99	99,99	99,99
• Edmond de Rothschild Investment Partners	60,00	67,00	60,00	67,00
• Edmond de Rothschild Capital Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• EdR Real Estate Management *	100,00	100,00	100,00	100,00
• LCFR UK PEP Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP *	75,00	75,00	75,00	75,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Limited *	99,07	99,26	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Chile S.A. *	99,07	-	100,00	-
• Edmond de Rothschild Asset Management International Limited *	99,07	99,26	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity China Management SàRL *	60,00	60,00	60,00	60,00
Sociétés de Conseil				
• Edmond de Rothschild Corporate Finance **	99,99	99,99	99,99	99,99
• Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales **	100,00	100,00	100,00	100,00
• EDREP Transactions **	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investment Services Ltd *	83,50	83,50	83,50	83,50
• Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance	84,90	80,00	84,90	80,00
• Edmond de Rothschild Asia Limited * ⁽³⁾	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild China Limited *	100,00	-	100,00	-
Sociétés d'Assurances				
• Edmond de Rothschild Courtage Services **	94,37	94,37	95,10	95,10
• Assurances Saint-Honoré Patrimoine	90,00	90,00	90,00	90,00
Divers				
• Le Cercle Edmond de Rothschild **	99,24	99,24	100,00	100,00
• ERS **	99,24	99,24	99,24	99,24
• Edmond de Rothschild Holdings Ltd *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Groupement Immobilière Financière	100,00	100,00	100,00	100,00
• GIE Saint-Honoré	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investors Assistance	100,00	-	100,00	-
Mises en équivalence				
Banque				
• Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	43,10	44,08	43,10	44,08
Entreprise d'Investissement				
• Edmond de Rothschild Limited *	20,00	20,00	20,00	20,00
Divers				
• Omega Financial Solutions	18,42	18,50	20,00	20,00

* Société étrangère.

** Société intégrée fiscalement en 2009.

⁽¹⁾ Renommée EDRIM Solutions en 2009 (Ex - Edmond de Rothschild Financial Services).⁽²⁾ Renommée EDRIM Gestion en 2009 (Ex - RFS Investment Managers).⁽³⁾ Renommée Edmond de Rothschild Asia Limited en 2009 (Ex - Edmond de Rothschild Private Equity China Advisory Limited).

7.2. EFFECTIF MOYEN

	2009	2008
Effectif moyen des sociétés françaises	831	795
– Techniciens	206	204
– Cadres	625	591
Effectif moyen des sociétés étrangères	101	89
Effectif global	932	884

7.3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2009.

Les comptes consolidés annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 23 mars 2010 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 27 mai 2010.

Le dividende de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque qui a été proposé après la date d'arrêté des comptes mais avant la date de publication s'élève à 3,20 euros par action.

7.4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En application du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'appréciation du respect du ratio de solvabilité s'effectue au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré, cette dernière se conformant aux exigences en matière de capital.

Le capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'élève au 31 décembre 2009 à 83.075.820 euros composé de 5.538.388 actions d'un nominal de 15 euros.

7.5. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2009.

<i>En milliers d'euros</i>	2009	2008
Honoraires relatifs au commissariat aux comptes, à la certification et à l'examen des comptes individuels et consolidés	763	630
Honoraires relatifs aux autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	415	606
Total	1.178	1.236

NOTE 8 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les activités du Groupe s'articulent autour de deux pôles d'activités stratégiques (Banque privée et Gestion d'actifs) auxquels s'ajoute un pôle d'activité (Autres activités et Gestion propre).

La Banque privée regroupe une offre de services comprenant :

- la gestion de portefeuille et de patrimoine, l'ingénierie patrimoniale et le family office ;
- une activité de conseil aux entreprises à actionnariat familial.

Le pôle de la Gestion d'actifs recouvre les quatre lignes de gestion suivantes :

- la gestion actions, gestion diversifiée et obligations convertibles ;
- la multigestion, traditionnelle et alternative ;
- la gestion taux et crédit et les gestions structurée, quantitative et alternative directe ;
- la gestion de fonds de private equity.

Le pôle « Autres activités et Gestion propre » comprend :

- en Autres activités, d'une part, le conseil aux entreprises logé au sein de la filiale dédiée Edmond de Rothschild Corporate Finance, et dont les domaines d'intervention regroupent le conseil en opérations de cessions ou d'acquisitions, l'évaluation d'entreprises et l'ingénierie financière, d'autre part la Direction des Marchés de Capitaux pour son activité propre ;
- en Gestion propre les activités de gestion patrimoniale du Groupe (en particulier le portefeuille titres), la fonction de centrale financière de la Banque auprès de ses différents métiers, les frais liés aux activités propres de ce pôle et à son rôle de pilotage du Groupe et des produits et charges ne relevant pas directement de l'activité des autres pôles d'activité.

L'analyse détaillée des résultats de chacun de ces pôles et de leur contribution à la rentabilité du Groupe est présentée ci-après.

En milliers d'euros	Banque privée		Gestion d'actifs		Autres activités		Gestion propre		Groupe	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Produit net bancaire	73.327	82.685	215.644	219.449	20.976	27.938	- 7.055	4.923	302.892	334.995
Frais de gestion	- 68.859	- 71.944	- 159.261	- 142.152	- 19.667	- 16.077	- 29.625	- 29.047	- 277.412	- 259.220
Frais de personnel	- 43.501	- 46.437	- 95.076	- 75.160	- 12.678	- 10.373	- 15.243	- 17.039	- 166.498	- 149.009
– directs	- 32.407	- 35.582	- 72.801	- 55.738	- 9.317	- 7.430	- 12.417	- 15.319	- 126.942	- 114.069
– indirects	- 11.094	- 10.855	- 22.275	- 19.422	- 3.361	- 2.943	- 2.826	- 1.720	- 39.556	- 34.940
Autres charges d'exploitation	- 21.235	- 21.397	- 58.220	- 62.025	- 5.695	- 4.950	- 13.132	- 11.054	- 98.282	- 99.426
Dotations aux amortissements	- 4.123	- 4.110	- 5.965	- 4.967	- 1.294	- 754	- 1.250	- 954	- 12.632	- 10.785
Résultat brut d'exploitation	4.468	10.741	56.383	77.297	1.309	11.861	- 36.680	- 24.124	25.480	75.775
Coût du risque	88	370	- 11	- 132	- 3	-	-	143	74	381
Résultat d'exploitation	4.556	11.111	56.372	77.165	1.306	11.861	- 36.680	- 23.981	25.554	76.156
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	2.099	2.857	1.384	1.909	-	-	-	-	3.483	4.766
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	3.037	4.669	3.037	4.669
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	111	93	111	93
Résultat courant avant impôt	6.655	13.968	57.756	79.074	1.306	11.861	- 33.532	- 19.219	32.185	85.684
Impôt sur les bénéfices	- 2.291	- 4.809	- 19.885	- 27.225	- 450	- 4.084	18.103	8.394	- 4.523	- 27.724
Résultat net	4.364	9.159	37.871	51.849	856	7.777	- 15.429	- 10.825	27.662	57.960

■ Remarques méthodologiques

Les comptes de gestion de chaque pôle d'activité ont été établis avec pour objectifs de :

- déterminer les résultats de chacun de ces pôles comme s'il s'agissait d'entités autonomes ;
- donner une image représentative de leurs résultats et de leurs rentabilités au cours de l'exercice.

Les principales conventions retenues pour l'établissement de ces comptes sont les suivantes :

- le PNB de chacun des pôles correspond aux revenus générés par son activité, nets de rétrocessions de commissions versées aux apporteurs ;
- les frais de gestion des pôles d'activité comprennent leurs frais directs, la partie qui leur incombe des charges du support logistique et opérationnel apporté par la Banque et une quote-part des frais de structure du Groupe ;
- les provisions sont imputées aux différents pôles de façon à refléter pour chacun d'eux la charge du risque inhérente à son activité. Les provisions qui ne peuvent pas être affectées à un pôle d'activité sont imputées à la Gestion Propre.

NOTE 9 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une filiale de Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH), elle-même filiale de Edmond de Rothschild Holding S.A. (EDRH), l'actionnaire final étant le Baron Benjamin de Rothschild.

Toutes les transactions ont été effectuées dans le cadre ordinaire des activités et à des conditions comparables à celles appliquées aux transactions avec des personnes similaires ou, le cas échéant, aux transactions avec d'autres salariés. Les parties liées au groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sont les sociétés consolidées au sein du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, et celles du groupe EDRH. Ont été également retenues comme parties liées au sens de la norme IAS 24 les administrateurs (membres du Conseil de surveillance) et dirigeants (membres du Directoire) de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, ainsi que leurs conjoint et enfants rattachés à leur foyer.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

La liste des sociétés consolidées de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est présentée dans la note 7.1.. Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans le tableau suivant les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

■ Transactions avec les sociétés mises en équivalence

La liste des sociétés mises en équivalence est présentée dans la note 3.8..

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	9	18
Actif	9	18
Dettes envers les établissements de crédit	332	967
Comptes de régularisation et passifs divers	339	569
Passif	671	1.536
+ Intérêts et produits assimilés	2	1
- Intérêts et charges assimilées	- 10	- 49
+ Commissions (produits)	10	17
- Commissions (charges)	- 1.975	- 2.412
- Charges générales d'exploitation	- 6	-
+ Produits des autres activités	-	-
Produit net bancaire	- 1.979	- 2.443

■ Transactions avec la société mère

Les relations entre La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et son principal actionnaire, Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH), sont de quatre types :

- une relation d'affaires : CFSH a joué par le passé un rôle de développement des activités du Groupe, notamment dans le cadre de l'amorçage des fonds. Elle pourrait, à la demande de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, continuer à jouer ce rôle dans le futur, mais dans une moindre mesure.
- une relation de contrôle : CFSH détient une participation de 88,26 % dans le capital de la Banque.
- une relation de prestations de services dans le cadre d'une convention d'assistance et de gestion : aux termes de cette convention en date du 7 octobre 1997 modifiée par un avenant en date du 30 décembre 1999, CFSH a confié à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque une mission générale d'assistance et de gestion comprenant notamment (i) la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières selon les orientations et directives données périodiquement par les organes de direction de CFSH, (ii) la présentation d'études et d'analyses au Directoire et au Conseil de surveillance de CFSH en vue de leur proposer des investissements, (iii) toute opération de gestion courante, tant administrative, juridique, fiscale et financière.

En particulier, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque met à la disposition de CFSH le personnel nécessaire à la mission décrite au paragraphe précédent.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une des parties avant le 30 juin de chaque année. Plus généralement, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture l'ensemble des prestations fournies à CFSH au cours de l'exercice (arrêté à chaque clôture de l'exercice de CFSH).

- une relation de compte : CFSH bénéficie d'une facilité de caisse à trois mois auprès de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au taux Euribor 3 mois + 0,5 %, utilisée à hauteur de 56.064 milliers d'euros.

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Prêts et créances sur les établissements de crédit	56.239	42.622
Comptes de régularisation et actifs divers	4.524	10.025
Actif	60.763	52.647

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
+ Intérêts et produits assimilés	778	3.807
- Intérêts et charges assimilées	-	- 1.868
+ Commissions (produits)	15	141
- Commissions (charges)	-	-
+ Produits des autres activités	2.962	5.673
Produit net bancaire	3.755	7.753
Résultat brut d'exploitation	3.755	7.753

■ Transactions avec les autres parties liées

Elles concernent les transactions avec EDRH et ses filiales ainsi que celles conclues avec les filiales de CFSH.

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.086	673
Prêts et créances sur la clientèle	562	458
Comptes de régularisation et actifs divers	4.616	4.691
Actif	9.264	5.822

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	13.228	171.154
Dettes envers les établissements de crédit	11.128	10.515
Dettes envers la clientèle	2.206	2.036
Comptes de régularisation et passifs divers	1.609	1.778
Provisions	1.150	1.067
Passif	29.321	186.550

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
+ Intérêts et produits assimilés	100	208
- Intérêts et charges assimilées	- 439	- 1.244
+ Commissions (produits)	1.674	2.697
- Commissions (charges)	- 3.369	- 4.681
+ Produits des autres activités	997	1.091
- Charges des autres activités	- 143	- 136
Produit net bancaire	- 1.180	- 2.065
- Charges générales d'exploitation	- 2.900	- 1.213
Résultat brut d'exploitation	- 4.080	- 3.278

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Comptes et Prêts	9.057	9.474
Garanties	-	-

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des mandataires sociaux est déterminée selon des modalités proposées par le Comité des rémunérations et adoptées par le Conseil de surveillance.

La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération est déterminée au regard du résultat net consolidé. La rémunération variable est versée au cours de l'exercice suivant, en cash et/ou en titres de la société. Des attributions de stock options et d'actions gratuites s'ajoutent à cette rémunération.

Les rémunérations des membres du Directoire sont prises en charge, pour partie, par les entités du Groupe auxquelles leurs activités sont plus directement dédiées.

Certains membres du Directoire perçoivent des jetons de présence de la part de sociétés étrangères du Groupe Edmond de Rothschild au titre de leurs mandats d'administrateurs.

■ Avantages en nature

Les principaux avantages en nature correspondent aux véhicules de fonction. Chaque membre du Directoire dispose d'une voiture.

■ Avantages postérieurs à l'emploi

Les principaux avantages postérieurs à l'emploi sont constitués par les indemnités de fin de carrière et le plan de retraites supplémentaires de la Banque.

Indemnités de cessation de fonctions

Un mandataire social bénéficie, au terme de son contrat de travail, d'indemnités de cessation de fonctions.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient, au titre de leur contrat de travail, des dispositions applicables aux collaborateurs de la Banque en matière d'indemnités de fin de carrière. Il s'agit, selon le cas, du régime légal ou du régime relevant de la convention collective Banque.

Régimes de retraite

Les prestations de retraite sur-complémentaires sont externalisées auprès de la compagnie AXA. Le cabinet de courtage en charge est la société Eparinter, dont Siaci Saint-Honoré est le gestionnaire et le conseil.

Régimes de prévoyance – santé

Les membres du Directoire bénéficient des dispositifs de prévoyance ouverts à tous les collaborateurs du Groupe en matière d'assurance décès, invalidité et de santé. Ils bénéficient également du dispositif de la Garantie Vie Professionnelle Accidents (assurance décès et invalidité) qui couvre l'ensemble des salariés.

■ Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

En milliers d'euros	2009	2008
Montants des rémunérations allouées ⁽¹⁾	5.175	6.123
Avantages à court terme	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	2.129	1.678
Autres avantages à long terme	-	-
Paiement fondé sur des actions ⁽²⁾	1.785	159
Total	9.089	7.960

⁽¹⁾ charges patronales comprises.

⁽²⁾ charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre d'IFRS 2.

En nombre d'options	31.12.2009	31.12.2008
Options d'achat d'actions	-	-
Options de souscription d'actions	27.500	-
Actions gratuites	26.962	7.874
Total	54.462	7.874

NOTE 10 – INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES ET LES INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE 1

POLITIQUE GÉNÉRALE DE GESTION DES RISQUES

Depuis la fin des années 1990, le Groupe s'est recentré sur les activités de gestion d'actifs et de conseil aux entreprises ainsi que de gestion privée. Il a ainsi interrompu, dès 2000, les activités de crédit aux grandes entreprises. Entre 2003 et 2004, le Groupe a également mis un terme à ses activités de négociation d'options de change. Ces décisions stratégiques se sont traduites par une amélioration très significative du profil de risques du Groupe avec une très nette diminution des expositions aux risques de crédit-contrepartie et aux risques de marché.

Dans ce contexte, la politique de gestion des risques vise :

- à encadrer de manière très stricte, le développement des activités non stratégiques (marchés, crédit) de manière à ce que les risques pris représentent une exposition limitée et soient proportionnés à la rentabilité attendue ;
- à favoriser une structure financière fortement liquide, riche en ressources longues et dotée d'emplois offrant une forte cessibilité.

Dans l'optique d'une rationalisation de notre organisation, une Direction Centrale des Risques rattachée à la Direction Générale a été créée en juillet 2008. Elle est placée sous la Direction d'un responsable, doté d'une expérience profonde sur les marchés financiers, et ayant exercé des responsabilités en matière de trading pour compte propre et de gestion pour compte de tiers dans le domaine de la gestion alternative. Son expertise mathématique lui permet par ailleurs de développer des méthodologies et des modèles de suivi des expositions aux risques.

Les missions de la DCR sont définies dans une lettre de cadrage en date du 3 septembre 2008.

La DCR exerce trois fonctions :

- le contrôle des risques de contrepartie et des risques de marché des activités pour compte propre qui est sous la responsabilité du Contrôle Financier. Ce service comprend trois collaborateurs dont un responsable expérimenté. Le Contrôle Financier assure désormais le montage et la présentation des dossiers au Comité de crédit (hors Clientèle Privée).

- la gestion des risques opérationnels, laquelle est désormais assurée par deux collaborateurs dont un responsable arrivé mi-septembre 2008. Avec une expérience approfondie (audit des activités de marché, conception, mise en œuvre et coordination du dispositif de risque opérationnel au niveau mondial), il a été recruté au sein d'un établissement bancaire où il exerçait ces mêmes responsabilités.
- la supervision du contrôle des risques (risques de marché au sens large) mis en place par chaque gérant d'actifs du Groupe (Direction de la Clientèle Privée et des sociétés de gestion du Groupe). Cette supervision est aujourd'hui assurée par le Directeur Central des Risques. Afin de la renforcer, un recrutement est en cours. Celui-ci privilégie un profil technique doté de compétences organisationnelles et de coordination.

PARTIE 2

GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

Le risque de crédit-contrepartie correspond au risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une contrepartie à honorer ses obligations financières. Ce risque comprend, entre autres, le risque de règlement encouru au cours de la période séparant le moment où l'instruction de paiement ou de livraison d'un instrument financier vendu ne peut plus être annulée unilatéralement par la Banque et la réception définitive de l'instrument financier acheté ou des espèces correspondantes.

SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Les risques de crédit-contrepartie encourus par le Groupe trouvent leur origine dans :

1. les opérations conclues avec la clientèle privée et avec les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe, et notamment dans les opérations suivantes :
 - octroi de crédits ou d'engagements à la clientèle privée ;
 - découverts ponctuels présentés par les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe et déposés auprès de la Banque (débits en compte résultant du décalage ponctuel lié à l'achat et à la vente de titres) ;
 - garanties en capital délivrées à certains OPCVM, notamment les « fonds à coussin » (le « coussin » désigne le niveau de perte maximale admissible ; il correspond à tout instant à l'écart entre la valeur actualisée des engagements de garantie du fonds et la valeur de l'actif net de celui-ci). Le modèle de gestion des OPCVM bénéficiaires de la garantie en capital délivrée par la

Banque donne l'assurance que la valeur liquidative demeurera supérieure ou égale à la valeur garantie, de sorte que la Banque ne sera pas appelée en garantie. Si toutefois, certains risques opérationnels (comme des erreurs dans l'application du modèle de gestion ou une indisponibilité de l'équipe de gestion) survenaient, la valeur liquidative pourrait se révéler inférieure à la valeur en capital garantie, de sorte que l'engagement de garantie délivré par la Banque serait alors activé ;

– opérations de change conclues avec certains OPCVM maison dans le cadre de la couverture contre le risque de change résultant de positions en devises étrangères.

2. les opérations de marché de gré à gré conclues dans le cadre de l'activité de gestion pour compte propre, principalement avec des contreparties bancaires ou des entreprises de grande taille présentant une notation satisfaisante.

SECTION 2 – PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS

De manière générale, l'acceptation de tout risque de crédit est subordonnée à une rémunération attendue couvrant de manière satisfaisante le risque de perte dans l'hypothèse d'un défaut du client ou de la contrepartie. La recherche de garanties est certes généralisée mais elle ne se substitue en aucun cas à une analyse de risques existants.

Les règles et les modes opératoires sont déclinés différemment s'agissant respectivement des engagements sur la clientèle et des opérations de marché.

■ S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Dans la majorité des cas, l'octroi d'un concours à la clientèle (crédit ou engagement par signature) ressort de la compétence du comité des engagements dont la fréquence des réunions est hebdomadaire ; ce comité est présidé par le Directeur Général ou un autre membre du Directoire de la Banque. Préalablement, le service des engagements a procédé à l'examen de la demande de concours présentée par l'attaché de clientèle concerné (ou par une société de gestion du Groupe lorsque le bénéficiaire est un OPCVM géré). Ce service rédige un avis motivé sur la qualité du risque proposé et transmet l'ensemble du dossier au comité des engagements pour décision, laquelle sera matérialisée par un visa formel du président du comité.

En outre, des concours peuvent également être consentis dans le cadre de la délégation accordée au Directeur Général de la Clientèle Privée et des sous-délégations que celui-ci a consenties au bénéfice de certains collaborateurs de la Direction de la Clientèle Privée. La délégation et les sous-délégations précitées font l'objet de plafonds strictement définis et sont régies par une procédure interne ad hoc. Enfin, les concours délivrés par délégation ou sous-délégation sont systématiquement portés à la connaissance du comité des engagements et sont mentionnés sur le procès-verbal établi à l'issue de tout comité.

■ S'agissant des opérations de marché de gré à gré

Les contreparties bancaires font l'objet d'un examen semestriel dans le cadre d'un comité spécifique, dit « comité banques », qui est présidé par le Directeur Général de la Banque et composé notamment du responsable de la Direction des Marchés de Capitaux, du Directeur Central des Risques et du Responsable du Contrôle Financier. La définition des limites de risques applicables aux opérations de marché conclues avec des contreparties bancaires (sur proposition des responsables de desks) relève depuis septembre 2008 de la compétence du Contrôle Financier, lequel prend naturellement en compte les notations délivrées par les agences spécialisées (notamment Standard & Poor's et Moody's). Etant donné la dégradation brutale de la situation de nombre de contreparties bancaires, le Contrôle Financier a renforcé en 2008 les moyens de suivi quotidien en collectant et analysant l'information fournie par les spreads sur CDS (credit default swap). Cet état de surveillance a été étendu à une trentaine de signatures corporate et aux souverains.

Les contreparties commerciales (grandes entreprises du secteur public notamment) font également l'objet d'autorisations formelles, au sein du même comité, et sont revues selon une périodicité annuelle. Cette enveloppe de risques n'est pas destinée à l'activité pour compte propre mais aux OPCVM monétaires et garantis pour lesquels la Banque exerce en tant que garante, formelle ou possible, un droit de regard sur le risque émetteur que ces OPCVM supportent. Pour l'ensemble des contreparties de marché (contreparties bancaires et contreparties commerciales), le comité banques précité arrête les limites de risques, lesquelles sont ensuite soumises à la validation du Conseil de Surveillance de la Banque. Deux types de limites sont ainsi définis :

– les limites en montant : il s'agit du montant maximal de risque (en bilan et hors-bilan cumulés) que la Banque accepte de prendre sur une contrepartie (ou un groupe de contreparties liées) ;

– les limites en durée : elles déterminent la durée maximale des opérations négociées. Cette durée est directement corrélée à la qualité du rating de la contrepartie ou de l'émetteur.

PROCÉDURES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

■ S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Le suivi des dépassements

Au quotidien, les attachés de clientèle sont responsables du suivi des comptes présentant un solde débiteur ou, le cas échéant, un débit en compte excédant le découvert autorisé. Aux fins d'exercer ce contrôle, les attachés reçoivent chaque matin un état des dépassements.

En outre, le service des engagements examine, chaque semaine, les états de dépassement, pour l'ensemble des comptes ouverts dans les livres de la Banque, et, dans l'hypothèse d'un dépassement qui tend à perdurer, adresse une note au chargé de clientèle (avec copie au responsable hiérarchique de celui-ci) afin que des mesures appropriées soient définies et mises en œuvre. Lorsqu'il estime que la situation le justifie, le service des engagements adresse une note au comité des engagements afin de porter ladite situation à la connaissance dudit comité.

Enfin, chaque trimestre, le service des engagements prépare un tableau récapitulatif des comptes présentant une « anomalie » et transmet celui-ci aux responsables de groupes commerciaux au sein de la Direction de la Clientèle Privée ainsi qu'aux membres du Directoire de la Banque.

Le suivi des garanties

Usuellement, les concours octroyés par la Banque sont assortis de garanties, notamment sous la forme de nantissements de comptes d'instruments financiers ou de délégations de contrats d'assurance-vie. Le service des engagements procède mensuellement à l'examen de la valeur des garanties ainsi constituées aux fins de s'assurer du maintien de cette valeur par rapport au montant du concours octroyé (étant précisé que cette revue intervient uniquement une fois par trimestre s'agissant des garanties sous la forme de la délégation de contrats d'assurance-vie).

Le traitement des encours douteux

Les concours présentant un caractère douteux sont transférés à la direction des services juridiques, qui en assure le suivi. Ces concours font l'objet d'un examen trimestriel au cours du comité

des créances douteuses, présidé par le Directeur Général de la Banque et composé du Secrétaire Général, du Directeur des services juridiques, du Directeur Administratif et Financier de la Direction de la Clientèle Privée, du Directeur de la Comptabilité et de l'Inspecteur Général de la Banque. Ce comité examine également l'ensemble des litiges que le Groupe pourrait connaître.

■ S'agissant des opérations de marché de gré à gré

La gestion des risques de crédit associés aux opérations de marché repose, en premier lieu, sur une sélection rigoureuse des contreparties autorisées. Elle repose également sur l'utilisation de techniques de réduction ou de suppression du risque, techniques que le Groupe a retenues avec ses principales contreparties : mise en place de contrats cadres et de collatéraux, d'une part, recours au système Continuous Link Settlement (CLS), d'autre part. Enfin, cette gestion comporte un suivi quotidien du respect des limites de risques ainsi qu'un suivi des contreparties de marché.

La mise en place de contrats cadres et de collatéraux

Afin de réduire le risque de contrepartie sur les opérations de hors-bilan, la mise en place de contrats cadres a été systématisée depuis plusieurs années. Ainsi, au 31 décembre 2009, 69 % des risques hors-bilan bruts étaient couverts par de tels contrats. Il est à noter que plus de 34 % des risques non couverts par un contrat-cadre concernaient à cette date des transactions avec des entités du Groupe, le résidu se rapportant essentiellement à des opérations de change à terme ou d'options avec des particuliers.

Par ailleurs, la Banque a conclu des accords de collatéraux avec 48 de ses principales contreparties (correspondant à 38 groupes), dont 41 étaient actifs au 31 décembre 2009. Les caractéristiques de ces contrats sont renseignées dans la base OSACAS. Le Back Office Produits Structurés est chargé du suivi et du traitement administratif des collatéraux. L'outil KTP calcule quotidiennement un appel de marge « théorique » pour chaque contrepartie active. Ces informations sont ensuite déversées automatiquement dans l'outil DSI Collatéral pour affectation d'un premier statut provisoire. Une notification de paiement est adressée à la contrepartie lorsque le statut mentionne un appel de marge à recevoir. Une fois le paiement effectué, le collatéral reçu est interfacé dans l'outil de gestion du risque de contrepartie Fermat. En cas de désaccord avec la contrepartie, aucun flux n'est échangé et le statut est mis à jour à « abandon ». Un état d'incidents recensant l'ensemble des appels de marges « abandonnés » est adressé au Contrôle Financier.

Enfin, avant signature, tout contrat cadre ou tout contrat de collatéral est examiné par un juriste spécialisé en opérations de marché.

Le recours au système CLS pour les opérations de change

Depuis mars 2006, la Banque est adhérente au système CLS, qui permet d'éliminer le risque de règlement usuellement associé aux opérations de change de gré à gré. Ainsi, le risque de règlement-livraison sur les opérations de change en devises a considérablement diminué puisque, au 31 décembre 2009, 88,6 % des flux de change au comptant effectués avec des contreparties externes transitent par ce canal sécurisé.

Le suivi du respect des limites de risques

Les expositions sont réévaluées quotidiennement en marked to market auquel est rajouté un add-on, soit un montant additionnel censé couvrir le risque de dégradation potentiel d'ici à l'échéance de chaque contrat. Ces add-on dépendent de la nature des contrats et de leur maturité. Le suivi est intégralement automatisé sur une plateforme logicielle nouvelle et satisfait aux meilleurs critères de place (GEM, Fermat, en production depuis juin 2008). Les responsables de desks prennent quotidiennement connaissance des encours et des utilisations de limites de contreparties. Tout opérateur a la responsabilité de respecter strictement les limites de risques qui sont attribuées à son centre de profit. En cas de dépassement, il doit informer immédiatement sa hiérarchie.

Le Contrôle Financier contrôle quotidiennement le respect des limites de contrepartie pour l'ensemble des activités de marché du Groupe. En cas de dépassement, il alerte le Directoire de la Banque.

En outre, le comité des risques examine deux fois par mois les expositions aux risques, les dépassements éventuels de limites ainsi que les modalités de résorption de tout dépassement. Par ailleurs, le comité des risques suit la mise en place des contrats cadres et de collatéraux.

Le suivi des contreparties de marché

Le Contrôle Financier doit présenter en comité des engagements les contreparties qui connaissent des événements significatifs, tels qu'un changement d'actionnariat, une dégradation de rating par une agence de notation ou encore la publication de pertes. En tout état de cause, une revue systématique de la totalité des limites sur les contreparties bancaires est effectuée deux fois par an en tenant compte des données financières et des ratings des agences spécialisées. Depuis le début de la crise financière, les contreparties bancaires font l'objet d'une surveillance particulière. Un dispositif d'alerte sur le niveau des spreads CDS a été mis en place début septembre 2008. Les données sur les CDS sont fournies par CMA Datavision, société indépendante basée à Londres et à New-York.

L'évaluation des spreads s'effectue sur la base d'un modèle combinant les cotations de marché pertinentes sur les CDS collectées auprès de contributeurs fiables, les ratings et d'autres données sectorielles. L'analyse des spreads CDS 1 an et 5 ans a permis de compléter le dispositif de surveillance et d'anticiper les difficultés de certaines contreparties.

SECTION 3 – EXPOSITIONS AUX RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

■ Engagements du Groupe sur la clientèle

La clientèle du Groupe regroupe la Clientèle Privée, le groupe Compagnie Financière Saint-Honoré (hors la Banque et ses filiales) ainsi que les OPCVM gérés par le Groupe. Les tableaux ci-dessous détaillent les engagements du Groupe sur la clientèle.

■ Evolution des engagements du Groupe sur la clientèle

En millions d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Crédits (bilan)	389	209
Cautions	666	737
Ouvertures de crédits non utilisées	124	89
Total	1.179	1.035

■ Qualité des engagements sur la clientèle

Division des encours

Les encours sont très divisés. Une dizaine de clients privés seulement (regroupés sous le vocable de « bénéficiaires liés ») présentent des encours supérieurs à trois millions d'euros et seulement cinq clients affichent un encours supérieur à cinq millions d'euros. Un engagement hors-bilan (caution fiscale) d'un montant proche de 20 millions d'euros a été délivré dans le cadre d'une donation qui est garantie par un nantissement de comptes d'instruments financiers portant sur des titres de sociétés cotées appartenant à l'indice CAC 40.

Part des créances (sur la Clientèle Privée) excédant l'autorisation délivrée

Les dépassements d'autorisation sont très limités. Ils représentent généralement moins de 5 % des encours et sont régularisés rapidement.

Part des créances sur la Clientèle Privée couvertes par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie

Environ 80 % des créances sur la Clientèle Privée sont garantis par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie. Les portefeuilles financiers constituant l'assiette des nantissements sont diversifiés, investis en titres de sociétés cotées, et pour la plupart gérés sous mandat.

Part des créances sur la Clientèle Privée présentant un caractère douteux et provisions constituées à ce titre.

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Créances sur la Clientèle Privée présentant un caractère douteux	3.274	3.526
dont les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation	3.058	3.310
Montant net	216	216
Pourcentage des concours à la clientèle	0,06 %	0,10 %

Dès lors qu'une créance présente un caractère douteux, les conditions de solvabilité de la contrepartie et les risques de non-recouvrement de la créance font l'objet d'une appréciation par la Banque qui décide du principe de la constitution d'une dotation pour dépréciation et de son montant.

■ Encours dépréciés ou non présentant des impayés et garanties reçues au titre de ces encours

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés), des encours douteux dépréciés, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces actifs.

Le montant déclaré au titre des garanties reçues est la valeur de la garantie plafonnée, par le montant des actifs couverts.

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2009							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	216	216	216
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	216	216	216

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2008							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

■ Exposition au risque de crédit

Le tableau ci-contre présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers du Groupe au risque de crédit. Cette exposition au risque de crédit, avant effet des compensations non comptabilisées et des collatéraux, correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

Cette exposition ne tient pas compte de l'effet de l'application des contrats cadres de compensation en vigueur au 31 décembre 2009 et des collatéraux sur les instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Au 31 décembre 2009, cet effet, calculé sur la base des compensations admises sur le plan prudentiel, réduirait l'exposition du Groupe au risque de crédit de 61,3 millions d'euros.

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Exposition maximale au risque de crédit		
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	183.815	191.235
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	101.019	1.113
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	1.083.892	2.879.821
Prêts et créances émis sur la clientèle	389.188	208.589
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	33.071	58.553
Exposition des engagements au bilan nets de dépréciation	1.790.985	3.339.311
Engagements de financement donnés	124.500	88.638
Engagements de garantie financière donnés	666.221	736.799
Provisions pour engagements par signature	-	-
Exposition des engagements hors bilan nets de dépréciation	790.721	825.437
Total de l'exposition nette	2.581.706	4.164.748

■ Répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle utilisé pour leur valorisation

La répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle donnée dans le tableau ci-dessous est établie conformément aux catégories d'instruments définies précédemment.

En milliers d'euros	31.12.2009				31.12.2008			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	17.705	36.333	-	54.038	19.824	37.792	-	57.616
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-	582	129.497	130.079	-	6.188	128.184	134.372
Total actifs financiers	17.705	36.915	129.497	184.117	19.824	43.980	128.184	191.988
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	35.512	99.082	-	134.594	19.796	184.627	-	204.423
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-	19.400	526.697	546.097	-	182.944	601.499	784.443
Total passifs financiers	35.512	118.482	526.697	680.691	19.796	367.571	601.499	988.866

■ Expositions aux risques de crédit-contrepartie au titre des opérations de marché

Les expositions aux risques de crédit figurant ci-dessous comprennent, outre les risques issus de l'activité de compte propre, les risques émetteurs encourus par les OPCVM garantis (lorsque la Banque est le garant) afin de refléter l'exposition globale de la Banque.

Au 31 décembre 2009, 19 % des risques de crédit au titre des opérations de marché sont encourus sur des contreparties dont la notation (externe) est supérieure ou égale à AA. Par rapport au 31 décembre 2008, la proportion a diminué sous l'impact de la dégradation du rating des banques AA. Il convient, par ailleurs, de souligner que la proportion de contreparties dont la notation est supérieure ou égale à A a augmenté. Ainsi, la quasi-totalité de nos expositions portent sur des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voire d'excellente qualité.

Répartition des engagements bruts sur les contreparties bancaires par rating

Ainsi, au 31 décembre 2009, les engagements bancaires bruts (y compris les engagements hors-bilan) ne s'élevaient plus qu'à 393,7 millions d'euros contre 485,6 millions d'euros au 31 décembre 2008 :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2009		31.12.2008		31.12.2007	
Rating	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	0,1	-	0,7	0,2 %	60,1	4,2 %
AA	73,9	18,8 %	205,2	42,3 %	1.251	87,1 %
A	319,6	81,1 %	262,8	54,1 %	93,1	6,5 %
BBB	-	-	14,9	3,1 %	14,9	1 %
<BBB	-	-	-	-	-	-
Non noté	0,2	0,1 %	2	0,3 %	17,9	1,2 %

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement, hors comptes ordinaires à vue des établissements bancaires à l'actif ou au passif de la Banque, hors pensions livrées, et sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

Expositions aux risques de crédit-contrepartie avec les fonds

Certains fonds de fonds alternatifs gérés par l'une des filiales de la Banque, Edmond de Rothschild Multi Management, ont ressenti des besoins de refinancement, fin 2008, face aux rachats des porteurs de part dans un contexte de marché extrêmement défavorable. Ces fonds avaient par ailleurs contracté avec la Banque des opérations de change à terme en couverture de leur exposition en USD.

La crise de liquidité qu'a connue la gestion alternative au cours des troisième et quatrième trimestres 2008 a fait l'objet d'un suivi extrêmement rigoureux par la société de gestion, suivi qui a démontré la robustesse des process et la qualité de ses équipes de gestion du risque ex-ante. Il faut souligner que cette situation exceptionnelle s'est caractérisée par deux phénomènes antagonistes et concomitants :

- 1) une augmentation brutale et sur une très courte période de temps des rachats en provenance de la clientèle alors que la société avait connu une collecte nette positive importante sur ses fonds de fonds alternatifs au cours du premier semestre 2008 ;
- 2) une dégradation des conditions de liquidité offertes par les fonds sous-jacents (mise en place de « gates », de « side-pockets », suspension des rachats, liquidation).

Dans ce contexte et en application des dispositions relatives à la modification des conditions de liquidité des OPCVM de fonds alternatifs promulguées par les pouvoirs publics, la société de gestion dispose, depuis le 27 octobre 2008 inclus, de la faculté de

ne pas exécuter en totalité les ordres de rachat centralisés si le total des demandes de rachat, net des demandes de souscription, sur une même valeur liquidative excède 10 % de l'actif net du fonds ou 10 % des parts émises par le fonds. Dans cette hypothèse, la société de gestion peut décider d'exécuter les rachats dans la limite de 10 % de l'actif net du fonds ou de 10 % des parts émises et au prorata de chaque demande. Le seuil de 10 % est déterminé net des demandes de souscription, sur la base de la dernière valeur liquidative connue ou estimée, du dernier actif net connu et du dernier nombre de parts en circulation connu. Les demandes de rachat ainsi réduites proportionnellement et en attente d'exécution seront reportées automatiquement sur la prochaine valeur liquidative. Les ordres ainsi reportés n'auront pas rang de priorité sur des demandes de rachat ultérieures. Cette faculté s'applique à chaque valeur liquidative.

Ce mécanisme de « gate » a été appliqué en 2009 uniquement pour Multi Alternatif Equilibre et Multi Alternatif Arbitrage sur la VL de fin janvier, les rachats étant intégralement honorés sur VL de fin février. Les autres fonds de la gamme « Multi Alternatif » n'ont pas eu besoin d'activer de « gate ».

PARTIE 3

GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont des risques de pertes encourus sous l'effet de la variation défavorable d'un prix (taux d'intérêt, cours des devises, cours des actions ou cours des matières premières notamment), à l'exception des mouvements de prix qui résulteraient de la dégradation de la situation financière d'un émetteur.

SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Au sein du Groupe, les risques de marché résultent :

- d'une part, des activités de compte propre conduites par la Direction des Marchés de Capitaux de la Banque, notamment les desks « trésorerie euro et devises » et « change » ;
- d'autre part, de la détention de produits gérés par les sociétés de gestion du Groupe (OPCVM) ou par EDRIM Solutions (EMTN ou OPCVM structurés), soit dans le cadre de la politique d'amorçage, soit au titre de l'animation du marché secondaire. Dans ce dernier cas, une filiale de la Banque, Financière Boréale, se porte contrepartie des cessions de la clientèle quand elles interviennent avant l'échéance contractuelle du produit.

Les activités « Produits structurés » d'EDRIM Solutions ou de sa filiale EDRIM Gestion n'induisent pour leur part pas de risques de marché significatifs. En effet, l'instrument dérivé permettant l'indexation de la performance (contrat de swap notamment) s'adosse en règle générale de manière stricte, soit à un instrument aux caractéristiques identiques contracté avec l'OPCVM, soit à l'engagement de rémunération attendu par le client investisseur dans l'EMTN. Des écarts d'adossement peuvent survenir en période de lancement de fonds à formules mais ceux ci restent exceptionnels et n'ont pas vocation à perdurer.

L'octroi de concours à la clientèle (crédits ou engagements de financement) n'induit pas, de manière usuelle une exposition à des risques de marché (risque de taux d'intérêt ou risque de change), un mécanisme de cessions ou de transactions internes transférant ladite exposition à la salle des marchés placée sous la Direction des Marchés de Capitaux.

En d'autres termes, l'ensemble des risques de marché, qu'ils soient associés initialement aux opérations avec la clientèle ou qu'ils proviennent des activités de compte propre, est centralisé et géré par la salle des marchés de la Banque ou, dans le cas spécifique de l'animation du marché secondaire des produits structurés, par le front office d'EDRIM Solutions.

SECTION 2 – MÉTHODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

■ Principes d'approbation des risques de marché

Des autorisations d'exposition maximale aux différents risques de marché sont accordées par le Directoire et soumises à la ratification du Conseil de surveillance.

Ces limites sont exprimées de quatre manières :

- en montant absolu de portage : cette limite correspond au montant maximum acceptable, dans une devise déterminée, de la position nette dans ladite devise dans le cadre des activités de change ;
- en sensibilité : la sensibilité est définie comme le montant de perte potentielle pour une variation spécifique d'un risque (taux d'intérêt, cours de change) ;
- en *stop loss* : il s'agit des montants de pertes cumulées sur une période donnée (calculés en jours, mois ou années) qui ne peuvent être dépassés, sauf à liquider immédiatement la position. Les limites en *stop loss* sont également fixées par les desks trésorerie et change ;
- en perte potentielle maximale : il s'agit du montant de perte estimé à horizon d'un an résultant du portage de produits structurés. La limite est définie à partir d'un scénario d'évolution défavorable des prix qui tient compte des protections généralement associées à cette catégorie d'actif financier.

■ Le suivi du respect des limites de risques de marché

Les opérateurs de la Direction des Marchés de Capitaux et du *front office* de structuration d'EDRIM Solutions ont l'obligation de respecter, en permanence, l'ensemble des limites de risques de marché.

En outre, le Contrôle Financier de la Banque (qui fait partie de la Direction Centrale des Risques et qui est strictement indépendant du *front office*) vérifie le respect des limites de marché pour l'ensemble des activités de la Direction des Marchés de Capitaux sur la base de *reportings* quotidiens. Le contrôle du respect des limites de marché pour l'activité d'EDRIM Solutions est effectué sur une base hebdomadaire.

S'agissant spécifiquement des opérations initiées de gré à gré avec un client, le Contrôle Financier vérifie le parfait adossement (nature et sens des options, nature du sous-jacent, prix d'exercice, échéance de l'opération) auprès d'une contrepartie de marché (étant précisé que les opérations sur options sont systématiquement réalisées en *back to back* c'est-à-dire que toute opération sur option conclue avec un client est systématiquement et immédiatement retournée dans le marché, par conclusion d'une opération de sens inverse avec une contrepartie de marché).

SECTION 3 – EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition du Groupe aux risques de change, de taux et sur actions au cours des deux derniers exercices.

En milliers d'euros	Limites définies début		Fin d'année		Moyenne		Minimum		Maximum	
	2009	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	
Risque de change*	880	75	33	125	108	33	33	286	204	
Risque de taux**	1.150	121	448	269	321	42	44	797	718	
Risque sur actions***	4.000	661	632	736	860	441	468	1.252	1.445	

* sensibilité à 8 % des positions de change opérationnelles, sans prise en compte des corrélations.

** sensibilité à 1 % à une variation uniforme et parallèle des taux des portefeuilles de trésorerie, sans prise en compte des corrélations.

*** perte potentielle maximale estimée sur le portefeuille de produits structurés de Financière Boréale plus écarts d'adossements résiduels constatés sur les montages.

Le Groupe estime que son exposition aux risques de marché est très modeste, conformément à la politique de gestion des risques qu'il a définie et mise en œuvre. La plupart des opérations sont réalisées pour le compte de la clientèle et couvertes immédiatement et intégralement auprès d'une contrepartie de marché.

PARTIE 4 GESTION DE LIQUIDITÉ ET DU FINANCEMENT

Le risque de liquidité est le risque pour le Groupe de ne pas être en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance ou encore de ne pouvoir dénouer une position en raison de la situation du marché. Le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir faire face à ses engagements peut résulter à la fois de la transformation d'échéances (emprunt sur des échéances courtes pour prêter sur des échéances plus longues) et d'une impossibilité de contracter de nouveaux emprunts, à un prix acceptable, que ce soit sous l'effet de conditions générales du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe.

SECTION 1 – LA LIQUIDITÉ DES EMPLOIS

La liquidité des emplois, c'est-à-dire leur disponibilité immédiate ou la possibilité de les céder rapidement à un coût raisonnable, pour faire face, notamment, à des retraits ou à des remboursements anticipés et imprévus des ressources, constitue l'un des fondements de la politique de trésorerie et de gestion actif-passif de la Banque. Celle-ci accepte, par là même, que cette attitude de prudence, voire conservatrice, réduise les opportunités d'optimisation de la rentabilité des emplois dont une maturité plus longue permettrait d'obtenir des marges additionnelles.

La maîtrise de cette politique repose, en premier lieu, sur la centralisation des décisions d'emplois :

– au niveau de la Direction des Marchés de Capitaux pour la trésorerie courante ;

– au niveau de la Direction Financière (sur décision du Directoire) pour les portefeuilles de titres.

Le refinancement du portefeuille de crédits à la clientèle est lui-même assuré de manière centralisée à la salle des marchés, par l'intermédiaire de contrats internes.

Le Comité de Gestion actif-passif s'assure du respect de cette politique de manière périodique (trois à quatre fois par an). En outre, depuis septembre 2007 et l'émergence de la crise de liquidité interbancaire, le Contrôle Financier établit un état de liquidité opérationnelle sur base quotidienne. En outre, le Contrôle Financier a développé un stress scénario en matière de liquidité afin de tester selon une fréquence mensuelle la robustesse du bilan à un choc conduisant notamment au retrait de l'essentiel des ressources clientèles. Les résultats de ce stress test sont très positifs puisque la Banque conserve en tout état de cause un solde de liquidité créditeur.

En septembre 2009, un nouveau stress scénario a été présenté et validé par le Comité de Gestion actif-passif pour prendre en compte, de manière plus fine :

– d'une part, l'impact de l'environnement externe (dégradation des Bourses de valeur, appréciation brutale du dollar par rapport à l'euro) sur la valorisation des produits dérivés et donc du volume de collatéraux versés.

– d'autre part, la répercussion de rachats massifs sur le montant des découverts accordés aux OPCVM impactant par là-même la trésorerie disponible.

Les résultats ont confirmé, là encore, l'excellente résistance du bilan.

Plusieurs indicateurs attestent de la liquidité des emplois :

- le volume des emplois de trésorerie « disponible », comprenant notamment la trésorerie au jour le jour et les titres mobilisables à court terme, est généralement supérieur à 600 millions d'euros. Il était de 713 millions d'euros au 31 décembre 2009 (contre 1.226 millions d'euros au 31 décembre 2008) ;
- les emplois de trésorerie à terme, sous forme de prêts à terme et de titres de créances négociables, s'inscrivent dans le cadre de critères stricts : signature de premier plan, sélectionnée de manière rigoureuse par le Comité des Engagements, et durée d'investissement limitée. Ces emplois étaient évalués à 101 millions d'euros au 31 décembre 2009 ;
- les concours à la clientèle sous forme de crédits échancés ressortent à 118 millions d'euros au 31 décembre 2009, soit moins de 5 % du total du bilan. La durée moyenne restant à courir est de 18 mois au 31 décembre 2009 ;

- le portefeuille titres (hors participations dans les entreprises mises en équivalence) est également limité dans son montant et dans son objet. Au 31 décembre 2009, il se compose de 33 millions d'euros d'obligations investment grade à taux révisable et de 90 millions d'euros de titres à revenu variable (hors OPCVM monétaires utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie des filiales), pour l'essentiel sous la forme de lignes d'OPCVM du Groupe acquises dans le cadre de la politique d'amorçage. Le statut de ces derniers titres (à céder ou à conserver) est examiné périodiquement par le Comité de Gestion actif-passif qui ne valide le maintien de ces valeurs en portefeuille qu'aux fins de soutenir le développement du produit ou de la gamme de produits.

Il en résulte un coefficient de liquidité (tel que défini par la Réglementation Bancaire Française) très conservateur qui s'affiche à 451 % au 31 décembre 2009, contre 392 % au 31 décembre 2008.

SECTION 2 - LIMITATION DE LA TRANSFORMATION D'ÉCHÉANCES

Le Groupe a décidé – toujours par prudence – de conserver une situation structurelle de transformation « inverse » dans laquelle des ressources d'échéances longues (principalement les capitaux permanents, titres subordonnés remboursables et EMTN dans le cadre d'émissions de produits structurés) couvrent largement des emplois de courte durée.

Les tableaux qui suivent présentent le bilan par date d'échéance contractuelle :

Au 31 décembre 2009 En milliers d'euros	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	12.408	-	-	-	-	12.408
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.686	46.431	50.096	81.904	-	184.117
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	105.994	99.966	88.191	25.085	-	319.236
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.083.876	-	16	-	-	1.083.892
Prêts et créances sur la clientèle	292.648	35.813	59.340	1.387	-	389.188
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.005	-	10.049	18.017	-	33.071
Actifs financiers par échéance	1.505.617	182.210	207.692	126.393	-	2.021.912
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	92.083	70.815	432.335	85.458	-	680.691
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	43.206	-	-	-	-	43.206
Dettes envers la clientèle	896.220	39.241	24.126	54.715	-	1.014.302
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	107.832	-	107.832
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	1.031.509	110.056	456.461	248.005	-	1.846.031

Au 31 décembre 2008 En milliers d'euros	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	21.264	-	-	-	-	21.264
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	12.584	3.171	97.630	78.603	-	191.988
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	123.125	137	58.032	60.880	-	242.174
Prêts et créances sur établissements de crédit	2.830.971	48.834	16	-	-	2.879.821
Prêts et créances sur la clientèle	177.262	19.399	10.845	1.083	-	208.589
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	25.311	15.130	18.112	-	58.553
Actifs financiers par échéance	3.165.206	96.852	181.653	158.678	-	3.602.389
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	275.470	22.006	562.656	128.734	-	988.866
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	90.145	-	-	-	-	90.145
Dettes envers la clientèle	2.121.203	3.429	52.973	59.174	-	2.236.779
Dettes représentées par un titre	160	-	-	-	-	160
Dettes subordonnées	-	-	-	119.629	-	119.629
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	2.486.978	25.435	615.629	307.537	-	3.435.579

L'évaluation et le suivi opérationnel de la transformation s'effectuent mensuellement sur la base d'impasses de liquidité déterminées à partir du bilan social. Ce périmètre s'avère pertinent dans la mesure où la Banque a centralisé en son sein le pôle de refinancement de ses filiales qui, par ailleurs, développent des activités peu consommatrices en ressources. Le tableau ci-dessous détaille les montants constitutifs de ces impasses au 31 décembre 2009.

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	428	422	556	545	393	182	142	128

En dépit d'une politique prudente en matière de gestion financière, la Banque n'écarte pas la possibilité d'un remboursement anticipé significatif des ressources de sa clientèle. Ainsi, un scénario particulièrement défavorable a été développé dans ce sens. Il est également produit mensuellement pour être reporté en Comité des Risques puis en Comité de Gestion actif-passif. Il ressort de ce scénario que la Banque pourrait satisfaire aisément aux contraintes fortes retenues à titre d'hypothèses, à savoir :

- assurer le remboursement immédiat de toutes les ressources à vue et des ressources à terme de maturité inférieure à un an ;
- rembourser la moitié des ressources longues.

SECTION 3 - DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Eu égard à ses métiers de base, les ressources de la clientèle et interbancaires de la Banque ne résultent pas d'une politique active de recherche de moyens pour assurer le financement de ses emplois, mais sont le reflet de son activité de gestion d'actifs (dépôts de la Clientèle Privée, émissions de produits structurés, opérations de pension avec les OPCVM), et de l'animation de la signature de la Banque au sein du marché monétaire. De même, l'émission de titres super subordonnés (« TSS ») et de titres subordonnés remboursables (« TSR ») réalisée en 2007 s'inscrit dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires de la Banque et non dans celui de l'allongement de la maturité de ses ressources.

La Banque apporte, néanmoins, une attention particulière à la diversification de ses sources de financement qui constitue l'un des socles de sa politique de gestion du risque de liquidité.

Le tableau suivant fournit une indication de la diversité de ses sources de financement au 31 décembre 2009 :

En millions d'euros	Banques		Particuliers		Autres		Total	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Emprunts de trésorerie	NA	-	NA	-	NA	-	NA	-
Comptes à terme	NA	-	7,1	7	3,9	3	11,0	10
Certificats de dépôt	NA	-	63,0	27	5,5	1	68,5	28
EMTN structurés	104,5	ND	339,6*	ND*	84,4	ND	528,5	ND

(*) La colonne « Particuliers » recouvre, pour les émissions de produits structurés, les données relatives aux clients de la Direction de la Clientèle Privée. Il est par contre difficile d'estimer avec précision le nombre d'investisseurs qui ont souscrit par l'intermédiaire d'autres canaux de distribution.

PARTIE 5

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT GLOBAL

SECTION 1 - DÉFINITION ET ORIGINE DU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux d'intérêt global correspond au risque de pertes encouru au titre de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors-bilan à taux fixe (à l'exception des instruments de taux du portefeuille de trading, relevant des risques de marché), sous l'effet d'un déplacement parallèle et uniforme de la courbe des taux d'intérêt.

La sensibilité calculée par la Banque est définie comme la variation de la valeur actuelle nette des positions résiduelles à taux fixe futures sous l'effet d'une hausse uniforme et parallèle de la courbe des taux d'intérêt. La sensibilité et son évolution sont calculées à l'aide d'un logiciel ad hoc (RiskPro), sur la base d'une variation des taux d'intérêt à hauteur de 1 % et 2 %.

SECTION 2 - EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux global, auquel le Groupe est exposé, est structurellement faible. En effet, les concours à la clientèle sont principalement accordés selon des références de taux variables (notamment EONIA) et « refinancés » en interne (avec la salle des marchés) selon des références de même nature.

Le tableau ci-dessous rapporte les niveaux d'impasse globale à taux fixe par période future, à partir du 31 décembre 2009, sous hypothèse d'un écoulement contractuel du stock des actifs et passifs, sans production nouvelle :

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	78,9	- 6,2	- 49,9	- 49,9	- 49,9	- 50,0	- 50,0	- 50,0

Le signe - signifie l'existence d'un excédent de ressources à taux fixe et donc une sensibilité du bilan à la baisse des taux.

L'impasse à moyen terme résulte uniquement de la non-couverture des titres super subordonnés émis en juin 2007 pour 50 millions d'euros. Il en résulte que la sensibilité à une variation uniforme de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt est limitée à 4,4 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Un scénario de stress (2 %) est également produit tous les mois, qui permet de démontrer la faible convexité du bilan (la sensibilité à 2 % est égale à 2,13 fois la sensibilité à 1 % au 31 décembre 2009).

PARTIE 6

GESTION DU RISQUE STRUCTUREL DE CHANGE

La position de change structurelle de la Banque est liée à ses investissements en devises. Elle résulte, pour l'essentiel, d'achats de parts de fonds libellés en monnaies étrangères réalisés dans le cadre de la politique d'amorçage. Ces encours sont généralement faibles comme l'atteste le tableau suivant arrêté au 31 décembre 2009 :

Devise	Montant (en milliers d'euros)
ILS	3.564,6
GBP	2.163,6
USD	197,9
CHF	-

Pour des montants de participations significatives, la Banque peut être amenée à immuniser l'investissement contre le risque de change en empruntant la devise pour un montant équivalent. Les encours ci-dessus ont été financés dès l'origine par l'achat de devises. Le risque de change sur la position en Nouveau Shekel Israélien (ILS) est faible car les actifs des fonds sont libellés en devises tierces, principalement en euro (risque nul) et en dollar, avant d'être convertis en Nouveau Shekel Israélien dans le cadre du calcul de la valeur liquidative.

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

BILAN ET HORS-BILAN DE LA SOCIÉTÉ MÈRE (en milliers d'euros)

Actif		31.12.2009	31.12.2008
Caisse, Banques centrales, CCP		12.404	21.259
Créances sur les établissements de crédit	2.1	1.073.505	2.878.021
Opérations avec la clientèle	2.2	541.316	353.677
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.3	136.737	62.134
Actions et autres titres à revenu variable	2.4	91.398	101.114
Participations et autres titres détenus à long terme	2.5	35.018	32.578
Parts dans les entreprises liées	2.6	101.203	104.303
Immobilisations incorporelles	2.7	8.165	11.100
Immobilisations corporelles	2.8	30.036	31.377
Actions propres	2.9	8.164	8.164
Autres actifs	2.10	166.045	264.142
Comptes de régularisation	2.11	229.086	306.267
Total de l'actif		2.433.077	4.174.136
Passif		31.12.2009	31.12.2008
Dettes envers les établissements de crédit	2.13	57.372	255.025
Opérations avec la clientèle	2.14	1.049.920	2.278.793
Dettes représentées par un titre	2.15	597.519	758.663
Autres passifs	2.10	74.343	154.717
Comptes de régularisation	2.11	219.705	258.218
Provisions	2.16	34.543	25.145
Dettes subordonnées	2.17	160.090	171.946
Capitaux propres (hors FRBG)	2.19	239.585	271.629
– Capital souscrit		83.076	83.076
– Primes d'émission		98.244	98.244
– Réserves	2.18	32.278	32.278
– Report à nouveau (+/-)		17.802	12.318
– Résultat de l'exercice (+/-)		8.185	45.713
Total du passif		2.433.077	4.174.136
Hors-Bilan		31.12.2009	31.12.2008
Engagements donnés			
Engagements de financement		77.719	90.638
Engagements de garantie		666.242	737.129
Engagements sur titres		2.310	5.222
Engagements reçus			
Engagements de garantie		31.275	60.776
Engagements sur titres		1.161	5.459

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE (en milliers d'euros)

		2009	2008
+ Intérêts et produits assimilés	3.1	113.212	353.428
- Intérêts et charges assimilées	3.2	- 109.142	- 339.059
+ Revenus des titres à revenu variable	3.3	34.267	63.171
+ Commissions (produits)	3.4	67.133	63.037
- Commissions (charges)	3.4	- 16.363	- 18.703
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3.5	11.351	14.059
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3.6	3.119	- 4.246
+ Autres produits d'exploitation bancaire	3.7	47.091	51.937
- Autres charges d'exploitation bancaire	3.8	- 4.784	- 3.574
Produit net bancaire		145.884	180.050
- Charges générales d'exploitation	3.9	- 140.450	- 140.681
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		- 8.665	- 8.026
Résultat brut d'exploitation		- 3.231	31.343
+/- Coût du risque	3.10	79	493
Résultat d'exploitation		- 3.152	31.836
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3.11	- 513	1.178
Résultat courant avant impôt		- 3.665	33.014
+/- Résultat exceptionnel	3.12	-	-
- Impôt sur les bénéfices	3.13	11.850	12.699
Résultat net		8.185	45.713

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1. GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement n° 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

■ Conversion des opérations en devises

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice.

Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euro sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

■ Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002, modifié par le règlement n° 2005-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 3 novembre 2005, et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement

comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité.

- Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.
- Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits — pour l'intégralité des concours consentis au client — sont transférés en créances douteuses.
- Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration.

Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte au moment de la restructuration. Tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales, et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire, fait l'objet, pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque ; cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours restructurés sont immédiatement déclassés.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc ...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- . les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas des problèmes d'insolvabilité,
- . les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).

- Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein du système d'information comptable de la Banque dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur les preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,
- lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors bilan, présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque la Banque a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple),

- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Au titre des procédures contentieuses à prendre en considération, on peut citer les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Parmi les encours douteux, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis :

- les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.
- les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat.
- dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsqu'après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis. Les créances litigieuses sont les créances faisant l'objet de contestations tenant soit à la nature, soit au montant, sans que la solvabilité de la contrepartie ne soit en cause. Elles sont comptabilisées dans les mêmes comptes que les créances douteuses non compromises.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de dépréciations constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 modifié relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite à l'article 13 de ce règlement du Comité de la Réglementation Comptable lors de l'évaluation de la dépréciation.

■ Portefeuille titres

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières – à revenu fixe ou à revenu variable –,
- bons du Trésor,
- autres titres de créances négociables,
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, au règlement n° 2008-07 du 3 avril 2008 afférent à la comptabilisation des frais d'acquisition de titres et au règlement n° 2008-17 du 10 décembre afférent aux transferts de titres hors de la catégorie « titres de transaction » et hors de la catégorie « titres de placement » et à la comptabilisation des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés, ainsi qu'au règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 en matière de détermination du risque de crédit et de la dépréciation concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. Ils sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.

Les titres de placement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres de placement. Ils sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres d'investissement. Ils sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement.

La différence entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est amortie sur leur durée de vie résiduelle.

Les titres de l'activité de portefeuille, les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Ces titres sont acquis en vue d'une détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations

supérieures à 5 % ou, éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- effets publics et valeurs assimilées,
- obligations et autres titres à revenu fixe,
- actions et autres titres à revenu variable,
- participations et autres titres détenus à long terme,
- parts dans les entreprises liées,
- actions propres.

■ Immobilisations

Les immobilisations incorporelles de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque correspondent, pour l'essentiel, à des logiciels informatiques amortis sur une durée de trois ans.

Ces derniers demeurent en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la date de leur mise en service.

Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport s'établissent de la façon suivante :

- linéaire au taux de 10 à 25 %,
- dégressif aux taux de 37,5 % et 40 % (ou, respectivement, 62,5 % et 60 % pour les biens acquis entre le 1er février 1996 et le 31 janvier 1997).

L'immeuble de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est amorti sur une durée de vingt-cinq ans.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004, applicable au 1er janvier 2005, a supprimé la possibilité de constater à l'actif des charges différées ou à étaler dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards).

Désormais, les charges différées sont obligatoirement comptabilisées :

- à l'actif si elles respectent les critères généraux de définition et de comptabilisation des actifs ou qu'elles sont attribuables au coût d'entrée des actifs,
- en charges dans le cas contraire.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-10 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2003-07 du 12 décembre 2003 relatif à l'amortissement et à la dépréciation

des actifs, et du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs. Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs).

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

■ Actions propres

Les actions propres de la Banque sont comptabilisées en titres de placement.

La société applique les nouvelles dispositions issues de l'avis n° 2008-17 du 06 novembre 2008 du Conseil National de la Comptabilité relatives au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés.

La mise en œuvre des nouvelles règles n'a pas d'impact sur nos comptes, en effet, la société appliquait déjà les principes énoncés aux comptes individuels.

Les dotations, reprises et charges relatives aux plans sont désormais présentées dans les charges de personnel.

Les actions propres affectées à un plan font l'objet d'une provision pour charges étalée sur la période d'attribution et ajustée en fonction du nombre d'actions attribuées aux bénéficiaires.

Les actions propres non affectées à un plan sont éventuellement dépréciées si leur valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle de l'action à la date d'arrêt des comptes, comme pour les autres titres de placement.

■ Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, prorata temporis.

■ Évaluation du portefeuille titres

L'évaluation des titres de la Banque à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

- les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêt, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat,
- les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse moyen du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus-values et moins-values latentes ainsi constatées, seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation du portefeuille titres,

- les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées,
- les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres.

■ Résultats sur instruments financiers à terme

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité.

Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

- opérations d'échange de conditions d'intérêts (« swaps » de taux).

Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts.

- opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, « Euribor » ...).

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

- marchés organisés et assimilés : les gains ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat,
- gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.

– contrats de garantie de taux (« FRA »).

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'instrument couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération.

– options (de change, de taux, sur indices, sur actions).

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats. A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes.

S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé.

Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

■ Engagements de retraite et autres engagements sociaux

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco.

La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère la Banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la Banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

Aucune provision n'a été constituée au titre des engagements financiers liés à ce régime de retraite sur la base des informations disponibles. En effet, le montant des actifs en représentation de ces engagements est supérieur à l'engagement de la CRPB.

La société n'applique pas la méthode préférentielle visant à provisionner les avantages postérieurs à l'emploi portant sur des régimes à prestations définies : engagement de retraite, plan de retraite supplémentaire et indemnité de fin de carrière.

■ Provision pour gratifications d'ancienneté

Dans le cadre de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de

médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2009, cette provision s'élève à un total de 787 milliers d'euros.

■ Impôt sur les bénéfices

Il est calculé selon les règles du régime d'intégration fiscale de groupe constitué par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (société mère) et certaines de ses filiales.

Conformément aux conventions signées, la société mère enregistre en compte de résultat l'impact de ce régime de groupe. Le périmètre du Groupe comprend, en 2009, dix filiales.

■ Participation des salariés

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conclu au sein de l'Unité Economique et Sociale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

NOTE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

2.1. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires débiteurs	137.143	-	137.143	171.652	-	171.652
Comptes et prêts	528.309	-	528.309	1.177.604	6.306	1.183.910
Prêts participatifs	-	16	16	-	16	16
Titres reçus en pension livrée	-	407.920	407.920	200.001	1.317.661	1.517.662
Sous-total	665.452	407.936	1.073.388	1.549.257	1.323.983	2.873.240
Créances rattachées	11	106	117	172	4.609	4.781
Total	665.463	408.042	1.073.505	1.549.429	1.328.592	2.878.021

2.2. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Autres concours à la clientèle		
– Crédits	122.852	53.156
– Prêts subordonnés	700	701
– Valeurs non imputées	-	-
– Titres reçus en pension livrée	99.422	98.909
Sous-total	222.974	152.766
Comptes ordinaires débiteurs	318.126	200.695
Total brut	541.100	353.461
Créances douteuses ⁽¹⁾	3.274	3.526
Dépréciations créances douteuses ⁽¹⁾	- 3.058	- 3.310
Total ⁽²⁾	541.316	353.677

⁽¹⁾ Les encours douteux compromis s'élevaient à 3.271 milliers d'euros au 31 décembre 2009, provisionnés à hauteur de 3.055 milliers d'euros, soit un montant net de 216 milliers d'euros.

⁽²⁾ Y compris des créances rattachées pour, respectivement, 1.868 milliers d'euros en 2009 et 2.753 milliers d'euros en 2008.

Aucune créance n'est éligible au refinancement de la Banque Centrale au 31 décembre 2009.

Un dossier, classé en créances douteuses au 31 décembre 2008, a fait l'objet, au cours de l'exercice 2009, d'un reclassement en créances saines pour un montant non significatif.

2.3. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Placement	102.481	2.458
Investissement	33.035	58.061
Sous-total	135.516	60.519
Créances rattachées	1.274	1.615
Total brut	136.790	62.134
Dépréciations	- 53	-
Total net	136.737	62.134

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 33,07 millions d'euros et 103,67 millions d'euros.

La rubrique « Titres de placement » enregistre un montant de 2,13 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Financière Eurafrique.

La différence entre la valeur nette comptable des titres d'investissement et leur valeur de remboursement est de 35,14 milliers d'euros.

2.4. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Transaction	Placement	Total	Transaction	Placement	Total
Titres détenus	28	103.731	103.759	28	113.695	113.723
Dépréciations	-	- 12.361	- 12.361	-	- 12.747	- 12.747
Sous-total	28	91.370	91.398	28	100.948	100.976
Créances rattachées	-	-	-	-	138	138
Total net	28	91.370	91.398	28	101.086	101.114
Plus-values latentes ⁽¹⁾	-	445	445	-	16	16

⁽¹⁾ Entre la valeur d'acquisition des titres et leur valeur de marché.

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 3,73 millions d'euros et 87,67 millions d'euros.

Parmi les titres de placement, les actions et parts d'OPCVM se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Français	Etranger	Total	Français	Etranger	Total
OPCVM de capitalisation	76.841	13.487	90.328	77.403	18.035	95.438
Autres OPCVM	-	-	-	-	-	-
Total	76.841	13.487	90.328	77.403	18.035	95.438

2.5. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Titres de participation						
– Etablissements de crédit	6.771	-	6.771	6.760	-	6.760
– Autres entreprises	30.519	- 2.656	27.863	28.891	- 3.576	25.315
Sous-total	37.290	- 2.656	34.634	35.651	- 3.576	32.075
Ecart de conversion	384	-	384	503	-	503
Total	37.674	- 2.656	35.018	36.154	- 3.576	32.578

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 8,07 millions d'euros et 26,95 millions d'euros.

Le détail des participations les plus significatives figure dans le tableau « Renseignements concernant les filiales et participations ».

2.6. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Entreprises à caractère financier et non financier	101.246	- 62	101.184	104.810	- 524	104.286
Ecart de conversion	19	-	19	17	-	17
Total	101.265	- 62	101.203	104.827	- 524	104.303

Le montant total de la valeur nette comptable des titres est constitué de titres non cotés.

Liste des entreprises liées :

- Edmond de Rothschild Asset Management
- Financière Boréale
- Edmond de Rothschild Corporate Finance
- EDRIM Solutions
(Ex - Edmond de Rothschild Financial Services)
- EDRIM Gestion (Ex - RFS Investment Managers)
- ERS
- Edmond de Rothschild S.G.R. SpA
- Edmond de Rothschild S.I.M. SpA
- Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Edmond de Rothschild Investment Partners
- Edmond de Rothschild Investment Services Ltd
- Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
- EdR Real Estate Management
- Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance
- Edmond de Rothschild Asia Limited (Ex - Edmond de Rothschild Private Equity China Advisory Limited)
- Edmond de Rothschild Private Equity China Management sarl
- Edmond de Rothschild Holdings Ltd

2.7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Fonds commercial (dont droit au bail)	1.861	-	-	-	1.861
Autres immobilisations incorporelles	33.054	2.274	-	545	35.873
Immobilisations incorporelles en cours	2.506	986	- 2.387	- 545	560
Total	37.421	3.260	- 2.387	-	38.294
Amortissements – Dépréciations					
Autres immobilisations incorporelles	- 26.321	- 3.808	-	-	- 30.129
Total	- 26.321	- 3.808	-	-	- 30.129
Valeur nette comptable	11.100	- 548	- 2.387	-	8.165

2.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Terrains	11.434	-	-	-	11.434
Constructions	20.935	20	-	19	20.974
Matériel informatique	15.094	822	- 788	-	15.128
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	29.272	837	- 671	3.162	32.600
Immobilisations corporelles en cours	1.393	2.148	- 140	- 3.181	220
Total	78.128	3.827	- 1.599	-	80.356
Amortissements – Dépréciations					
Constructions	- 16.793	- 868	-	-	- 17.661
Matériel informatique	- 12.523	- 1.517	768	-	- 13.272
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	- 17.435	- 2.472	520	-	- 19.387
Total	- 46.751	- 4.857	1.288	-	- 50.320
Valeur nette comptable	31.377	- 1.030	- 311	-	30.036

2.9. ACTIONS PROPRES, PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES ET D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La Banque a racheté 8,16 millions d'euros de ses propres actions. Les actions sont classées en titres de placement.

Les actions en portefeuille font et feront l'objet d'attributions gratuites à certains salariés.

Au 31 décembre 2009 :

- 26.773 actions gratuites attribuées le 1er octobre 2008, qui seront définitivement acquises le 1er octobre 2010, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 1.056,88 milliers d'euros.
- 24.644 actions gratuites attribuées le 5 janvier 2009, qui seront définitivement acquises le 5 janvier 2011, ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 986,13 milliers d'euros.
- 3.340 actions gratuites attribuées le 1er juillet 2009 qui seront définitivement acquises le 1er juillet 2011, ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 66,83 milliers d'euros.

Ces dotations, étalées sur les périodes d'attribution, correspondent au prix d'acquisition des actions (80,03 euros par action).

Le 1^{er} juillet 2009, un plan de 27.500 options de souscription d'actions, exerçables du 1er juillet 2013 au 30 septembre 2013 au prix de 149,70 euros, a été mis en place. Par ailleurs, le plan d'options de souscription d'actions du 1er octobre 2008 a été intégralement annulé, soit 20.997 options.

Les actions propres ont fait l'objet, durant l'exercice 2009, des mouvements suivants :

	Nombre d'actions	Prix unitaire (en euro)	Montant (en milliers d'euros)
Position au 31.12.2008	102.010	80,03	8.164
Attributions gratuites d'actions	-	-	-
Position au 31.12.2009	102.010	80,03	8.164
dont :			
Actions propres affectées	54.757	80,03	4.382
Actions propres non affectées	47.253	80,03	3.782

2.10. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options	17.677	17.677	19.796	19.796
Appels de marge	33.768	32.887	58.898	(*) 21.103
Dépôts de garantie	97.088	7.860	147.973	86.463
Divers	17.512	15.919	37.475	(*) 27.355
Total	166.045	74.343	264.142	154.717

(*) Les appels de marge pour compte de tiers ont été reclassés au passif, du poste « Divers » au poste « Appels de marge » pour un montant de 18.940 milliers d'euros.

2.11. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2009		31.12.2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs à l'encaissement	285	-	3.108	2.000
Charges constatées d'avance	64.086	-	61.208	-
Produits à recevoir	143.259	-	214.015	-
Produits constatés d'avance	-	54.180	-	48.748
Charges à payer	-	123.845	-	202.031
Divers	21.456	41.680	27.936	5.439
Total	229.086	219.705	306.267	258.218

2.12. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Obligations et autres titres à revenu fixe	58.061	290.436	- 315.462	-	33.035
Participations et autres titres détenus à long terme	36.154	1.739	- 219	-	37.674
Participations dans les entreprises liées	104.827	16.310	- 19.872	-	101.265
Total	199.042	308.485	- 335.553	-	171.974
Dépréciations					
Participations et autres titres détenus à long terme	- 3.576	-	920	-	- 2.656
Participations dans les entreprises liées	- 524	-	462	-	- 62
Total	- 4.100	-	1.382	-	- 2.718
Valeur nette comptable					
Obligations et autres titres à revenu fixe	58.061	290.436	- 315.462	-	33.035
Participations et autres titres détenus à long terme	32.578	1.739	701	-	35.018
Participations dans les entreprises liées	104.303	16.310	- 19.410	-	101.203
Total	194.942	308.485	- 334.171	-	169.256

2.13. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	31.820	-	31.820	80.917	-	80.917
Comptes et emprunts	11.053	13.873	24.926	10.132	163.563	173.695
Sous-total	42.873	13.873	56.746	91.049	163.563	254.612
Dettes rattachées	623	3	626	393	20	413
Total	43.496	13.876	57.372	91.442	163.583	255.025

2.14. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	730	40.547	41.277	645	56.001	56.646
- Dettes rattachées	13	-	13	11	-	11
Sous-total	743	40.547	41.290	656	56.001	56.657
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	541.860	-	541.860	460.652	-	460.652
- Comptes créditeurs à terme	-	15.337	15.337	-	46.995	46.995
- Titres donnés en pension livrée	343.498	99.355	442.853	1.441.239	270.238	1.711.477
- Autres dettes diverses	39	8.300	8.339	2.109	-	2.109
- Dettes rattachées	6	235	241	100	803	903
Sous-total	885.403	123.227	1.008.630	1.904.100	318.036	2.222.136
Total	886.146	163.774	1.049.920	1.904.756	374.037	2.278.793

2.15. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Bons de caisse	-	156
Titres du marché interbancaire et créances négociables	589.352	745.108
Emprunts obligataires	7.852	11.824
Sous-total	597.204	757.088
Dettes rattachées	315	1.575
Total	597.519	758.663

2.16. PROVISIONS

En milliers d'euros	Début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	Autres variations	Fin exercice
Provisions pour charges						
Provisions pour médailles du travail	729	130	- 72	-	-	787
Provisions pour charges sur actions propres ⁽¹⁾	282	2.124	-	- 14	-	2.392
Autres provisions pour charges ⁽²⁾	21.090	8.446	- 108	- 2.605	-	26.823
Sous-total	22.101	10.700	- 180	- 2.619	-	30.002
Provisions pour risques						
Provisions pour litiges ⁽³⁾	1.982	3.148	- 127	- 1.614	-	3.389
Autres provisions pour risques	1.062	90	-	-	-	1.152
Sous-total	3.044	3.238	- 127	- 1.614	-	4.541
Total	25.145	13.938	- 307	- 4.233	-	34.543

⁽¹⁾ D'une part, des attributions gratuites d'actions en 2008, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges étalées sur la période d'attribution, d'un montant de 1.071 milliers d'euros et d'une reprise de provision de 14 milliers d'euros due à l'ajustement du nombre d'attributions gratuites d'actions. D'autre part, des attributions gratuites d'actions en 2009, ont fait l'objet de dotations aux provisions pour charges étalées sur la période d'attribution, d'un montant de 1.053 milliers d'euros.

⁽²⁾ Les « Autres provisions pour charges » sont essentiellement constituées de dotations et de reprises aux provisions pour charges de fidéjussion à long terme des collaborateurs.

⁽³⁾ Les dotations aux provisions pour risques sont destinées, pour l'essentiel, à faire face à des litiges avec des tiers. Les reprises de provisions portent pour l'essentiel sur les litiges.

Un régime de retraite « sur-complémentaire » a été mis en place en décembre 2004. Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le champ d'application des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

La dette actuarielle au taux de 5 % au 31 décembre 2009 est passée de 19.832 à 23.038 milliers d'euros.

Le montant qui aurait été provisionné, en application de la méthode préférentielle, non retenue par la Banque, serait de 9.049 milliers d'euros au 31 décembre 2009 contre 9.263 milliers d'euros au 31 décembre 2008. Les actifs du régime sont valorisés à 13.684 milliers d'euros au 31 décembre 2009 et le coût des services passés net résiduel s'élève à 305 milliers d'euros.

Les provisions ne comprennent pas les indemnités de fin de carrière pour un montant de 2.703 milliers d'euros en 2009 contre 3.617 milliers d'euros en 2008.

Les provisions pour risques bancaires s'élèvent à 2.173 milliers d'euros en 2009, contre 2.929 milliers d'euros en 2008.

Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en œuvre, tant par la société de gestion EDRIM Gestion que par la Direction de la Clientèle Privée, a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents, et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et de limite d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités, le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

2.17. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Titres subordonnés à durée indéterminée ⁽¹⁾	50.000	50.000
Titres subordonnés à terme ⁽²⁾	108.300	120.000
Dettes rattachées	1.790	1.946
Total	160.090	171.946

⁽¹⁾ En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

Le « TSS » est assorti de covenants financiers :

- non paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;

- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Les principales caractéristiques financières de ce « TSS » sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36 % (*)	Euribor + 2,65 %	+ 100 points de base

^(*) Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %.

⁽²⁾ Dans le cadre du programme EMTN, la Banque a émis un titre subordonné remboursable (« TSR ») d'un montant de 120 millions d'euros à 10 ans en juin 2007, qui a fait l'objet d'un rachat partiel pour un nominal de 11,7 millions d'euros.

Ce titre est assimilable à une créance de rang subordonné simple dont le remboursement avant l'échéance contractuelle interviendrait, en cas de liquidation de la société émettrice, après les autres créanciers mais avant les souscripteurs du titre super subordonné.

Date d'émission	Date d'échéance	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017	Juin 2012 puis trimestriellement	Euribor 3 mois + 0,67 %	+ 50 points de base

2.18. RÉSERVES

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Réserve légale	8.308	8.308
Réserves réglementées	152	152
Autres réserves	23.818	23.818
Total	32.278	32.278

2.19. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Position au début de l'exercice	83.076	98.244	32.278	12.318	45.713	271.629
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice (avant affectation)	-	-	-	-	8.185	8.185
Distribution de l'exercice	-	-	-	5.484	-45.713	-40.229
Position à la clôture de l'exercice	83.076	98.244	32.278	17.802	8.185	239.585

Le capital social de 83.075.820,00 euros, divisé en 5.538.388 actions de 15 euros de nominal chacune, se répartit comme suit :

	Nombre d'actions	% d'intérêts
Compagnie Financière Saint-Honoré	4.798.323	86,64%
Caisse de dépôt et placement du Québec	577.063	10,42%
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	102.010	1,84%
Divers actionnaires salariés du Groupe	50.427	0,91%
Autres actionnaires minoritaires	10.565	0,19%
Total	5.538.388	100,00%

Le bénéfice distribuable, en euro, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2009	8.185.308,72
Report à nouveau à la clôture de l'exercice	17.801.642,95
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	25.986.951,67

Le bénéfice distribuable est affecté de la façon suivante (*) :

Distribution d'un dividende de 3,20 euros par action, soit :	17.722.841,60
Report à nouveau	8.264.110,07

(*) Sous réserve du vote de cette résolution par l'Assemblée Générale du 27 mai 2010.

2.20. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Actif		
Opérations avec la clientèle	141.958	133.208
Passif		
Opérations avec la clientèle	22.717	21.527

2.21. VENTILATION DE CERTAINS ACTIFS / PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	1.073.489	-	16	-	1.073.505
Opérations avec la clientèle	353.275	63.611	67.629	56.801	541.316
Obligations et autres titres à revenu fixe	5.011	99.967	10.039	21.720	136.737
Total	1.431.775	163.578	77.684	78.521	1.751.558
Passif					
Dettes envers les établissements de crédit	55.734	4	12	1.622	57.372
Opérations avec la clientèle	938.730	32.363	24.112	54.715	1.049.920
Dettes représentées par un titre	67.323	38.665	421.543	69.988	597.519
- Titres du marché interbancaire / TCN	67.323	38.665	414.074	69.298	589.360
- Emprunts obligataires	-	-	7.469	690	8.159
Total	1.061.787	71.032	445.667	126.325	1.704.811

NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2009	2008
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	91.498	155.787
Produits sur opérations avec la clientèle	6.861	16.811
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	3.067	12.492
Autres intérêts et produits assimilés	11.786	168.338
Total	113.212	353.428

3.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2009	2008
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	- 13.533	- 275.922
Charges sur opérations avec la clientèle	- 9.410	- 48.204
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 77.214	- 7.781
Autres intérêts et charges assimilés	- 8.985	- 7.152
Total	- 109.142	- 339.059

3.3. REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	2009	2008
Actions et autres titres à revenu variable	1.826	344
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	3.810	3.472
Parts dans les entreprises liées	28.631	59.355
Total	34.267	63.171

3.4. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2009		2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	- 59	-	- 95
Opérations avec la clientèle	31	-	54	-
Opérations sur titres	-	- 216	-	- 173
Opérations de change	10	-	11	-
Opérations de hors-bilan				
– Opérations sur titres	21	-	-	-
– Opérations sur instruments financiers à terme	844	- 834	513	- 344
Prestations de services financiers	66.227	- 15.254	62.438	- 18.091
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	21	-
Total	67.133	- 16.363	63.037	- 18.703

3.5. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

En milliers d'euros	2009			2008		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Opérations de change	82.204	- 70.652	11.552	139.112	- 124.556	14.556
Instruments financiers à terme	1	- 202	- 201	6	- 475	- 469
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	-	-	- 28	- 28
Total	82.205	- 70.854	11.351	139.118	- 125.059	14.059

3.6. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2009			2008		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Moins-values de cession	-	- 1.825	- 1.825	-	- 1.869	- 1.869
Plus-values de cession	4.611	-	4.611	6.510	-	6.510
Dotations / Reprises liées aux dépréciations	5.265	- 4.932	333	1.693	- 10.580	- 8.887
Total	9.876	- 6.757	3.119	8.203	- 12.449	- 4.246

3.7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2009	2008
Refacturation de charges	14.676	13.078
Autres produits accessoires	28.585	34.095
Divers	3.830	4.762
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	2
Total	47.091	51.937

3.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2009	2008
Rétrocessions de produits	- 4.257	- 4.658
Divers	- 1.374	- 1.851
Dotations / Reprises liées aux provisions	847	2.935
Total	- 4.784	- 3.574

3.9. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2009	2008
Salaires et traitements	- 44.141	- 49.061
Charges de retraite	- 8.274	- 8.490
Charges sociales	- 12.655	- 11.806
Intéressement des salariés	920	- 1.070
Participation des salariés	- 1.787	- 2.894
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 6.551	- 8.043
Dotations aux provisions pour frais de personnel	- 13.096	- 3.175
Reprises de provisions pour frais de personnel	2.942	2.108
Sous-total des frais de personnel	- 82.642	- 82.431
Impôts et taxes	- 1.496	- 2.257
Locations	- 16.692	- 15.619
Services extérieurs	- 38.594	- 38.958
Transports et déplacements	- 776	- 1.416
Autres charges diverses d'exploitation	- 250	-
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	-	-
Sous-total des frais administratifs	- 57.808	- 58.250
Total	- 140.450	- 140.681

3.10. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2009	2008
Dotations sur dépréciations sur créances douteuses	- 2	- 267
Pertes nettes sur créances irrécupérables	- 8	-
Reprises sur dépréciations sur créances douteuses devenues disponibles	88	502
Reprises aux provisions	-	-
Récupérations sur créances amorties	1	258
Total	79	493

Par ailleurs, les reprises utilisées, sur dépréciations sur créances douteuses, au cours de l'exercice se sont élevées à 182 milliers d'euros.

3.11. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2009	2008
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	42	223
Plus-values de cession sur immobilisations financières	13.496	3.436
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 168	- 24
Moins-values de cession sur immobilisations financières	- 15.265	- 250
Dotations aux dépréciations des immobilisations financières	-	- 3.521
Reprises sur dépréciations des immobilisations financières	1.382	1.314
Total	- 513	1.178

3.12. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel pour 2009 est non significatif.

3.13. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices, calculé dans le cadre du régime d'intégration fiscale, présente un solde positif de 11.849 milliers d'euros.

Si elle avait été imposée séparément, la contribution de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, hors impôt différé, présenterait un solde positif de 998 milliers d'euros.

NOTE 4 – INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

■ Analyse des agrégats du produit net bancaire

L'analyse du produit net bancaire, par grand secteur d'activité, qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable, peut être résumée, très globalement, comme suit :

En milliers d'euros	2009	2008
– Gestion d'actifs	61.680	53.199
– Activité à marge	4.455	11.852
– Opérations de marchés	15.318	19.935
– Conseil aux entreprises	-	75
– Portefeuille titres et revenus divers	64.431	94.989
Produit net bancaire	145.884	180.050

Dans un environnement économique toujours difficile et un contexte financier encore fragile, le produit net bancaire de l'exercice 2009 s'établit à 145,9 millions d'euros contre 180,1 millions d'euros en 2008, soit une baisse de 19 %.

Les **revenus de la gestion d'actifs** de la Banque s'affichent en hausse de 16 % en 2009, à 61,7 millions d'euros contre 53,2 millions d'euros l'année précédente. Cette évolution est due, en particulier, à l'augmentation des commissions de mouvement (+ 6,2 millions d'euros, ou + 19,1 %, d'un exercice à l'autre) et des droits d'entrée sur OPCVM (+ 2,2 millions d'euros, soit + 37,8 %). L'**activité à marge** (dépôts et crédits), essentiellement liée à la gestion de patrimoine, s'avère en forte diminution, à 4,5 millions d'euros contre 11,9 millions d'euros l'année précédente, en raison de la baisse des dépôts de la clientèle et du niveau des taux d'intérêt.

Les **opérations de marchés**, et notamment les transactions de change, — essentiellement axées sur l'intermédiation, en particulier de la clientèle — enregistrent un repli de 23,2 % de leurs revenus par rapport à l'exercice précédent qui avait bénéficié d'une forte volatilité des marchés de capitaux.

La diminution des recettes du **portefeuille titres et revenus divers** en 2009 (- 32,2 % à 64,4 millions d'euros, contre 95 millions d'euros l'exercice précédent) est principalement due à la baisse des dividendes — acomptes et compléments — versés en 2009 par les filiales de gestion collective dont la rentabilité s'est, pour la plupart, dégradée sous l'effet de la détérioration des marchés financiers. Elles s'affichent en recul de 51,8 %, à 28,6 millions d'euros contre 59,4 millions d'euros en 2008.

NOTE 5 – NOTES SUR LE HORS-BILAN

5.1. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Engagements donnés		
Engagements de financement	2.000	2.000
Engagements de garantie	80	330

5.2. ENGAGEMENT DE LIQUIDITÉ

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Compagnie Financière Saint-Honoré ou des Sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Depuis décembre 2005, CFSH et la Banque ont convenu que CFSH serait systématiquement substituée à la Banque dans l'exécution de ces contrats, CFSH se réservant la faculté de se substituer un tiers.

5.3. OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations sur les instruments de taux d'intérêt sont classées en portefeuille de micro-couverture. Les opérations conditionnelles sur instruments de cours de change peuvent être effectuées dans le cadre de la gestion spécialisée d'un portefeuille ou font l'objet d'un adossement. Les engagements sur instruments financiers à terme — dont la valeur nominale des contrats est exprimée en milliers d'euros — se décomposent de la manière suivante :

Au 31 décembre 2009	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
« Swaps de devises » ⁽¹⁾	6.900.610	6.914.885	-	-	6.900.610	6.914.885
Total	6.900.610	6.914.885	-	-	6.900.610	6.914.885
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » ⁽¹⁾	820.359	867.607	-	-	820.359	867.607
Sous-total	820.359	867.607	-	-	820.359	867.607
Contrats conditionnels						
« Taux » et « Indices »	42.016	42.016	-	-	42.016	42.016
Sous-total	42.016	42.016	-	-	42.016	42.016
Total	862.375	909.623	-	-	862.375	909.623

⁽¹⁾ dont entreprises liées pour un montant de 123.704 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2008	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
« Swaps de devises » ⁽¹⁾	7.187.508	7.174.252	-	-	7.187.508	7.174.252
Total	7.187.508	7.174.252	-	-	7.187.508	7.174.252
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » ⁽¹⁾	998.693	1.086.941	-	-	998.693	1.086.941
Sous-total	998.693	1.086.941	-	-	998.693	1.086.941
Contrats conditionnels						
« Taux » et « Indices »	41.830	43.693	-	-	41.830	43.693
Sous-total	41.830	43.693	-	-	41.830	43.693
Total	1.040.523	1.130.634	-	-	1.040.523	1.130.634

⁽¹⁾ dont entreprises liées pour un montant de 119.875 milliers d'euros.

La ventilation par durée résiduelle des engagements ci-dessus se présente ainsi :

Au 31 décembre 2009	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	6.894.195	6.913.552	6.415	1.333	-	-
Marchés de gré à gré	165.528	737.105	477.142	48.880	219.705	123.638

Au 31 décembre 2008	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	7.177.526	7.170.708	9.982	3.544	-	-
Marchés de gré à gré	57.786	823.641	697.874	180.264	284.863	126.729

Le degré d'exposition de la Banque aux risques de marché liés aux opérations sur instruments financiers, exprimé en milliers d'euros, peut être résumé comme suit :

Nature du risque	Opérations concernées	Hypothèses	Evaluation de la sensibilité	
			2009	2008
Risque de taux d'intérêt	Opérations de trésorerie en euros	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	14	318
	Opérations de trésorerie en devises	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	55	130
Risque de change	Opérations de change au comptant et à terme	Variation défavorable de 8 % des cours des devises	75	33

5.4. JUSTE VALEUR DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

La juste valeur des instruments financiers à terme est déterminée par référence à leur valeur de marché calculée quotidiennement dans le cadre de mesure de risque de contrepartie.

En milliers d'euros	Valeur positive		Valeur négative	
	2009	2008	2009	2008
Marchés organisés et assimilés				
Contrats fermes				
« Swaps de devises »	50.078	152.656	- 69.651	- 146.548
Marchés de gré à gré				
Contrats fermes				
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices »	34.371	31.447	- 97.926	- 185.530
Contrats conditionnels				
« Indices »	17.126	20.435	- 17.243	- 25.996

NOTE 6 – INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

6.1. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction n° 96-06.

La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La

majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06 : majoration nette = 0,4 x majoration brute + 0,6 x RNB x majoration brute dans laquelle le RNB représente le rapport du coût de remplacement net sur le coût de remplacement brut pour les transactions soumises à un accord de compensation juridiquement valable.

Les taux de pondération retenus pour les types de contrepartie correspondent à ceux définis dans le règlement n° 91-05 : 20 % pour les banques et 50 % pour les clients.

6.2. VENTILATION DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS PAR TYPE DE CONTREPARTIE

En milliers d'euros	Risques pondérés bruts		Risques pondérés nets	
	2009	2008	2009	2008
Banques	14.778	36.446	5	6.234
Clients	56.487	59.483	41	40.446

6.3. EFFET, EN MONTANT, DES COMPENSATIONS SUR LA SOMME DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS

En milliers d'euros	Effet du netting		Effet de la collatéralisation	
	2009	2008	2009	2008
Banques	9.445	12.920	2	17.293
Clients	15.187	19.037	-	-

NOTE 7 - EFFECTIF MOYEN

	2009	2008
Techniciens	142	138
Cadres	268	245
Agents « hors classification »	93	90
Total	503	473

NOTE 8 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

8.1. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Compagnie Financière Saint-Honoré.

8.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2009.

Les comptes sociaux annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 23 mars 2010 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 27 mai 2010.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2005	2006	2007	2008	2009
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	81.461.460	82.739.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820
Nombre d'actions émises	5.430.764	5.515.988	5.538.388	5.538.388	5.538.388
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Fonds propres ⁽¹⁾ *	206.122.000	215.551.000	219.081.000	225.916.000	231.400.000
Capitaux permanents ⁽¹⁾ *	245.112.000	248.088.000	416.540.000	407.740.000	397.552.000
Total de bilan*	2.493.039.000	2.681.843.000	3.136.053.000	4.174.136.000	2.433.077.000
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	279.857.444	268.870.440	329.350.424	477.816.729	274.235.882
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	24.870.027	79.337.654	98.578.167	49.999.791	12.620.088
Impôt sur les bénéfices	- 2.177.273	1.267.379	5.707.514	- 12.416.669	- 11.849.663
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	33.028.999	52.951.266	90.760.344	45.713.185	8.185.309
Montant des bénéfices distribués	32.953.373	52.953.485	85.845.014	40.984.071	17.722.842
Résultat des opérations rapporté à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	4,98	14,15	16,77	11,27	4,42
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	6,08	9,60	16,39	8,25	1,48
Dividende versé à chaque action**	6,10	9,60	15,50	7,40	3,20
Personnel					
Nombre d'employés à la fin de l'exercice	371	415	446	483	507
Montant de la masse salariale (D.A.D.S.)	27.976.370	33.726.281	42.218.930	54.694.630	45.893.169
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales)	18.202.179	18.111.059	21.154.155	20.295.389	20.929.124
Participation des salariés	1.735.443	2.172.796	3.729.627	2.893.776	1.787.587

⁽¹⁾ Hors résultat de l'exercice.

* Arrondis au millier d'euros le plus proche.

** Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale du 27 mai 2010.

IMPLANTATIONS

BANQUES ET SOCIÉTÉS DU GROUPE DE
LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

FRANCE

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

SIÈGE

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 24 02

www.groupedr.fr

BUREAUX

Bordeaux

Hôtel de Saige
23, cours du Chapeau Rouge
33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 44 20 66
Télécopie : 05 56 51 66 03

Lyon

55, avenue Foch
69006 Lyon
Téléphone : 04 72 82 35 25
Télécopie : 04 78 93 59 56

Marseille

165, avenue du Prado
13272 Marseille
Téléphone : 04 91 29 90 80
Télécopie : 04 91 29 90 85

Nantes

10-12, rue du Président Herriot
44000 Nantes
Téléphone : 02 53 59 10 00
Télécopie : 02 53 59 10 09

Strasbourg

6, avenue de la Marseillaise
67000 Strasbourg
Téléphone : 03 68 33 90 00
Télécopie : 03 88 35 64 86

Toulouse

22, rue Croix Baragnon
31000 Toulouse
Téléphone : 05 67 20 49 00
Télécopie : 05 61 73 49 04

FILIALES ET SOUS-FILIALES EN FRANCE

Edmond de Rothschild Asset Management

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 24 42

Edmond de Rothschild Investment Managers

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 23 67

Edmond de Rothschild Corporate Finance

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 21 11
Télécopie : 01 40 17 25 01

Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 31 63
Télécopie : 01 40 17 23 93

Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales Croissance

55, avenue Foch
69006 Lyon
Téléphone : 04 26 72 95 00
Télécopie : 04 37 42 51 91

Edmond de Rothschild Private Equity Partners

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 23 91

Edmond de Rothschild Capital Partners

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 23 91

Edmond de Rothschild Investment Partners

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 31 43

Assurances Saint-Honoré Patrimoine

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 40 17 22 32
Télécopie : 01 40 17 89 40

BUREAU DE REPRÉSENTATION

CHINE

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

Room 3
28F China Insurance Building
166 East Lujiazui Road
Pudong New Area
Shanghai 200120
Telephone : (86-21) 58 76 51 90
Fax : (86-21) 58 76 71 80

FILIALES, SOUS-FILIALES ET SUCCURSALES À L'ÉTRANGER

CHINE

Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Limited

Suite 4101-04, 41F, Exchange Square Two
8 Connaught Place
Central, Hong Kong
Téléphone : (852) 3926 5199
Télécopie : (852) 3926 5008

Edmond de Rothschild Asia Limited

Suite 4101-04, 41F, Exchange Square Two
8 Connaught Place
Central, Hong Kong
Téléphone : (852) 3926 5199
Télécopie : (852) 3926 5008

BELGIQUE

Edmond de Rothschild Asset Management Benelux

Marnix, 28
1000 Bruxelles
Téléphone : 0032 (0) 2517 60 90
Télécopie : 0032 (0) 2503 56 88

CHILI

Edmond de Rothschild Asset Management Chile S.A.

Apoquindo 4001, oficina 305,
Las Condes
Santiago
Téléphone : 0056 (0) 2598 99 00
Télécopie : 0056 (0) 2598 99 01

ESPAGNE

Edmond de Rothschild Investment Managers Espagne

Calle Serrano, 32
28043 Madrid
Téléphone : (34) 91 781 49 75
Télécopie : (34) 91 577 39 08

ISRAËL

Edmond de Rothschild Investment Services Ltd

Alrov Tower
46, Rothschild Boulevard
66883 Tel Aviv
Téléphone : (972 3) 713 03 00
Télécopie : (972 3) 566 66 89

ITALIE

Edmond de Rothschild S.G.R. SpA

Palazzo Chiesa
Corso Venezia 36
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 76 061 200
Télécopie : (39 02) 76 061 222

Edmond de Rothschild S.I.M. SpA

Palazzo Chiesa
Corso Venezia 36
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 76 061 200
Télécopie : (39 02) 76 061 222

Edmond de Rothschild Investment Managers

Succursale Italia

Palazzo Chiesa
Corso Venezia 36
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 76 061 200
Télécopie : (39 02) 76 061 222

ROYAUME-UNI

Edmond de Rothschild Private Equity Select LLP

Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
Téléphone : (44-20) 7845 59 93
Télécopie : (44-20) 7557 59 93

IMPLANTATIONS

AUTRES BANQUES ET SOCIÉTÉS DU GROUPE
EDMOND DE ROTHSCHILD

SUISSE

BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.

SIÈGE

18, rue de Hesse
1204 Genève
Téléphone : (41-58) 818 91 11
Télécopie : (41-58) 818 91 21

www.groupedr.ch

SUCCURSALES EN SUISSE

**Banque Privée
Edmond de Rothschild S.A.**
11, rue de Morat - CP 144
1700 Fribourg
Téléphone : (41-26) 347 24 24
Télécopie : (41-26) 347 24 20

**Banque Privée
Edmond de Rothschild S.A.**
2, avenue Agassiz
1003 Lausanne
Téléphone : (41-21) 318 88 88
Télécopie : (41-21) 323 29 22

FILIALES EN SUISSE

Rouiller, Zurkinden & Cie Finance S.A.
11, rue de Morat - CP 1296
1700 Fribourg
Téléphone : (41-26) 347 26 00
Télécopie : (41-26) 347 26 15

Privaco Trust S.A.
2, rue Firmin Abauzit
1204 Genève
Téléphone : (41 58) 818 96 19
Télécopie : (41 58) 818 91 78

**Banca Privata
Edmond de Rothschild
Lugano S.A.**
Via Ginevra 2 - CP 5882
6901 Lugano
Téléphone : (41-91) 913 45 00
Télécopie : (41-91) 913 45 01

FILIALES À L'ÉTRANGER

BAHAMAS

**Banque Privée
Edmond de Rothschild Ltd.**
P.O. Box SP-63948 /
Lyford Financial Center Lyford Cay no. 2
/ West Bay Street
Nassau Bahamas
Téléphone : 001 242 702 80 00
Télécopie : 001 242 702 80 08

LUXEMBOURG**BANQUE PRIVÉE
EDMOND DE ROTHSCHILD
EUROPE**

20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Téléphone : (352) 24 88 1
Télécopie : (352) 24 88 8222

www.groupedr.eu

*Succursales, agences et bureaux
de représentation de Banque Privée
Edmond de Rothschild Europe*

Belgique

Avenue Louise 480 Bte 16A
1050 Bruxelles
Téléphone : (32) 2 645 57 57
Télécopie : (32) 2 645 57 20

Quai de Rome 56
4000 Liège
Téléphone : (32) 4 234 95 95
Télécopie : (32) 4 234 95 75

Frankrijklei 103
2000 Antwerpen
Téléphone : (32) 3 212 21 11
Télécopie : (32) 6 212 21 22

Espagne

Calle Orfila, 8 Bajo C
28010 Madrid
Téléphone : (34) 91 364 66 00
Télécopie : (34) 91 364 66 63

Josep Bertrand, 11
08021 Barcelone
Téléphone : (34) 93 362 30 00
Télécopie : (34) 93 362 30 50

Italie

Via Ulrico Hoepli, 7
20121 Milan
Téléphone : (39 02) 72 174 411
Télécopie : (39 02) 72 174 457

Portugal

Rua D. Pedro V, 130
1250-095 Lisbonne
Téléphone : (351) 21 045 46 60
Télécopie : (351) 21 045 46 87/88

Israël

46 boulevard Rothschild
66883 Tel Aviv
Téléphone : (972 3) 566 98 18
Télécopie : (972 3) 566 98 21

Pologne

Rondo ONZ 1, 12th Fl.
00-124 Varsovie
Téléphone : (48 22) 581 64 00
Télécopie : (48 22) 581 64 01

Slovaquie

Hlavné námestie 4
811 01 Bratislava
Téléphone : +421 2 5443 0940
Télécopie : +421 2 5443 4084

SOCIÉTÉ EN JOINT-VENTURE**Japon**

**LCF Edmond de Rothschild
Nikko Cordial Co, Ltd**
Tokyo Building
7-3 Marunouchi 2 – chome
Chiyoda-ku, 100-6421 Tokyo
Téléphone : (81) 3 3283-3535
Télécopie : (81) 3 3283-1611

MONACO**Banque de Gestion
Edmond de Rothschild - Monaco**

Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
BP 317
98000 Monaco Cedex
Téléphone : (377) 93 10 47 47
Télécopie : (377) 93 25 75 57

*Filiales de Banque de Gestion
Edmond de Rothschild Monaco*

**Edmond de Rothschild
Conseil et Courtage d'Assurance -
Monaco**

Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
98000 Monaco
Téléphone : (377) 97 98 28 00
Télécopie : (377) 97 98 28 01

Edmond de Rothschild Gestion

Les Terrasses
2, avenue de Monte-Carlo
98000 Monaco
Téléphone : (377) 97 98 22 14
Fax : (377) 97 98 22 18

ROYAUME-UNI**Edmond de Rothschild Limited**

- LCF Edmond de Rothschild Securities
Limited
- LCF Edmond de Rothschild Asset
Management Limited
Orion House
5 Upper St Martin's Lane
London WC2H 9EA
Téléphone : (44-20) 7845 59 00
Télécopie : (44-20) 7845 59 01

**LCF Edmond de Rothschild Holdings
(C.I.) Limited**

- LCF Edmond de Rothschild (C.I.) Limited
- LCF Edmond de Rothschild Asset
Management (C.I.) Limited
Hirzel Court Suite D
St. Peter Port - Guernsey
GY1 2NH Channel Islands UK
Téléphone : (44-1481) 716 336
Télécopie : (44-1481) 714 416

TAIWAN**Priasia Limited
(LCF Rothschild Group)**

Tortola, British Virgin Islands
205 Tun Hwa North Road, Suite 202
Taipeh, Taiwan 105
Téléphone : (886-2) 2545 05 05
Télécopie : (886-2) 2545 14 07

BUREAUX DE REPRÉSENTATION**CHINE**

**Banque Privée
Edmond de Rothschild S.A**
Hong Kong Representative Office
Suite 3006 One Exchange Square
8 Connaught Place
Central, Hong Kong
Téléphone : (852) 2869 1711
Télécopie : (852) 2877 2185

URUGUAY

**Banque Privée
Edmond de Rothschild S.A**
"World Trade Center Montevideo" Torre II
Piso 21
Avenida Luis Alberto de Herrera 1248
11300 Montevideo
Téléphone : (598-2) 623 24 00
Télécopie : (598-2) 623 24 01

AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD

FRANCE

Cogifrance

47, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Téléphone : 01 40 17 25 25
Télécopie : 01 40 17 24 02

SUISSE

La Compagnie

Benjamin de Rothschild S.A.

29, route de Pré-Bois
Case Postale 490
1215 Genève 15
Téléphone : (41-22) 319 75 00
Télécopie : (41-22) 319 75 09

<http://cbr.groupedr.ch>

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

p. 2 Portrait du Baron et de la Baronne Benjamin de Rothschild
© Olivier Seignette

p. 5 L'art du geste
© Sandrine Alouf

p. 23 L'art de la terre et des jardins
© Sandrine Alouf

p. 37 L'art du vin
© Andries Joubert

p. 49 L'art du vin
© Federico Garcia

p. 55 L'artisanat d'art
© Sandrine Alouf

p. 69 L'art de vivre
© Sandrine Alouf

Tous droits réservés.